

# Bulova: les négociations suspendues en attendant une décision de New-York

(Page 3)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE  
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Selon le magazine allemand « Spiegel »

# Trafic de pesetas : des banques suisses sont mises en cause

Le magazine allemand « Spiegel » fait état dans sa dernière livraison d'un trafic de pesetas. Cette information lui permet de mettre en cause certaines banques suisses. Nos lecteurs trouveront ci-après cette information que nous publions est-il besoin de le dire avec toutes les réserves d'usage.

Des banques et sociétés financières suisses seraient — selon le magazine ouest allemand « Spiegel » — à l'origine d'un trafic de grande envergure, portant sur la contrebande des pesetas, dont l'exportation est interdite par l'Espagne.

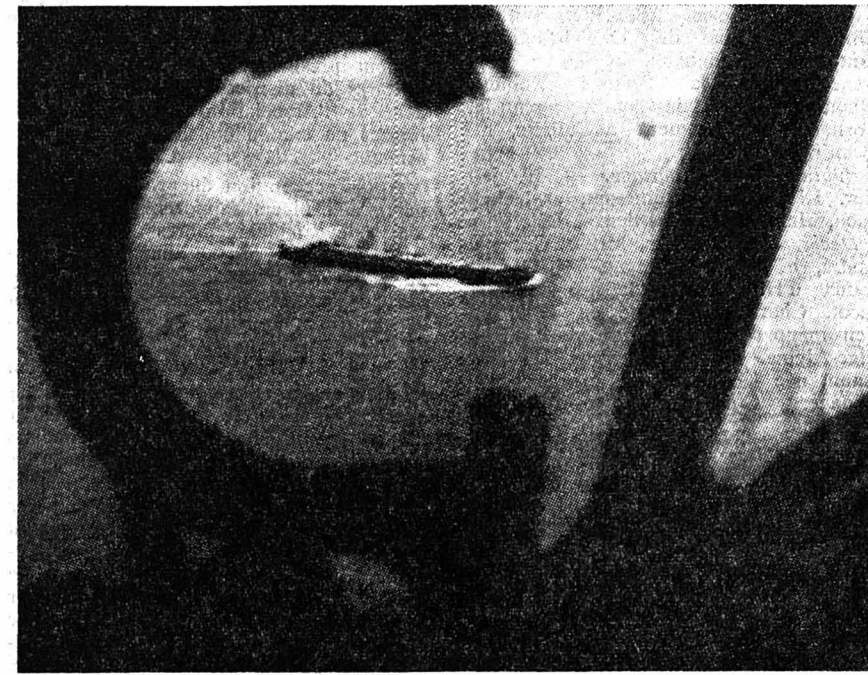
Jour après jour, affirme l'hebdomadaire dans sa dernière édition, des liasses épaisses de billets de mille pesetas sortent d'Espagne avec l'aide d'une véritable « internationale de banquiers et de bandits ». Celui qui, en tant qu'étranger, gagne en Espagne plus de pesetas qu'il ne peut en exporter, ou qui désire sortir du pays le montant d'une vente, cherche pour ce faire des voies clandestines précises le « Spiegel ». Ces voies lui sont ouvertes par des intermédiaires, qui sont généralement d'honorables commerçants de Genève ou de Zurich, parfois aussi de Lugano ou de Chiasso.

Toujours selon le magazine allemand, ces intermédiaires mettent au point les détails de l'opération, louent les services de transporteurs de fonds professionnels, fixent les dates et le montant des commissions. « Ce qui est pour le contre-

bandier avec sa valise pleine de billets, une aventure dangereuse », écrit le « Spiegel », « devient en Suisse une fructueuse opération bancaire. Les trafiquants évitent de se « salir » et augmentent la fortune du pays ».

Pour l'hebdomadaire, la Suisse est la plaque tournante et le lieu d'accueil de toutes les monnaies du monde qui passent illégalement de main en main. Seules quelques banques restent à l'écart de ce trafic.

(Lire la suite en page 9).



Le jour où pour la dernière fois on crut apercevoir le minéralier (Téléphoto AP)

## Quand sonna « La Lutine »

LONDRES (AP). — La cloche de la « Lutine » a retenti lundi à Londres au siège de la compagnie d'assurances « Lloyds » pour confirmer le naufrage du minéralier norvégien « Berge istra ».

Cette cloche provient de la « Lutine », un navire de la marine française capturé par les Britanniques à Toulon en 1793. Par la suite, alors qu'il transportait de l'argent et de l'or, ce bateau fit naufrage au large de la côte néerlandaise. La cloche fut récupérée en 1859 et installée au siège de la « Lloyds ».

La cloche de la « Lutine » sonne un coup lorsqu'un navire porté disparu est confirmé comme perdu, et deux coups lorsqu'il est retrouvé intact.

Par ailleurs, selon des sources proches de la compagnie, le naufrage du « Berge istra » pourrait être l'un des plus coûteux de l'histoire de la marine marchande. Le minéralier était évalué à 79,2 millions de ff et sa cargaison (188.000 tonnes de minerai de fer), à 39,6 millions de ff. La perte pourrait donc atteindre 118,8 millions de ff.

Le navire était assuré pour environ 57,2 millions de ff à la « Lloyds » et auprès d'une compagnie norvégienne pour le reste de son prix. Une partie de la cargaison, environ un quart, était également assurée à Londres.

## Echec aux malandrins dans une gare de Bâle-Campagne

GELTERKINDEN (BL), (ATS). — Grâce au sang-froid d'un fonctionnaire de la gare CFF de Gelterkinden, dans le demi-canton de Bâle-Campagne une attaque à main armée a pu être déjouée pendant la nuit de dimanche à lundi : le fonctionnaire a en effet réussi à tenir en respect, revolver au poing, son agresseur qui était armé d'un couteau, jusqu'à l'arrivée de la police.

Il était minuit vingt et l'employé de gare s'apprêtait à fermer la station pour rentrer à son domicile lorsqu'un jeune homme s'approcha de lui et lui parla. L'employé, reconnaissant un ouvrier de la voie en la personne du jeune homme, lui permit de le suivre à l'intérieur de la station. Mais, celui-ci sortit tout à coup un couteau et cria « attaque ». L'employé crut d'abord à une plaisanterie mais dut bientôt se

rendre à l'évidence : le jeune homme voulait les clés de l'armoire. Ouvrant alors un tiroir, l'employé sortit un pistolet et obligea son agresseur à lever les bras en l'air, puis alerta la police. Celle-ci arriva, peu de minutes après, encercla le bâtiment de la gare et procéda à l'arrestation du jeune homme. Plus tard, elle arrêta encore un deuxième homme, soupçonné d'être impliqué dans cette affaire.

### LES IDÉES ET LES FAITS

## Pas de programme commun

Avec la fin de l'année, la quarantième législature fédérale a été inaugurée. Aucune décision de grande importance relative n'a encore été prise entre le Conseil fédéral, le Conseil national et le Conseil des Etats où les navettes vont bon train et pourtant tout le laisse prévoir, 1976 sera une des années les plus difficiles que nous connaîtrons. Une surprise nous a été réservée par le fait que la Chambre basse a octroyé la limite du droit de vote à l'âge de 18 ans comme l'avait fait le Grand Conseil neuchâtelois dans sa session de novembre, et cela à l'instigation du socialiste extrémiste genevois Ziegler. Nos lecteurs savent ce que nous pensons de cette mesure.

Quant à la composition du Conseil fédéral, elle reste identique. Les spéculations qui jouaient sur un éventuel changement qui eût donné la majorité aux socialistes et aux démocrates ne se sont pas avérées. Avec les sept sortants — M. Graber est arrivé une fois encore en queue de liste et M. Chevallaz, forcément impopulaire aux finances : on n'aime pas les Romands sous la Coupole quand ils occupent un poste important ; — M. Max Petitpierre était une exception — on s'en est tenu à la formule dite magique : 2-2-2-1. D'aucuns assurent cependant que, par suite de deux ou trois démissions, en cours de législature elle pourrait être modifiée.

Au reste, cette formule n'est pas aussi magique qu'on veut bien le prétendre. Nous l'avons dit cent fois. Elle a abouti à des compromis boiteux qui ont débouché généralement sur des solutions centralistes et étatiques, c'est-à-dire sur les thèses classiques de la gauche. Aussi étaient-ils bien naïfs ceux qui, au commencement de 1972, émettaient le vœu qu'un programme commun fût élaboré entre les grands partis gouvernementaux. Ce programme commun n'a jamais existé et chacun a continué à tirer à hue et à dia.

Cette fois-ci, on recommande ; mais c'est avec le sentiment bien net que l'expérience ne réussira pas. Instruits par la leçon de la législature précédente, ayant au surplus des idées tout autres sur la manière dont résoudre la crise économique qui a maintenant éclaté, les grands partis qui détiennent les leviers de commande au Conseil fédéral ne sont pas chauds pour mettre sur pied une plate-forme en vue d'une action gouvernementale cohérente. Ils l'ont laissé entendre quasi publiquement. C'est dorénavant leur électoral qui commande.

Quand donc comprendra-t-on qu'il est impossible de marier l'eau et le feu, d'unir les inconciliables ? Il n'y a rien de commun entre le socialisme étatique et l'économie d'entreprise. Il faut choisir et choisir la majorité qui existe aux Chambres et que vient encore de confirmer la volonté parlementaire.

René BRAICHET

## Adélaïde a résisté

ADELAÏDE (AP). — Adélaïde, la capitale de l'Australie méridionale, est restée debout. Lundi, le soleil brillait malgré les prédictions d'un voyant, John Nash, qui avait annoncé il y a plus de deux mois que la ville allait être détruite par un séisme suivi d'un raz-de-marée.

Des centaines de personnes avaient jui la ville (800.000 habitants) malgré les appels au calme lancés par les autorités. Certains s'étaient réfugiés sur les hauteurs environnantes. De nombreux magasins et bureaux étaient fermés.

A 12 h 30 (heure locale), le premier ministre de l'Australie méridionale, M. Dunstan, se tenait sur une jetée du port pour bien montrer qu'il n'avait pas peur d'être à un endroit aussi exposé à l'heure prévue pour la catastrophe.

A travers toute l'Australie, les postes de radio et de télévision retransmettaient heure par heure l'état de la situation à Adélaïde. John Nash, peintre en bâtiment de son état avait annoncé sa prédiction le 3 novembre dernier. Depuis, ses dires ont été « confirmés » par un astrologue professionnel de Sydney et par certains habitants de Sydney qui avaient remarqué que les serpents avaient tendance à grimper sur les toits des maisons et que les moutons étaient « bizarres ».

Le peintre en bâtiment, qui s'est réfugié à Melbourne en prévision du désastre, n'a pu être joint par la presse.



Et c'est avec le sourire que le premier ministre de l'Australie méridionale a pu se promener dans la ville promise au désastre. (Téléphoto AP)

## « Guerre sainte », départ de Karamé : la situation s'exaspère au Liban

BEYROUTH (AP). — Au lendemain de la démission du premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, les musulmans ont appelé lundi à la « guerre sainte (Jihad), contre les chrétiens ».

Des véhicules équipés de haut-parleurs ont circulé dans les quartiers musulmans de Beyrouth, en appelant à la « Jihad », tandis que du haut des minarets des mosquées, au lieu des invitations à la prière du matin, les muezzins criaient : « Les croyants sont requis par devoir religieux de se lever en armes pour la Jihad afin de défendre leurs frères attaqués ».

Durant toute l'autre nuit, le ciel de Beyrouth a été illuminé par des gigantesques incendies faisant rage dans le quartier musulman de la Quarantaine, à la limite orientale du port, attaqué sans relâche par les chrétiens depuis dimanche matin.

Les phalangistes avaient affirmé s'être emparés du quartier dimanche soir, mais les forces progressistes ont annoncé avoir lancé une contre-attaque lundi matin à l'aube, et avoir repoussé les assaillants.

La « Quarantaine » et le secteur de taudis voisin abritent 15.000 musulmans. Les chrétiens ont attaqué ce quartier en représailles à une offensive des fedayins contre une enclave chrétienne de

25.000 habitants située à 24 km au sud de la capitale sur la côte, et où est domicilié M. Camille Chamour, ministre de l'intérieur dans le gouvernement Karamé.

Des porte-parole du parti national libéral, qui dirige M. Chamoun, ont annoncé que des miliciens de l'organisation ont coulé des bateaux de fedayins qui bloquaient l'accès au port de la ville assiégée. Ils ont ajouté que 25 Palestiniens ont été tués au cours de l'opération. Un représentant des fedayins a qualifié cette affirmation de « ridicule ».

Selon un bilan officiel, les affrontements qui se sont déroulés dans la nuit et en début de matinée dans le quartier de la Quarantaine et six faubourgs de Beyrouth ont fait 102 morts.

L'aéroport international restait fermé pour le quatrième jour consécutif. Toutes les grandes routes menant à la capitale étaient coupées pour le huitième jour d'affilée.

Par ailleurs, un porte-parole a annoncé que le quartier-général des forces de sécurité et le commandement de l'armée ont perdu tout contact avec les provinces septentrionales de Tripoli et d'Akkar. « Les derniers messages reçus parlent de fedayins palestiniens qui franchissent en masse la frontière syrienne vers le Liban, tandis que le bâtiment du gouvernement et le tribunal ont été détruits par des incendies », a précisé le porte-parole.

Il a indiqué que le contact a également été coupé avec la région orientale de Bekaa, où des unités de l'armée de libération de la Palestine, force régulière de l'OLP arriveraient en provenance de Syrie.

### PAGE 8 : Bienne : le Centre horloger pour invalides menacé

L'atelier de production du Centre horloger pour invalides à Bienne va-t-il fermer ses portes ? La question a été débattue par les responsables mais la décision n'a pas encore été prise.

### Les « 400 coups » à Payerne

C'est une affaire aux allures de western qui est venue devant le tribunal correctionnel du district de Payerne. Ont comparu quatre « grands » adolescents qui avaient fait les « 400 coups »...

### PAGE 12 : Hockey l'équipe suisse à Innsbruck

Cette fois c'est décidé : l'équipe suisse de hockey sur glace participera aux Jeux olympiques d'Innsbruck. Le feu vert a en effet été donné par le Conseil exécutif du comité olympique suisse.

### CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7, 8

### INFORMATIONS SUISSES : page 9

### TOUS LES SPORTS : pages 11 et 12

### CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV : page 17

### DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 19

### OFFRES D'EMPLOIS : page 14.

## Premier test pour la Maison-Blanche

DES MOINES (AP). — L'Etat de l'Iowa était, lundi, le point de mire politique des Etats-Unis.

Dans cet Etat du Middle-West, en effet, 45.000 démocrates sur 450.000, et 42.000 républicains sur

quelque 400.000, commencent à choisir leurs délégués aux conventions qui, cet été, désigneront les candidats des deux partis à la Maison-Blanche.

Dans chacun des 2617 bureaux de vote de l'Etat, des réunions étaient organisées pour permettre aux électeurs de faire connaître leurs préférences.

Les représentants de six prétendants démocrates et de deux prétendants républicains ont fait campagne. Les six candidats démocrates sont l'ancien gouverneur de la Géorgie Jimmy Carter, le sénateur de l'Indiana Birch Bayh, l'ancien sénateur de l'Oklahoma Fred Harris, le représentant de l'Arizona Morris Udall, le beau-frère des Kennedy Sargent Shriver, ancien ambassadeur à Paris, et le sénateur de l'Etat de Washington Henry Jackson. Chez les républicains s'affrontent le président Gerald Ford et l'ancien gouverneur de la Californie Ronald Reagan.

Les réunions constituaient la première étape pour l'élection des délégués de l'Iowa à la convention de chaque parti. Les démocrates de l'Iowa disposent de 47 voix à leur convention, et les républicains de 36. (Lire la suite en dernière page).



Reagan mène déjà une campagne active (Téléphoto AP)



Des militants arméniens protègent les obsèques d'un de leurs à Beyrouth (Téléphoto AP)

- Douleurs?
- Grippe?
- Maux de tête?

**ASPRO**  
soulage vite





Sécurité totale par la

**NATIONALE SUISSE ASSURANCES**  
Agence générale  
André BARMETTLER  
NEUCHÂTEL

**AVIS TARDIFS**

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

**Soutien aux occupants de BULOVA**

manifestation  
mardi 20 janvier  
à 18 h 45

Place de la Gare  
départ du cortège à 18 h 30,  
hôtel de ville

Union syndicale - Comité unitaire

Magasin et dépôt  
Famille A. Schüpfer primeur  
Promenade-Noire 6

**F E R M É**

mercredi, pour cause de deuil.

**PRÉPAREZ-VOUS AUX EXAMENS DE l'Université de Cambridge**

maintenant  
« FIRST CERTIFICATE »

Mardi et jeudi à 19 h

« PROFICIENCY »

Mercredi à 19 h

Mme L. BALKAN, Saint-Honoré 12  
tél. 24 59 71 (matin) 24 02 09 (soir)

Centre culturel neuchâtelois  
Donnerstag 22. Januar 20.30 Uhr

**HEINRICH HEINE**

Rezitation und Musik

Gruppe « Lyrik und Musik », Zürich

Eintritt Fr. 10.—, 7.—, 5.—. Tél. 25 90 74

**VPOD**

section enseignants

Le comité cantonal du SNCEPS  
invite les enseignants à participer  
à la manifestation de

**soutien aux occupants de BULOVA**

mardi 20 janvier, à 18 h 45,  
place de la Gare.

Cortège : 18 h 30 hôtel de ville.

**Nouvelles inscriptions****COURS D'ANGLAIS POUR ENFANTS**

Camps d'été prévus

Mme L. BALKAN, Saint-Honoré 12

Tél. 24 59 71 (matin) 24 02 09 (soir)

**PS Le parti socialiste PS**

invite ses membres et sympathisants  
à participer à la manifestation de

**soutien aux occupants de Bulova**

mardi 20 janvier à 18 h 45  
place de la Gare

Cortège : 18 h 30 hôtel de ville

**A Neuchâtel et dans la région****Etat civil de Neuchâtel**

**Naissances.** — 12. janvier. Spazzafumo, Alexandra, fille de Luigi-Franco-Giuseppe, manœuvre, Neuchâtel, et de Janine-Yvette, née Kaufmann; Dürrenberger, Nicolas, fils de Peter, employé de bureau, Neuchâtel, et de Martha-Elisabeth, née Meier. 15. Vust, Michel-Christian, fils de Jean-Fabrice-Erland, médecin, Neuchâtel, et de Monique-Tsilly, née Mussard. 16. Nassri, Wahbi, fils de Neji, aide-infirmier, Boudry, et d'Oum-Elkir, née MBarki; Wittwer, Christophe, fils de Daniel-Gottfried, cantonnier, Neuchâtel, et de Josiane-Irène-Marie, née Prétot; Zbinden, Michel, fils d'Alain-Claude, menuisier, Cornaux, et d'Huguette-Ida-Juliette, née Krattinger.

**Publication de mariage.** — 19. janvier. Käser, Adolf, étudiant, et Tellenbach, Marie-Louise, les deux à Bâle.

**Décès.** — 17 janvier. Mosset, Eugène-André, né en 1915, menuisier, Cernier, époux d'Hildegard-Dora, née Honold; Jacot, Charles-André, né en 1908, ancien manœuvre, Neuchâtel, veuf d'Hedwige-Alvina, née Leuenberger. 18. Hofmann, née Kohler, Marie, née en 1897, ménagère, Cornaux, veuve d'Hofman, Hermann.

**CORTAILLOD****Que de promeneurs!**

(c) L'agréable chemin pour piétons qui longe le bord du lac du Petit-Cortaillo à la Tuilière a été pris d'assaut, dimanche, par des centaines de promeneurs. On a noté en outre la présence de roulettes de camping stationnant aux alentours du stand de tir, ce qui est plutôt étonnant et insolite!

**AVIS TARDIFS**

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

**Choux-fleurs**  
le kg **1.90**  
(ESCALOPES  
DE DINDONNEAU PANÉES)  
**aux Gourmets**

**Naissances**

Madame et Monsieur  
Claude HAUSSENER - BALMER,  
Philippe, André, Claude-Alain ont le  
bonheur d'annoncer la naissance de

**Thierry**

19 janvier 1976

Maternité Landeyeux 2046 Fontaines

Monsieur et Madame  
Eric LOUP-JOLY et Pierre-Jean ont  
la grande joie d'annoncer la naissance  
de leur chère fille et sœur

**Anne-Françoise**

Genève, le 18 janvier 1976

10, chemin Frank-Thomas

1208 Genève

Monsieur et Madame  
BONAROSA-LUPEZZA ont la joie  
d'annoncer la naissance de

**Vanessa**

le 19 janvier 1976

Maternité Pourtalès Sources 4  
Bôle

**Assises de la Musique militaire de Colombier**

De notre correspondant :

L'Assemblée générale de la Musique militaire a eu lieu vendredi. Elle était présidée par M. Samuel Porret et plus d'une quarantaine de membres assistaient à la séance. Parmi les invités, on notait la présence de MM. Ch. Augsburger, conseiller communal et président d'honneur, H. L'Hardy et J. Richard, membres d'honneur, ainsi que de plusieurs membres honoraires. MM. Jean Donazzolo et Marcel Calame, respectivement président de la Fédération des fanfares du district de Boudry et président de l'Association des musiques militaires du canton étaient également présents.

Après acceptation du procès-verbal, on passa aux divers rapports. L'effectif actuel s'élève à 38 membres actifs; il y a eu trois admissions et aucune démission au cours de l'exercice écoulé. Un rapport de gestion très complet et faisant véritablement le tour de tous les problèmes a été présenté par le président. On y relève que la société poursuit bien les buts fixés par les statuts, soit : vulgariser la musique instrumentale, former de jeunes musiciens, offrir des concerts à la population, concourir à toutes les manifestations officielles, patriotiques et autres. En 1975, les musiciens ont été sollicités 71 fois pour des répétitions ou des services musicaux. Il y a actuellement 25 jeunes musiciens en cours de formation. Celle-ci ne va pas sans poser de sérieux problèmes d'organisation avec un contingent si élevé. Une demi-douzaine de moniteurs et d'instructeurs disponibles et dévoués s'en occupent.

Conformément à l'esprit des statuts, le président a eu le souci constant de

maintenir l'union des membres dans un esprit de saine confraternité et de camaraderie. C'est par une série de concessions personnelles qu'on vise à l'intérêt supérieur de la société et au succès de toutes les activités et des buts poursuivis.

**NOMINATION DU COMITE**

Le comité a été renouvelé : président, M. Samuel Porret; vice-président, M. Pierre Bucuzzi; secrétaire, Mme Monique Link; caisse, M. Francis Küffer; responsable des élèves, M. Roger Augsburger; uniformes et batterie, M. Arsène Roggo-Droz; instruments et matériel, M. Michel Humbert-Droz; archives musicales, M. Jean Bourquin; banneret, M. Armand Bormand; directeur, M. Francis Villemain; sous-directeur, M. Philippe Udriet; vérificateurs de comptes, MM. Charly Denervaud, Hervé Heller et François Bovay (suppléant).

Les comptes présentent un déficit, mais la situation ne peut pas encore être qualifiée de catastrophique, certaines

entrées de fonds étant encore prévues. Pour 1975, les recettes atteignent 16.412 fr. 85 et les dépenses 20.349 fr. 20; il y a donc un déficit de 3936 fr. 35.

Pour être dans le ton, il est présenté un budget dit d'austérité pour 1976. Recettes 15.200 fr., dépenses 15.100 fr., déficit présumé : 100 francs.

Sous l'impulsion de M. Francis Villemain, la société a pris un élan nouveau. Lors de sa participation à la dernière fête cantonale, elle a obtenu un classement honorable. C'est sans appréhension que la Musique militaire peut se préparer et doit se présenter à la prochaine fête fédérale qui aura lieu à Bienna en juin prochain. Ils sont 18 membres qui ont fait preuve de beaucoup d'assiduité aux répétitions et aux services. Ils sont félicités et récompensés par un couvert (cuillère ou fourchette). Parmi ces derniers, on en compte cinq qui n'ont jamais été absents : Samuel Porret, président; Francis Villemain, directeur; Mario Tarabba, directeur-tambour; Vincent Zbinden et Joseph Zuccone.

La fin de la séance a encore été marquée par l'intervention de M. Ch. Augsburger, conseiller communal, lequel apportait les salutations et les vœux de l'autorité communale. Il a notamment relevé la place importante que prend la jeunesse dans la société, ce qui permet de bien augurer de l'avenir. D'aimables paroles ont encore été prononcées par MM. J. Donazzolo et M. Calame. Le copieux ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée. Elle fut suivie d'une agape.

**Cornaux hier Les bonnes saucisses et le blanc des Rièdes...**

De notre correspondant :

La commune de Cornaux avait autrefois, au XVIII<sup>e</sup> siècle par exemple, un vignoble fort étendu lequel se situait entre la limite de Cressier et celle de Saint-Blaise, jusqu'au valon de la Prévôté. Le ban des vendanges était levé par étapes successives : le premier jour pour le vignoble situé du côté de Cressier; le deuxième pour les Prises du village; le troisième pour les Rièdes et les Combes; le quatrième pour les vignes aboutissant sur les chemins et le cinquième jour partout ailleurs. Tout ce qui était vignes en dessous des chemins des Grandes-Vignes et du Vignoble a été arraché et planté en vergers de pruniers.

La Communauté possédait un parchet de huit ouvriers, situé aux Prises, en dessous de la Ciberie. Lors, commença la saison des vendanges, les propriétaires étaient convoqués pour décider de la levée du ban. A l'issue de la séance, le Conseil communal offrait la récolte de sa vigne en enchères publiques et le prix obtenu servait de base pour les ventes des particuliers.

**LA GOUTTE**

D'AUGUSTE DAVOINE...

Aux Rièdes, un citoyen notoire de Marin, M. Auguste Davoine, possédait un fort beau parchet qui par sa situation ensoleillée et le sol calcaire graveleux lui donnait une goutte de choix. M. Davoine cumulait dans sa commune, agricole à cent pour cent à cette époque, de nombreuses fonctions : secrétaire, inspecteur du bétail, chef de section, etc. Sa table, dans la salle commune, était encombrée de livrets de service militaire et de registres. Sa gouvernante, on l'appelait « la Louise ». C'était une autre personne folklorique et elle avait fort à faire pour maintenir de l'ordre.

Lorsqu'il avait des difficultés dans ses affaires, M. Davoine disait tout simplement :

— Je veux écrire à Robert! Il veut déjà venir me « déprendre ».

Ce Robert était M. Robert Comtesse, conseiller fédéral, lequel était lié d'amitié avec M. Auguste Davoine. Alors la « Louise » mettait une bonne saucisse au feu sur le feu. On coupait des tranches de pain sentant bon le terroir, et le tout, arrosé d'une bouteille de blanc des Rièdes, cimentait l'amitié qui unissait ces deux citoyens.

Lorsqu'on passe avenue de la Gare, à Neuchâtel, la vue du buste en bronze de Robert Comtesse remet en mémoire de certains anciens la silhouette caractéristique de M. Auguste Davoine, lequel habitait la maison, propriété actuelle du président de commune, M. Gaston Gehrig.

Mais les temps ont changé : là où il y avait des vignes, on voit paître maintenant des génisses et des moutons. P.M.

**Assemblée de la commission du feu de Boudry**

(c) Vendredi soir, la commission du feu de Boudry, sous le commandement du capitaine F. Biedermann et en présence des conseillers communaux J.-P. Boillot et Pierre Udriet, se réunissait pour établir le bilan d'activité de 1975 et faire part des nouvelles nominations et des licenciements. C'est le conseiller communal J.-P. Boillot qui ouvrit la séance pour féliciter d'abord les « licenciés » atteints par la limite d'âge de 45 ans soit :

Les sergents Jean-Pierre Porret, 25 ans d'activité, Germain Butty, 19 ans d'activité et Gilbert Binggeli, 9 ans d'activité. Puis, les sapeurs Gilbert Boehm, 25 ans d'activité, Willy Perrotet, 18 ans, Giovanni Fant, 7 ans et Félix Jaquet, 25 ans. C'est le plus fort contingent libéré. Dans sa séance du 28 mai 1975, sous la proposition du capitaine Biedermann, le lieutenant Pierre-André Perret-Gentil fut élevé au grade de sergent-major. Le capitaine remercia particulièrement M. J.-P. Porret pour son service impeccable des hydrants alors que M. J.-P. Boillot, en remettant les insignes aux « démobilisés », remerciait le corps des sapeurs-pompiers tout entier pour sa tenue et son travail.

Sept interventions sont à signaler au cours de l'année 1975 contre 15 en 1974. Le plus grave incendie de ces dernières années fut celui qui détruisit la menuiserie Boehm. M. Giovanni Fant remercia la commission au nom des démobilisés.

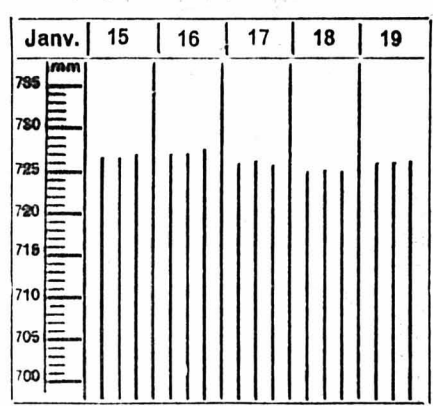
Ajoutons encore que le corps des sapeurs-pompiers de Boudry compte 9 officiers, un fourrier, un aide-fourrier, 18 sous-officiers et 79 sapeurs. La séance se termina par une savoureuse fondue.

**Pêche dans le lac**

La pêche dans le lac de Neuchâtel se présente comme suit : perches : très faible; gardons (vengérons) : faible; brochets, brèmes, carpes, lottes : nulle. Réouverture des pêches pour les truites et les paléés.

**Observations météorologiques**

Observatoire de Neuchâtel : 19 janvier 1976. Température : moyenne : 0,5, min. : 2,5, max. : 3,4. Baromètre : moyenne : 725,4. Vent dominant : Direction : nord-ouest. Force : calme à faible jusqu'à 10 h ensuite sud, sud-est faible. Etat du ciel : légèrement nuageux à nuageux et brumeux jusqu'à 13 h 30, ensuite couvert.



Niveau du Lac : le 19 janvier 1976 : 428,90.

Prévision météo. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le temps sera encore en partie ensoleillé dans l'ouest et le Valais sinon il sera très nuageux ou couvert. Quelques précipitations intermittentes se produiront localement, surtout dans l'est et en montagne. La limite des chutes de neige s'élèvera vers 1000 mètres. La température en plaine sera comprise entre 0 et -4 la nuit et entre 2 et 6 degrés l'après-midi. En montagne le vent du nord-ouest se renforcera.

Sud des Alpes et Engadine : en général ensoleillé.

Evolution probable pour mercredi et jeudi. — nord : très nuageux, précipitations intermittentes, plus durables en montagne. Neige progressivement jusqu'en plaine.

Sud : quelques chutes de neige éparpillées le long des Alpes sinon assez ensoleillé.

**Avis mortuaires**

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Henri Schüpfer, à Yverdon, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants; Monsieur et Madame René Schüpfer, à Genève, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Fernand Schüpfer, à Morges (Tolochenaz); Monsieur et Madame Daniel Schüpfer, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Aloïs Schüpfer, à Neuchâtel, et leurs enfants, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur****Aloïs-Léo SCHÜPFER**

retraité CFF

leur très cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, arrière-arrière-grand-papa, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 89<sup>me</sup> année, après une courte maladie.

2017 Boudry, le 19 janvier 1976.

(Louis-Favre 56).

Aimez-vous les uns les autres  
comme je vous ai aimés.

Jean 13 : 34.

L'inhumation aura lieu mercredi  
21 janvier.

Culte au temple de Boudry, à 14 h 30.  
Domicile mortuaire : hôpital cantonal  
psychiatrique de Perreux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les parents, amis et connaissances de  
**Monsieur Alfred JURIENS**

ont la douleur d'annoncer son décès,  
survenu après une courte maladie, dans  
sa 61<sup>me</sup> année.

2316 Les Ponts-de-Martel,

le 18 janvier 1976.

L'inhumation aura lieu à Neuchâtel,  
mercredi 21 janvier.

Cérémonie religieuse à la chapelle du  
cimetière, à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du  
cimetière de Beauregard.

Domicile de la famille : Madame  
Joseph Bossel-Juriens, rue du Moulinet  
2, 1350 Orbe.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**REMERCIEMENTS**

Le comité de la Chorale Saint-Pierre,  
Boudry a la tristesse d'annoncer à ses  
membres et amis le décès de

**Madame****Emma VONLANTHEN**

maman de leur dévoué membre, Made-  
moiselle Marie-Louise VonLanthen.

Ils sont priés de participer à la messe  
de sépulture, mardi 20 janvier, à  
13 heures.

**REMERCIEMENTS**

Très sensibles aux innombrables témoignages d'affection et de sympathie reçus pendant cette période de deuil, la famille et la fiancée de

**JEAN-MARIE PAYOT**

remercient très sincèrement tous ceux qui les ont entourés et réconfortés durant cette douloureuse épreuve. Leur présence, leur message, leur envoi de fleurs et les soins moraux et physiques prodigués à Jean-Marie, ont permis de mesurer toute l'ampleur de leur amitié et de leur dévouement.

Neuchâtel et Boudry, janvier 1976.

**Avis mortuaires**

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Charles Redard-Hofmann et leurs enfants, à Couvet; Monsieur et Madame Jean Talasz-Hofmann et leurs enfants, à Cornaux; Monsieur et Madame Daniel Redard et leur fille, à Couvet; Monsieur et Madame Marcel Portmann, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part  
du décès de

**Madame****Hermann HOFMANN**

née Marie KOHLER

leur très chère maman, grand-maman,  
arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur,  
tante, cousine, parente et amie, enlevée  
à leur tendre affection, dans sa 79<sup>me</sup>  
année.

2087 Cornaux, le 18 janvier 1976.

(Rue des Fontaines 12).

Il essuiera toute larme de leurs  
yeux; la mort ne sera plus, et il  
n'y aura plus ni deuil, ni cri de  
souffrance, ni douleur, car ce qui  
était auparavant a pris fin.

Apo. 21 : 4.

L'inhumation aura lieu à Neuchâtel,  
le mardi 20 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à  
16 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du ci-  
metière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**†**

Madame Aimé Boillot-Daetwyler, à  
Pesoux;  
Monsieur et Madame Armand Gomez-  
Boillot et leur fille Patricia, à Colombes,  
France;

Monsieur et Madame Georges Rog-  
non-Daetwyler, leurs enfants et petits-  
enfants, à Prilly;

Les familles Chapeau, Massard,  
Daetwyler, Fourcy, Rognon, Allenbach,  
Schneiter, parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès  
de

**Monsieur Aimé BOILLOT**

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-  
frère, oncle, neveu, cousin, parent et  
ami, enlevé à leur tendre affection, dans  
sa 69<sup>me</sup> année, après une cruelle mala-  
die supportée avec courage, muni des  
saints sacrements de l'Eglise.

2034 Pesoux, le 19 janvier 1976.

(Carrels 11 c).

Que ton repos soit doux comme  
ton cœur fut bon.

L'inhumation aura lieu à Neuchâtel,  
mercredi 21 janvier.

Cérémonie religieuse en la chapelle du  
cimetière, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du ci-  
metière de Beauregard, Neuchâtel.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les comités de la Colonie française et  
de la Fraternité ont le grand chagrin de  
faire part du décès de leur membre  
dévoté et ami,

**Monsieur Aimé BOILLOT**

Nous garderons de notre compatriote  
un souvenir lumineux et reconnaissant.

Pour les obsèques, se référer à l'avis  
de la famille.

Tous les collaborateurs romands de la  
maison Pfister Ameublements SA, à  
Suh, ont le grand regret d'annoncer le  
décès de

**Madame WIDMER-BLANC**

leur collègue, dont ils garderont le meil-  
leur souvenir.

Ils présentent à sa famille et à ses  
amis leurs sincères condoléances



# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## C'est l'impasse dans l'affaire Bulova

Le personnel exige le maintien de l'usine après « dégraissage » et la direction attend le verdict de New-York

On espérait un geste de détente, un sursis, la fermeture de l'usine renvoyée à plus tard. En réalité, les points sont provisoirement coupés. La direction de Bulova-Suisse attend une décision de New-York « seul compétent pour décider des suites à donner à l'affaire qui l'oppose au syndicat FTMH et, semble-t-il, au personnel de Neuchâtel ». Celui-ci couche un peu plus sur ses positions. Réunis hier matin en assemblée générale, 180 salariés de l'usine ont, d'une même voix, refusé la proposition patronale d'examiner les modalités d'application du transfert à Bienne, suggérant en revanche de maintenir en activité, mais après « dégraissage », Bulova-Neuchâtel.

Comment ? En réduisant déjà les frais administratifs et en exilant l'actuel directeur, sa secrétaire et d'autres « cols blancs » à Bienne. La production serait uniquement supervisée par un chef d'atelier « mettant la main à la pâte » comme c'était le cas avant 1973. Quant au bâtiment, on en louerait la moitié, soit un étage et demi, à des tiers. La poste, Ogival ? On attend des offres. Quant au service d'expédition, il devrait rester à Neuchâtel où toutes les

conditions sont réunies : les PTT, la douane, le chemin de fer et le contrôle de technique des montres se trouvent en effet à quelques pas de l'usine qui possède une installation de stockage réfrigérée qu'on imagine mal être transférée à Bienne.

### MENACES SUR BIENNE ?

Là-bas, le ton est différent. Au cours de la conférence de presse organisée hier après-midi faubourg du Jura en présence de M. Victor Dubois, secrétaire général de l'ACBFH et représentant la partie patronale, M. André Arnaud a rectifié certains points, donné des assurances qui ne sont cependant pas autant des garanties attendues par le personnel. On en trouvera la majeure partie dans le communiqué ci-joint.

Le directeur général a insisté sur le fait que l'occupation de l'usine de Neuchâtel risquait de porter un coup fatal à toute l'entreprise, donc du même coup aux 630 salariés de Bienne. Si les expéditions sont bloquées à Neuchâtel, comment Bulova peut-elle tourner ? Car c'est Neuchâtel qui contrôle pratiquement toutes les montres vendues par Bulova : montres mécaniques montées

ici et qui repartent à Bienne pour emboîtement, calibres « Caravelle » et Accutron qui sont emboîtés à Neuchâtel. Pour M. Arnaud, l'occupation risque donc de paralyser à plus ou moins brève échéance toute l'entreprise. Et dans le pire des cas, ce pourrait être la disparition pure et simple de Bulova-Suisse d'autant plus que la concurrence est prête à livrer ce qu'il faut. Et elle n'attend que cela...

### IMPASSE

Jusqu'à hier matin, M. Arnaud était libre de négocier ces « modalités du transfert ». C'était le sursis que l'on souhaitait. Depuis hier, il ne l'est plus, le personnel repoussant la perche qui lui était tendue.

Alors ? Alors, la réponse est effectivement à New-York, à Harry B. Henshel et à son conseil d'administration. Elle ne portera pas sur l'éventuelle survie de l'usine de Neuchâtel « New York ne pouvant revenir sur cette question de principe ». Le conseil d'administration ne peut donc qu'accepter ou refuser l'étalement du transfert, échappatoire refusé hier par le personnel et, par délégation, par la FTMH. C'est l'impasse.

### VIOLATION OU PAS ?

M. Victor Dubois a parlé ensuite de la violation de la convention collective, rappelant que la fermeture de l'usine de Neuchâtel était officieusement connue bien avant la fin de l'année dernière et que le 13 janvier, lorsque la nouvelle lui fut annoncée officiellement,

la FTMH n'avait pas sourcillé, n'invoquant qu'après coup cette clause de l'accord sur la sécurité de l'emploi.

A Neuchâtel, à peu près à la même heure, M. Tschumi, secrétaire central de la FTMH, a tenu un autre raisonnement. Le projet d'accord sur la sécurité de l'emploi était rédigé le 29 octobre dernier. Il a été soumis à la partie patronale peu après et Bulova ne pouvait l'ignorer, même en invoquant sa fermeture forcée du 19 décembre au 13 janvier. L'affaire pourrait donc être soumise au Tribunal arbitral horloger à moins qu'une décision n'intervienne. Et celle-ci, on le sait, ne peut venir que de New-York...

## Une autre entreprise menacée à Neuchâtel ?

D'après une information de source syndicale, on a appris hier qu'une autre entreprise de Neuchâtel envisageait de fermer. Il s'agit de Drazes SA, filiale de Noz et Cie, dont l'activité pourrait être transférée à Bienne. Rien n'est encore officiellement décidé et le conseil d'administration en parlera lors de sa séance de jeudi. Pour l'instant, le cas d'une vingtaine de salariés, une bonne partie d'entre eux étant des ressortissants étrangers, restera pendant.

Le conseil d'Etat neuchâtelois reçoit ce matin une délégation du personnel de Bulova et de la FTMH. Rude journée pour M. René Meylan et le cortège de ce soir risque d'être plus étoffé que prévu. Cl.-P. Ch.

## Le personnel de Bulova-Neuchâtel : l'occupation de l'usine se poursuit

De son côté, le personnel de Bulova-Neuchâtel a diffusé le communiqué suivant : « Une nouvelle entrevue a eu lieu lundi matin entre la direction suisse de l'entreprise Bulova, l'association patronale, la FTMH et une délégation du personnel.

A l'unanimité, le personnel de Bulova-Neuchâtel maintient, après l'entrevue de vendredi dernier, sa revendication tendant à conserver l'entreprise de Neuchâtel et refuse la proposition patronale d'examiner les modalités d'application du transfert à Bienne.

D'autre part, la direction de Bulova-Bienne n'est pas à même de prendre elle-même une décision et doit en référer au conseil d'administration de Bulova New-York, seul habilité à se prononcer de façon définitive.

Les travailleurs ont, par conséquent, décidé d'en appeler au Conseil d'Etat neuchâtelois.

Les discussions sont suspendues jusqu'au moment où la décision du conseil d'administration de Bulova New-York sera connue. L'occupation de l'usine se poursuit. »

## La direction de Bulova : une épreuve de force qui peut être fatale à toute l'entreprise

Dans un communiqué diffusé hier, la direction de Bulova Watch Co. écrit : « L'industrie suisse en général et horlogère en particulier affronte de grandes difficultés. Evaluation du franc suisse, récession mondiale, concurrence étrangère et rapidité de l'évolution technologique en sont les causes.

Depuis le début de la récession, la direction de Bulova en Suisse s'est attachée à l'étude et la mise en place de toutes les mesures nécessaires à l'adaptation de sa capacité de production au volume des ventes réalisables et au maintien — dans les limites du possible — de sa capacité de concurrence. Cela concerne tous les secteurs de l'entreprise dans le seul et unique but de permettre à la base suisse de Bulova de sauvegarder son existence dans ce pays.

La décision de transférer les départements « stock » et « expédition » de Neuchâtel à Bienne (annoncée en 1975 déjà) et la décision qui a suivi de transférer également les chaînes de montage à Bienne s'inscrivent dans ce programme de restructuration, réorganisation, concentration.

La direction a soigneusement mis au point et diffusé l'information la plus complète (presse, autorités, organisations patronales et syndicales et aussi, surtout, au personnel), l'horaire de transfert, échelonné sur toute l'année 1976, n'a pas encore été fixé ; il était prévu de l'établir sur la base d'une enquête auprès du personnel en cause à Neuchâtel. Des entretiens individuels avec tous les travailleurs de Neuchâtel devaient avoir lieu. Ils ont débuté jeudi, 15 janvier, touchant une dizaine de travailleurs, mais ceux-ci n'ont pas pu être poursuivis à la suite de l'occupation de l'usine dès le vendredi 16 janvier.

On a reproché à la direction que ce transfert ne représentait qu'une manœuvre déguisée de licenciements et les travailleurs de Neuchâtel ont fait part de leur conviction qu'après avoir été transférés à Bienne, ils seraient licenciés dans les deux à trois mois qui suivraient les transferts. Ces reproches ou craintes sont infondés puisque l'offre d'emploi faite aux travailleurs transférés à Bienne l'est sans arrière-pensée.

Le fait d'occuper l'usine de Neuchâtel bloque toute activité et en particulier les expéditions.

Il est évident que cette occupation d'usine et le blocage des expéditions risquent d'annihiler tous les efforts entrepris par la direction depuis plus d'une année pour maintenir les activités de Bulova en Suisse. Par conséquent, elle risque de mener à des licenciements non seulement à Neuchâtel mais également à Bienne. En ultime conséquence et dans le pire des cas, cette épreuve de force

## Contre une mesure arbitraire

S'opposant au « déplacement arbitraire de 190 travailleurs à Bienne », la section de Neuchâtel de l'Union syndicale suisse, et le comité unitaire des travailleurs suisses et immigrés, invitent, dans un communiqué diffusé lundi, « la population neuchâteloise à exprimer son active solidarité avec les travailleuses et travailleurs qui occupent l'entreprise Bulova ».

## Soutien de Gorgier - Chez-le-Bart

Réunie le vendredi 16 janvier en assemblée générale, la section du parti socialiste de Gorgier-Chez-le-Bart (jugant que, conformément à la résolution adoptée au congrès des Brenets du PSN en novembre dernier, des occupations d'usines peuvent se révéler nécessaires pour empêcher les industriels d'appliquer arbitrairement leurs plans et leurs projets », a décidé d'apporter elle aussi son soutien au personnel de l'usine Bulova de Neuchâtel.

## Soutien aux occupants de BULOVA

manifestation  
mardi 20 janvier  
à 18 h 45,  
Place de la Gare

Départ du cortège à 18 h 30,  
hôtel de ville

Union syndicale - Comité unitaire

### BOUDRY

## Acte stupide

Récemment, alors que des collaborateurs de la télévision romande discutaient au château de Boudry de la préparation d'une émission en direct qui aura lieu le 21 mars, le véhicule du réalisateur G.K. a été souillé par des excréments.

Une plainte a été déposée contre lui et les auteurs de cet acte stupide qui ternit la carte de visite de la cité.



## Nouveaux médecins

● PARMi les candidats qui viennent d'obtenir le diplôme fédéral de médecin délivré par l'Université de Lausanne, figurent deux habitants de Neuchâtel, MM. Olivier von Niederhäusern, âgé de 26 ans, et Jean-Daniel Baumgartner, âgé de 26 ans également.

## Vols dans des caissettes à journaux : auteurs identifiés

● LA police cantonale est parvenue à identifier et appréhender les auteurs de nombreux vols dans des caissettes à journaux de la région. Il s'agit des frères M. qui ont reconnu également des vols dans des voitures, délits commis jusque dans les cantons voisins. Ils ont été incarcérés à la disposition du juge d'instruction.

## Bel anniversaire

● AUJOURD'HUI, une fidèle lectrice de notre journal, Mme James Jeanneret, née Marguerite Tissot, domiciliée à Neuchâtel, fête son 90ème anniversaire entourée de sa famille.

## Au Jazz-club

## Le trio Bourquin-Helmann-Guérin

● COMME chacun le sait, il y en a pour tous les goûts au Jazz-club. Samedi soir, c'était donc le tour des amateurs de « free », ou, pour respecter l'appellation actuelle, de « musique improvisée ». « Free jazz » ? « Musique improvisée » ? L'étiquette change, mais l'impression reste la même. On peut aimer. On peut aussi se réfugier au bar en attendant que l'orage passe.

Heureusement, samedi soir, l'orage ne fut pas très meurtrier. Il y eut même de belles éclaircies, grâce surtout à l'excellent contrebassiste Beh Guérin. Grâce aussi à une intelligente exploitation des ressources collectives du groupe, c'est-à-dire, lorsque les trois musiciens (tous de valeur) s'essayèrent à créer avant tout une atmosphère sonore particulière et lais-

saient de côté ces interminables discours torturés où même Archie Shepp s'est plus d'une fois cassé la figure.

Alors ? Alors, ne faut-il pas, pour faire du « free » se trouver dans un état second ? Lorsque cet état n'est pas atteint, on sombre fatalement dans ce genre de concert où les moments intéressants alternent avec de longs passages à vide qui vous donnent envie d'aller au nocturne le plus proche. Disons toutefois que la seconde partie du concert fut meilleure que la première, et que la présence de Léon Francioli au piano ne fit qu'améliorer les choses.

En conclusion : une soirée pour mordus de « new thing » et pour nostalgiques d'un certain « free » aujourd'hui dépassé. JBW

## Le trio Delisle à la Maladière

● POUR la première fois, un « 5 à 7 musical » avait lieu non au Mail, mais dans le joli cadre de pierre et de bois que nous offre une salle plus petite, mais plus proche du centre de la ville : la salle de paroisse de la Maladière. Le concert de samedi, qui a connu une belle affluente, était donné par un ensemble neuchâtelois créé il y a quatre ans et déjà fort apprécié dans la région : le Trio Delisle. Au piano, Claudine Ecklin. Au violon et à la clarinette : Daniel Delisle et Claude Trifoni. Une formation peu courante qui a le grand mérite de se vouer à l'exploration d'un répertoire aussi remarquable que mal connu.

C'est même la première fois que nous entendions les trois trios inscrits au programme... Pour commencer, un « classique » du genre : un Trio de J. Vanhall — l'orthographe du nom ne laisse guère deviner la nationalité tchèque du compositeur ! — dont la veine mélodique, la fraîcheur et la transparence rappellent beaucoup certains « Divertissements » mozartiens. Un peu plus tard, ce fut la joyeuse « Suite » de Milhaud, petit chef-d'œuvre de style concertant dont la densité d'écriture alterne avec le charme tout pastoral de la seconde partie et d'un « Jeu » en duo, pour clarinette et violon seuls. Et dont le pimpant final, d'allure populaire, voire folklorique, fut rejoué en bis à la fin du concert.

Troisième trio, presque contemporain du précédent, également nourri de sève populaire et très accessible à première audition : celui de l'Arménien Khatchaturian. Un peu inégal certes, mais toujours riche de rythmes, de couleurs ; tour à tour envoiement avec ses lents « ostinatos » du piano, ou fantasque comme dans le prestissimo final. Programme complété par une Sonate pour clarinette et piano de Martinù, qui ne manque pas d'humour mais frise trop souvent, à mon sens, l'exercice de style. Et par un autre Martinù, de la meilleure veine cette fois : les sept fameuses « Arabesques » pour violon et piano dont D. Delisle a si bien rendu l'attachant mélange de lyrisme spécifiquement tchèque, de rythmes volontaires et obstinés.

Bref, un concert fort attrayant et très applaudi, dont l'impeccable mise au point soulignait la sûreté technique et l'excellente entente des trois partenaires. Par moments, certes, j'aurais souhaité un phrasé un peu plus souple chez le clarinettiste et un toucher plus nuancé chez le pianiste dont on a pu apprécier, par ailleurs, la belle rigueur rythmique. Quant à la sonorité, parfois trop forte et trop percussive du piano, nous la mettrons volontiers sur le compte de l'acoustique un peu crue de la salle. Surtout pour les auditeurs situés en avant et au centre. L. de Mr.

## Dimanche au Lyceum

## Hubert Fauquex, hautboïste

● CE premier « Dimanche musical » de la saison lycéenne nous a valu un concert assez bref — moins d'une heure — mais de qualité. D'origine valaisanne, Hubert Fauquex est établi à Bâle où il enseigne le hautbois au Conservatoire, après avoir longtemps fait partie du Stadtorchester de cette ville, et plus anciennement encore, de l'OSR. Fortement grippé et de ce fait un peu court de souffle dans la première partie du programme, cet excellent musicien n'en a pas moins montré une maîtrise remarquable, surtout un sens irréprochable du rythme, de la couleur et du style.

### LE HAUTOBOIS, CET INCONNU...

Vu le répertoire du hautbois, sensiblement moins riche que celui de la flûte, les arrangements ou transcriptions sont fréquents. Le timbre pastoral du hautbois convient d'ailleurs fort bien à la gracieuse Sonate pour flûte de Loeliet, donnée au début. Et mieux encore à l'admirable arabesque sonore que Bach a utilisée à deux reprises : dans la Cantate 156 et dans le mouvement lent du Concerto de piano en fa mineur. Ce fut ensuite une Sonate (originale cette fois) de Telemann, au bel Andante, mais qui

ne nous apportait, après Loeliet, rien de très nouveau.

Très à l'aise dans la seconde partie, plus brillante et colorée, de son récital, H. Fauquex nous joua d'abord l'une des trois « Romances » pour hautbois et piano de Schumann : petit chef-d'œuvre de romantisme inquiet et passionné. Puis une plaisante Sonate de ce Donizetti dont les opéras ont malheureusement fait oublier l'abondante production instrumentale. Il y a à ce reste des relicts d'opéra dans cette brève Sonate, à en juger par le « grand air » du début et la piffante Marche finale à la Rossini. Cet intéressant récital devait se terminer par deux pièces typiques de l'Ecole française moderne, qui mettent en valeur les ressources expressives et la virtuosité de l'instrument : « Sarabande et Allegro », de G. Grovlez, et « Pastorale », de Félicien Foret.

Une bonne part des applaudissements revient de droit au jeune pianiste badois Heinz Boerlin, excellent accompagnateur dont nous avons pu apprécier le jeu intelligent, la discrétion et le très beau toucher. L. de Mr.

### LA NEUVEVILLE

## Chute d'un ouvrier

(c) M. Ernest Bonu, ouvrier de l'entreprise Habegger AG qui travaille actuellement à la construction du passage sous-voie de la RN 5 vis-à-vis de la gare, a fait une chute en glissant sur le toit d'une baraque de chantier. Souffrant d'une plaie à la jambe, il a dû être transporté par ambulance à l'hôpital de Bienne.

## Neuchâtelois à la radio

Aujourd'hui mardi à 11 h, François Perret, flûte, et Guy Bovet, clavecin, jouent Mozart et à 22 h 30, Mousse et Pierre Boulanger présentent « Le théâtre des poèmes ».

### PESEUX

## Concert de l'Unité

(c) En guise d'ouverture de la semaine de l'Unité, un magnifique concert a été organisé dimanche à l'église catholique de Pesieux. Deux artistes de valeur, Mme Pierrette Péquegnat (soprano) et M. François Alverath (organiste) ont interprété des œuvres du XVIIe siècle. Frescobaldi, Campra, Pacelbel, J.-S. Bach et Buxtehude, ainsi que des morceaux d'auteurs contemporains, Arthur Honegger, Indemith et un Magnificat de Jean-Frédéric Perrenoud.

Ce riche programme a permis aux musiciens de montrer leurs talents dans des interprétations délicates et nuancées, mettant en évidence les caractéristiques et la variété des œuvres jouées.

sous le regard et l'inspiration de l'Esprit qui vivifie. Unité vécue tantôt avec tension, tantôt avec somnolence.

Enfant, le père Barthélémy était mené à confesse par une tante protestante, qui, elle, n'avait pas besoin de se confesser. Contraste paradoxal, mais sans doute voulu par la Providence, se disait l'enfant songeur. A cette époque, chacun restait encore sur ses positions qui semblaient devoir demeurer telles jusqu'au Jugement dernier.

Si aujourd'hui l'Eglise catholique paraît encore bien secouée par les suites du Concile Vatican II, c'est qu'elle a eu le courage de s'interroger sur sa propre fidélité en se soumettant à une profonde

autocritique. L'ébranlement s'est répercuté dans tous les domaines, de la liturgie à la théologie, prisonnière encore de formulations héritées du Moyen âge.

N'ayons pas peur, on s'interroge sur ce qui est vraiment solide. Hier, le fidèle n'avait accès à la messe que si dans son missel il pouvait suivre la traduction française. Aujourd'hui, dans la liturgie en français, les textes évangéliques occupent une place de plus en plus grande. C'est l'oxygène même qui permet cette respiration profonde que donne la pratique constante des Evangiles. Sans se faire d'illusions sur les insuffisances actuelles, on peut donc regarder l'avenir avec optimisme. P.-L. B.

## Exposition Aimé Montandon à la Galerie 2016 d'Hauterive

L'année 1976 s'ouvre pour le peintre Aimé Montandon sous d'heureux auspices. Ces jours derniers, à la Galerie 2016, à Hauterive, c'était le vernissage d'une première exposition groupant une magnifique ensemble de peintures, de gouaches, de dessins et d'estampes. Le 29 janvier, ce sera à la Galerie suisse de Paris le vernissage d'une seconde exposition qui durera un mois. Enfin, l'été prochain, ce sera la grande exposition rétrospective du Grand Cachot-de-Vent, qui durera trois mois entiers.

Dans une plaquette éditée par la Galerie 2016, M. Alain Petitpierre a reproduit une quinzaine d'eaux-fortes et d'aquarelles, choisies parmi les plus impressionnantes et les plus originales, en y joignant le texte d'un article de Sylvio Acatos, datant de décembre 1975, qui condense en quelques formules saisissantes le message d'Aimé Montandon.

### EXPRIMER L'HORRIBLE

Ce que le graveur a voulu exprimer, c'est l'horrible. Regardez ces paysages nus, ces hommes émaciés marqués par l'épouvante, ces squelettes pendus aux branches des arbres morts. Le temps est nié, l'espace est vide, il ne subsiste qu'une donnée, seule réalité, obsession lancinante : le tragique.

Et le tragique se multiplie de manière monstrueuse. Voici un arbre mutilé, fait de moignons informes, un homme qui regarde, tapi dans le ventre d'un oiseau géant, un cheval squelettique conduit on ne sait où par un individu lui aussi squelettique, et des hommes à califourchon les uns sur les autres, fuyant l'horreur qui les talonne. Il y a cette « Barque des enfers » où l'on se serre peureusement les uns contre les autres, et soudain, dans un relatif apaisement nimbé de poésie, ces Indiens qui jouent de divers instruments face à un étrange volcan ; et enfin ces banquets mélancoliques où l'on dépose sa tête sur la table, où l'on allonge le cou et où les bras se font tentaculaires, images et symboles de rites venant du fond des âges. Telles sont les visions irrationnelles, baroques et apocalyptiques du graveur dont l'inspiration, dès les années 1936 et 1937, annonçait prophétiquement les désastres de la guerre.

Toutefois ce serait une erreur de limiter Aimé Montandon à cette forme d'expression, si originale soit-elle. Il faudrait revoir premièrement les dessins que l'artiste a réalisés dans son adolescence.



## IMMEUBLES

## A vendre

Résidence « La Touraine », Neuchâtel-Serrières

magnifique appartement  
de 3 1/2 piècesplein sud, avec vue sur le lac et la baie d'Auvignier - sis au 11<sup>ème</sup> étage - jouissance de la piscine et des locaux communs de la copropriété - garage à disposition -Fonds propres nécessaires Fr. 50.000.—  
Intérêts mensuels sur créance hypothécaire Fr. 564.—

S'adresser à Fiduciaire Michel Berthoud, 14, rue Pierre-de-Vingle, 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 31 73 83.

## A vendre à Champex-Lac

1450 m, dans petit immeuble de 5 appartements,  
**3 appartements de 4 pièces**  
tout confort, surface 84 m<sup>2</sup>, balcon-terrasse 15 m<sup>2</sup>.  
Vue sur le lac et vue dégagée sur les Alpes.  
Bas prix.Pour traiter : Marcellin Clerc, immobiliers  
39, av. de la Gare, SION.  
Tél. (027) 22 80 52.

Couple cherche à acheter une petite

## MAISON

de 3 à 4 pièces,  
entre Neuchâtel  
et Saint-Aubin.Adresser offres  
écrites à C2096  
au bureau du journal.

## Baux à loyer

au bureau du journal

Cherchons à acheter

chalet  
ou petite fermedans le Jura neuchâtelois,  
hauteur 900 à 1300 m.s.m.Offres sous chiffre EB 0098  
au bureau du journal.maison  
de 2 appartements1 appartement 4 pièces, 1 apparte-  
ment 2 pièces ;  
bien entretenue, dégagement,  
chauffage général.  
Prix Fr. 170.000.— ; hypothèques à  
disposition.

Gestion commerciale et immobilière  
Tél. 038 3154 44 Grand-Rue 18 2034 PeseuxBeau choix de cartes de visite  
à l'imprimerie de ce journal

Nous cherchons, pour un de nos clients

## VILLA OU CHALET

région Montmolin, Corcelles  
ou Les Hauts-Geneveys.FIDUCIAIRE  
WILLY BREGNARDFbg du Lac 2 Neuchâtel  
Téléphone 038/24 17 19A VENDRE, dans charmant village,  
région GRUYÈREferme  
rénovéecomprenant : 1 grande cuisine  
4 chambres  
chauffage central

PRIX : Fr. 140.000.—

Pour renseignements et visites,  
s'adresser à :

## RÉGIE BULLE SA

Gérances et promotion immobilière  
Grand-Rue 30 1630 BULLE  
Tél. (029) 2 66 50

## A LOUER

ÉTUDE WAVRE, notaires  
Palais DuPeyrou. Tél. 25 10 63HAUTERIVE : A louer, immédiate-  
ment ou pour date à convenir, beaux  
appartements de

## 3 1/2 CHAMBRES

tout confort. Cuisines agencées. Bal-  
cons. Ascenseur. Situation magnifi-  
que près de la forêt.  
Place de jeux.  
Loyers mensuels dès 590 fr.  
+ charges.  
GARAGES 70 francs.

## BUREAUX

À LOUER immédiatement et à partir  
du 24 juin 1976, dans immeuble  
commercial au centre de la ville,

## 3 PIÈCES

avec cabinet de toilette, chauffage  
général, ascenseur.S'adresser :  
ÉTUDE WAVRE, notaires.  
Tél. 25 10 63.A louer à Cortaillod-village,  
situation tranquille et ensoleillée,  
immédiatement ou pour date à  
convenir,2 PIÈCES dès Fr. 360.—  
2 1/2 PIÈCES dès Fr. 373.—  
3 PIÈCES dès Fr. 445.—  
3 1/2 PIÈCES dès Fr. 487.—  
4 1/2 PIÈCES dès Fr. 560.—

charges comprises.

Tél. 24 42 40.

A louer à Neuchâtel, tout de suite  
ou pour date à convenir,STUDIOS  
TOUT CONFORTsitués :  
rues des Gouttes-d'Or  
de Belleroche  
des Fausses-Brayes  
du Suchiez  
de Grise-PierreRenseignements :  
Fiduciaire Leuba & Schwarz  
fbg de l'Hôpital 13,  
2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 76 72.A louer à Boudry,  
situation tranquille et ensoleillée,  
immédiatement ou pour date à  
convenir,3 PIÈCES Fr. 439.—  
4 PIÈCES Fr. 584.—charges comprises.  
Tél. 24 42 40.À louer tout de suite ou pour date  
à convenir, à Neuchâtel,APPARTEMENTS  
TOUT CONFORT  
de 1, 2, 3 et 4 piècessitués :  
chemin de la Caille  
rues de Grise-Pierre, du Suchiez,  
du Roc, Ed.-de-Reynier,  
F.-C.-de-Marval,  
des VignolantsRenseignements :  
Fiduciaire Leuba & Schwarz  
fbg de l'Hôpital 13,  
2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 76 72.

## BUREAU

A louer immédiatement, près du  
centre, bureau de 3 pièces et dépen-  
dances. Rez-de-chaussée.Adresser offres sous chiffres  
AP 0024 au bureau du journal.Etude Clerc, notaires  
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69À LOUER immédiatement ou pour  
date à convenir à AreuseAPPARTEMENT  
de 4 piècesavec tout confort.  
Jardin. Quartier tranquille.  
A proximité du tram.  
Loyer mensuel : 470 fr.,  
plus charges.

A louer rue de Champrévevres 11

## magnifique appartement

de 1 pièce, Fr. 354.— par mois, char-  
ges comprises.  
Immeuble récent, tout confort.  
Pour visiter : Tél. (038) 25 29 72.  
Pour traiter :


Service Immobilier - Tél. (021) 22 29 16

À LOUER à Saint-Aubin (NE),  
dans l'ancien bâtiment postal,

1. au sous-sol : un local de 44 m<sup>2</sup> avec W.-C. indé-  
pendants ;
2. au rez-de-chaussée : un local de 58 m<sup>2</sup> avec  
W.-C. en propre.  
Aménagement au gré du preneur.

S'adresser à la division des bâtiments de la direc-  
tion d'arrondissement postal, à 2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 22 16 50.

## LOCAUX

pour petite industrie propre, avec bureaux, environ  
100 m<sup>2</sup>, éclairage et chauffage impeccables, à trois  
minutes de la gare de Neuchâtel.

Téléphone : (038) 25 61 31, heures de bureaux.

## ÉTUDE WAVRE

SERVICE IMMOBILIER  
Tél. 25 10 64

## À LOUER

immédiatement ou pour date à convenir :

ROCHER : 1 1/2 chambre, tout confort. Cuisine agencée. Loyer mensuel  
340 fr., charges comprises.POUDRIÈRES : beaux STUDIOS agencés. Loyer mensuel 330 fr., charges  
comprises.DÎME : 2 chambres, tout confort. Cuisine agencée. Loyer mensuel 410 fr.,  
charges comprises.PARCS : appartements modestes de 2 et 3 chambres. Loyers mensuels  
170 fr. et 200 fr.

LES LISERONS : 3 et 3 1/2 chambres, tout confort. Vue.

RUE DE LA CÔTE : 3 chambres, chauffage général. Balcon. Loyer mensuel  
340 fr., charges comprises. Salle de bains à installer.

Dès 24 mars/avril :

ÉCLUSE : 3 1/2 chambres, salle de bains et dépendances. 350 fr.

Av. des ALPES : 5 chambres, bains, chauffage général, ascenseur. Vue.

Av. du 1<sup>er</sup> MARS : 5 chambres, bains, chauffage général et dépendances,  
570 fr. + charges.CRESSIER : appartements de 2 et 3 chambres, tout confort. Ascenseur. Dès  
300 fr., charges comprises.LE LANDERON : beaux appartements de 2 et 3 chambres, tout confort. Cuisi-  
nes agencées, 375 fr. et 480 fr., charges comprises. Places de parc.BOUDRY : bel appartement de 2 1/2 chambres, tout confort. Cuisine agencée.  
Ascenseur. Place de parc.

Hôtel Du Peyrou 2000 Neuchâtel

ÉTUDE WAVRE, notaires  
Palais DuPeyrou. Tél. 25 10 63TERREAUX : A louer, dès le 31 mars,  
appartement de

## 3 CHAMBRES

bains, chauffage central, etc.  
Le locataire devra assumer le SER-  
VICE DE CONCIERGERIE.NEUCHÂTEL  
CENTRE VILLE  
BUREAUXdivisibles, à remettre,  
loyer intéressant, à la  
rue du Trésor 9.

Veuillez contacter :



Service Immobilier - Tél. (021) 22 29 16

CORTAILLOD,  
à louer tout de suite ou pour date à  
convenir,joli et confortable  
appartement de 2 piècescuisinette, salle de bains, cave.  
Loyer mensuel Fr. 327.— plus  
acompte sur charges.Se renseigner pendant les heures de  
bureau (du lundi au vendredi : de  
7 h 30 à 12 h, de 13 h à 17 h 15) -  
Tél. (031) 42 42 26.A louer à Serrières,  
tout de suite ou date à convenir,APPARTEMENT  
de 4 PIÈCESTout confort.  
Loyer 614 fr., charges comprises.S'adresser à :  
Etude François Cartier,  
rue du Concert 6, Neuchâtel.  
Tél. 25 12 55.A louer Saules 17, Colombier,  
tout de suite ou date à convenir,APPARTEMENT  
de 2 PIÈCESConfort, situation tranquille.  
Loyer 467 fr., charges comprises.S'adresser à :  
Etude François Cartier,  
rue du Concert 6, Neuchâtel.  
Tél. 25 12 55.A louer, rue de Champrévevres 1,  
situation remarquable, avec vue panoramique sur le lac  
et les Alpes ; place de jeux pour enfants ; transports pu-  
blics à proximité,MAGNIFIQUES  
APPARTEMENTScomprenant tout le confort moderne, cuisine agencée,  
3 pièces dès Fr. 540.— + Fr. 60.— de charges  
4 pièces dès Fr. 580.— + Fr. 70.— de charges  
5 pièces dès Fr. 704.— + Fr. 80.— de charges  
libres pour date à convenir. Ces prix comprennent : élec-  
tricité pour machine à laver, service de conciergerie, an-  
tenne TV-radio, store à soleil sur loggias.  
Places de parc intérieures : Fr. 65.—Location : FIDIMMOBIL S.A.,  
Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 03 63.

## À LOUER

APPARTEMENT de 3 chambres, tout confort, aux Carrels,  
360 fr. par mois + charges + garage.APPARTEMENT modeste de 2 chambres, jardin, près de la  
gare, 150 fr. par mois.APPARTEMENT modeste de 2 chambres, au centre, 100 fr.  
par mois.APPARTEMENT modeste de 2 chambres, près du centre,  
130 fr. par mois.

STUDIO tout confort, au centre, loyer à convenir.

CHAMBRE MEUBLÉE et chauffée, à proximité de la gare,  
170 fr. par mois + chauffage.APPARTEMENT DE CAMPAGNE, à Boudevilliers, bien situé,  
loyer à convenir.S'adresser à l'Étude de M<sup>re</sup> Albert BRAUEN, notaire,  
rue de l'Hôpital 7, 2000 NEUCHÂTEL.A louer au centre  
de la villestudios  
meublés

dès Fr. 400.—

S'adresser  
à Touraine S.A.  
Tél. 33 55 55,  
heures de bureau.

## magasin d'antiquités

avec ou sans stock, 3 vitrines plus  
dépot. Ce magasin peut servir à d'au-  
tres commerces.Pour renseignements,  
s'adresser sur place,  
Grand-Rue 31 à Saint-Blaise.Etude Clerc, notaires  
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69À LOUER immédiatement ou pour  
date à convenir, à la rue du Rocher,BEAU STUDIO  
NON MEUBLÉavec tout confort. Ascenseur. Vue.  
Loyer mensuel : Fr. 310.—, toutes  
charges comprises.ÉTUDE WAVRE, notaires  
Palais DuPeyrou. Tél. 25 10 63CHEMIN DE L'ORÉE : A louer, immé-  
diatement ou pour date à convenir,  
beaux appartements de

## 3 CHAMBRES

tout confort. Cuisines agencées.  
Place de jeux. Ascenseur.Etude Clerc, notaires  
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69À LOUER immédiatement ou pour  
date à convenir aux Trois-Portes,  
dans un petit immeuble moderne,APPARTEMENT  
de 3 piècesavec tout confort, balcon.  
Loyer mensuel :  
Fr. 450.— plus charges.A louer à Chévard  
(Val-de-Ruz)

tout de suite :

appartement de 3 pièces, 3<sup>ème</sup> étage  
ouest, cuisine agencée, eau chaude  
générale. Fr. 364.— + charges ;  
pour le 24 septembre 1976 ou éven-  
tuellement plus tôt :  
appartement de 3 pièces, 1<sup>er</sup> étage  
est, Fr. 314.— + charges.Tél. Fiduciaire J.-P. Erard,  
Trésor 2, Neuchâtel,  
N° (038) 24 37 91.Etude Clerc, notaires  
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69À LOUER immédiatement ou pour  
date à convenir, à Gibraltar,APPARTEMENT  
de 4 chambreshall, avec tout confort. Balcon.  
Situation ensoleillée. Vue.  
Loyer mensuel :  
Fr. 500.— + charges.A louer tout de  
suite ou pour date  
à convenir, à la  
rue des Fahys,PLACE  
DE PARCdans garage sous-  
terrain chauffé.  
Loyer Fr. 70.—

Tél. (038) 24 67 41.

PARKING  
À LOUERFr. 3.— par jour  
au centre de la ville.Touraine S.A.,  
tél. 33 55 55.A louer à Cudrefin  
appartement  
confortable3 pièces  
jardin, pour le  
1<sup>er</sup> mars ou date  
à convenir.Renseignements :  
tél. (01) 710 77 44,  
le soir.A louer à Cortaillod  
(Bas-de-Sachet)bel  
appartement  
de 4 1/2 pièces(balcon, garage).  
Téléphoner dès  
18 h 30 au 42 23 26.A louer, quartier Chasselas,  
Neuchâtel,  
studios

dès 297 fr., charges comprises ;

1 appartement 2 pièces

382 fr. 70, charges comprises ;

logements

de tout grand confort,  
vue, magasins à proximité.Pour visiter : M<sup>me</sup> Dey,  
Chasselas 16, tél. 24 21 38.Pour traiter : S.I. LA BÂLOISE,  
Lausanne, tél. (021) 22 29 16.A louer à Saint-Blaise, tout de suite  
ou date à convenir,APPARTEMENT  
de 2 1/2 PIÈCES MEUBLÉTout confort, situation tranquille,  
vue imprenable.S'adresser à :  
Etude François Cartier,  
rue du Concert 6, Neuchâtel.  
Tél. 25 12 55.À LOUER à Neuchâtel,  
automne 1976, dans propriété pri-  
vée, 2 appartements remis à neuf de

## 5 et 7 chambres

tout confort. Jardin et garage.  
Situation de premier ordre.Faire offres sous chiffres IA 0043 au  
bureau du journal.

## CORTAILLOD

A louer tout de suite ou pour date à  
convenir jolis et confortablesappartement de 3 1/2 pièces  
appartement de 2 pièces

avec poste de concierge

Faire offres sous chiffres 79-1418 à  
Annonces Suisses S.A., «ASSA»,  
case postale, 3001 Berne.

## BOUCHERIE

à louer au Val-de-Ruz :  
grand local de vente, laboratoire, fri-  
ges, congélateurs, abattoir, appar-  
tement de 4 pièces + 4 indépendan-  
tes, bureaux, 3 garages.  
Libre tout de suite.

Tél. (038) 36 14 37.

A louer à Cornaux,

## 2 1/2 pièces

de 82 m<sup>2</sup>, tout confort, dans immeu-  
ble neuf. Loggia-balcon, cuisine  
agencée, 2 salles d'eau, ascenseur,  
conciergerie.  
Libre tout de suite  
ou pour date à convenir.  
Loyer : Fr. 450.—  
+ Fr. 65.— de charges.S'adresser à l'étude  
J.-J. Thorens,  
rue du Temple 16,  
Saint-Blaise.  
Tél. (038) 33 27 56.A louer à Neuchâtel  
(rue Louis-d'Orléans)  
immédiatement  
ou pour date à convenir

1 PIÈCE Fr. 308.—

4 1/2 PIÈCES Fr. 691.—

Dès le 24 mars 1976

3 1/2 PIÈCES Fr. 563.—

tout confort

GARAGE Fr. 70.—

Tél. 24 42 40.

## DEMANDES A LOUER

Nous cherchons, au centre de la ville ou à proximité,

locaux  
avec vitrines

si possible avec arrière-magasin.

Adresser offres écrites à JD 0070 au bureau du journal.







# LA CHAUX-DE-FONDS

## Formation des jeunes pendant le chômage: une sous-commission vient d'être nommée

De notre correspondant : Dans une question déposée le 24 septembre de l'année dernière, la conseillère générale socialiste Mme Heidi Deneys évoquait le problème de la formation semi-professionnelle. « Une commission fédérale étudie la possibilité d'allouer une indemnité de 25 fr. par jours aux jeunes qui acquerraient une formation

semi-professionnelle, à la condition que celle-ci soit prise en charge et organisée par les cantons et les communes. Une telle éventualité a-t-elle déjà été étudiée dans notre ville ? » Le Conseil communal vient de répondre par écrit à cette question, après avoir reçu de l'OFIAMT, section de l'assurance-chômage, diverses précisions.

L'OFIAMT précise qu'en vue de la prochaine modification du règlement d'exécution de la loi fédérale sur l'assurance-chômage, la commission consultative a également examiné le problème des jeunes qui quittent une école ne disposant pas de formation professionnelle, ou qui interrompent ou abandonnent une formation. La commission propose que ces jeunes puissent également s'assurer sans justifier d'une activité salariée précédente, et qu'ils reçoivent une indemnité journalière calculée sur la base d'un gain assurable de 40 fr. par jour. Le Conseil fédéral décidera prochainement de la modification du règlement.

En ce qui concerne les cours de réadaptation ou de perfectionnement, les indemnités de chômage sont également versées à des personnes qui sont au chômage et suivent de tels cours à la demande ou avec l'approbation de l'Office cantonal de travail. Ces cours ne doivent pas nécessairement être organisés par le canton ou les communes; ils doivent en revanche être propres à développer l'aptitude au placement des assurés.

### FORMATION PENDANT LE CHOMAGE

Du côté communal, on constate que l'indemnité de chômage journalière mentionnée dans la réponse de l'OFIAMT correspond à celle que touche une personne seule, sans charge de famille. Pour un salaire de 40 fr. par jour, l'indemnité de 65 % est de 26 francs. Ce n'est donc pas une indemnité spéciale pour les jeunes qui acquièrent une formation complémentaire ou semi-professionnelle; la mesure prise en leur faveur est, tout en les indemnisant comme chômeurs, de leur assurer de pouvoir suivre leur formation sans devoir répondre à une offre d'embauche.

La « commission chargée d'étudier les problèmes de l'emploi », instituée sur l'initiative du Conseil communal, et qui groupe les partenaires sociaux, les directeurs des écoles professionnelles et les chefs des services communaux intéressés, s'est penchée sur le problème d'une formation pendant le chômage. Une sous-commission, composée de MM. Reist, Delémont, Roulet et Steinmann a été nommée et chargée de voir dans quelle mesure leurs écoles pourraient être utilisées pour dispenser un recyclage professionnel à des chômeurs ou à des jeunes n'ayant pas encore trouvé d'emploi.

## Prochaine séance du Conseil général Vers une hausse de l'impôt maximum sur le revenu des personnes physiques

De notre correspondant :

Au cours de la séance qu'il tiendra ce mois encore, le Conseil général de La Chaux-de-Fonds devra débattre du seul rapport inscrit à l'ordre du jour, à l'appui d'un projet de modification du règlement sur les impositions.

Rappelons que le Grand conseil a adopté en automne de l'année dernière une série de projets de décrets ayant pour but de permettre à l'Etat de mener à bien ses tâches au vu de la dépression économique actuelle. L'un de ces décrets porte modification à titre temporaire de la loi sur les contributions directes. Il comprend trois éléments :

— Hausse de l'impôt maximum sur le revenu des personnes physiques de 12 à 13 %, à partir d'un revenu supérieur à 200.000 francs.

— Possibilité donnée aux communes ayant adopté le système progressif de porter le taux maximum d'imposition du revenu des personnes physiques de 12 à 13 %, pour la même durée de deux ans que celle arrêtée par l'Etat, à savoir pour les années 1976 et 1977.

— Introduction, pour les personnes morales exploitant une entreprise, du système de l'impôt minimum calculé en fonction des recettes brutes, lorsque ce calcul aboutit à un résultat supérieur à celui qu'entraîne la perception de l'im-

pôt ordinaire sur le bénéfice et le capital, cas échéant, sur le revenu et la fortune.

### SAISIR CETTE POSSIBILITE

A l'instar de l'Etat, précise le Conseil communal, la ville n'entend pas s'étendre sur les divers motifs qui, eu égard à la récession économique et à l'évolution de la conjoncture, militent en faveur de cette modification. « Nous sommes conscients qu'elle est de portée limitée. Il nous paraît toutefois judicieux d'utiliser la possibilité qui nous est offerte d'augmenter de 12 à 13 % l'impôt maximum sur le revenu des personnes physiques. Le contrôle que nous avons opéré sur l'impôt perçu en 1974 — basé sur le revenu de 1973 — démontre qu'en ajoutant à notre barème une catégorie de revenu imposable de 120.100 fr. à 160.000 fr. au taux de 16 % permettant d'atteindre le taux maximum de 13 %, nous percevons de la part de 196 contribuables un supplément d'impôt de 340.000 francs. »

On ne peut toutefois pas compter sur une telle plus-value en 1976. Nombre de contribuables à revenus élevés ont été touchés par la récession en 1975, de sorte que l'on escompte, du passage de 12 à 13 % du taux maximum de l'impôt, un apport supplémentaire de l'ordre de 250.000 francs. Proportionnellement,

ce montant correspond aux prévisions de l'Etat pour l'ensemble du canton. »

Les autorités se sont posées la question de savoir s'il était opportun de faire intervenir une augmentation alors que notre économie est en baisse. Après réflexion, elles ont répondu par l'affirmative. Pour un revenu imposable de 160.000 fr., un contribuable paie actuellement un impôt communal, y compris la contribution pour l'hôpital, de 20.544 francs. Il paiera, compte tenu de l'augmentation résultant de la modification envisagée, 22.256 francs. Soit un supplément de 1712 francs.

« Il nous paraît que l'effort demandé, sur le plan communal également à cette catégorie de contribuables, est acceptable. »

### D'AUTRES ADAPTATIONS

S'agissant de l'impôt minimum pour les personnes morales, La Chaux-de-Fonds n'a pas, en tant que commune, à prendre des mesures spéciales. Les bases de taxation et les taux étant les mêmes pour l'Etat et la commune, on perçoit ici un montant équivalent à celui encaissé par l'Etat. Cette plus-value n'est pas facile à estimer. Se basant sur les prévisions de l'Etat (200.000 fr.) pour l'ensemble du canton, on aura, compte tenu du fait que les personnes morales rapportent à La Chaux-de-Fonds le 1/10 de l'impôt total perçu dans le canton, une augmentation à ce titre de 20.000 francs environ.

L'occasion nous étant offerte, conclut le rapport de l'exécutif, il nous paraît opportun, vu l'évolution des revenus de ces dernières années, de proposer au Conseil général l'adaptation de deux articles du règlement sur les impositions, nous mettant en harmonie avec la loi sur les contributions directes, modifiée en 1974. Et de proposer de porter l'impôt minimum de 2 fr. à 5 fr., et de porter le minimum de la taxe de pompe de 3 fr. à 5 francs.

Cet ensemble de propositions permettrait à la ville d'obtenir un supplément de recettes de 288.900 francs. Ceci pour les deux années à venir.

### « Plateau libre » avec le TPR

Ce soir, la télévision romande propose son émission « Plateau libre ». Elle est consacrée au Théâtre populaire romand et plus spécialement à l'un de ses spectacles « Gare au Corbu ».

Au mois de novembre dernier, une équipe de réalisation de la TV s'installait à La Chaux-de-Fonds durant une semaine pour tourner les premières séquences de l'émission de ce soir dans des décors naturels. Au début de ce mois, les dernières séquences étaient tournées à Genève avec l'équipe du TPR. Ce soir, la troupe sera dans les studios à Genève, puisqu'une grande partie de cette émission se fera en direct.

A relever qu'il s'agira d'une troisième version de ce spectacle. En effet, les spectateurs qui ont déjà vu « Gare au corbu » remarqueront qu'il ne s'agit pas de ce spectacle, mais d'une création pour la télévision. Les amis du TPR ne voudront pas manquer cette soirée.

### FRANCE VOISINE

#### Les avocats bisontins en grève

Le mécontentement des avocats s'est étendu au barreau de Besançon. Les avocats qui entendent faire front pour la sauvegarde des libertés individuelles ont décidé une grève générale d'avertissement renouvelable. Elle a débuté aujourd'hui et se terminera samedi.

Pendant cette période, les avocats s'abstiendront de fréquenter le palais de justice. Seul le bâtonnier de l'ordre assurera une permanence.

## Signalisation lumineuse pour piétons: heureuses améliorations envisagées

A titre d'essai, la direction de police a pris des mesures afin d'améliorer les temps de passage réservés aux piétons, aux carrefours du Casino et de la Banque cantonale. L'insertion de compléments d'installations entraîne la mise hors service de la signalisation lumineuse dans ces carrefours durant deux jours environ. Le trafic est réglé par la brigade de circulation.

Les usagers de la route sont priés de réserver toute leur attention aux signes donnés par les agents, particulièrement en cette période hivernale. Jeudi prochain, la situation pourra être rétablie et les piétons bénéficieront alors de conditions nettement plus favorables, notamment par l'attribution d'une phase verte simultanée sur tous les passages.

## CARNET DU JOUR

### La Chaux-de-Fonds

**CINÉMAS**  
Corso: 20 h 30, « Un génie, deux associés, une cloche » (16 ans).  
Eden: 18 h 30, « Rolls Royce baby » (20 ans); 20 h 30, « Les trois jours du Condor » (16 ans).  
Plaza: 20 h 30, « Docteur justice » (16 ans).  
Scala: 20 h 45, « Emilienne » (18 ans).  
**TOURISME.** — Bureau officiel de renseignements: 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.  
**DANSE ET ATTRACTIONS**  
Cabaret Rodéo: 21 h 30 à 4 h.  
Le Scotch: 21 h 30 à 4 h.  
La Boule d'Or: 21 h 30 à 4 h.  
Cabaret 55: 21 h 30 à 4 h.  
Chez Jeanine: 21 h à 4 h.  
**EXPOSITIONS**  
Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).  
Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.  
Musée d'histoire naturelle: coquillages et faune marine.  
Musée des beaux-arts: les collections.

**Vivarium (Jardinère 61):** de 14 h à 17 heures.  
**Bibliothèque de la Ville:** les plus beaux livres suisses 1974.  
**Galerie du Club 44:** François Morellet.  
**Galerie du Manoir:** Cléa et Onelio Vignando, dessins et peintures.  
**Permanences médicale et dentaire:** en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.  
**Pharmacie d'office:** Versoix, 1, rue de l'Industrie, jusqu'à 21 h; ensuite tél. 111.

### Le Locle

**TOURISME.** — Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 75.  
**EXPOSITION.** — Musée des beaux-arts les collections.  
**Pharmacie de service:** Breguet, 28, Grand-Rue; des 21 h, tél. 117.  
**Permanence médicale et dentaire:** en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117, ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

## A la bibliothèque de la ville Les plus beaux livres suisses

La bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds abrite depuis hier et jusqu'à la fin du mois une très belle exposition consacrée aux plus beaux livres suisses 1974, ainsi qu'à quelques ouvrages français de la même année. C'est à l'initiative de la bibliothèque ainsi qu'à celles des bibliothèques de jeunes que l'on doit cette réalisation qui ne manquera pas d'intéresser un large public. Une petite manifestation a marqué, hier en fin d'après-midi, le traditionnel vernissage. En présence notamment du préfet des Montagnes M. Jean Haldimann, de Mme L. Hunziker, présidente du Conseil général et de M. Kurz, président de la commission de la bibliothèque, M. Donzé a rappelé que le choix du jury helvétique s'était porté sur

30 ouvrages venus de Suisse allemande, deux du Tessin et un seul de la Romandie, sur un total de 263 œuvres que les maisons d'édition et les typographes suisses avaient mis en soumission. Il s'agissait d'établir un palmarès tenant compte de la conception et de la présentation graphique et typographique des livres présentés.

Par ailleurs, cette exposition est complétée par des ouvrages français primés en 1974, ainsi que par des affiches anciennes. C'était la première fois que les membres du jury se réunissent au Tessin, à Bellinzona pour, pendant trois jours, se livrer à un examen attentif de la meilleure sélection nationale dans le domaine de l'art graphique.

# Vente spéciale

Autorisée du 15 janvier au 4 février 1976

## Dans le cadre de nos actions spéciales

nous vous signalons que nous offrons tous les matins de

# 10 %

8 h à 9 h 30, un rabais supplémentaire de

## SUR TOUS LES ARTICLES DÉJÀ SOLDÉS

Voilà un avantage intéressant dont profiteront tous les «lèvent tôt»

# Gonset

Yverdon - Neuchâtel - Delémont - Laufen - Fleurier - Ste-Croix - Orbe - Vallorbe - Le Sentier - Château d'Ex - Estavayer - Nyon - Monthey - Martigny - Sion - Viège.

# Patinoire de Fleurier - Ce soir à 20 h 15 - Championnat suisse LNB

# FLEURIER - LANGENTHAL

**Chez André**  
FLEURIER

Rue du Sapin 2a Tél. : 61 18 30  
Ameublement - Décoration  
Articles pour bébés

**BOUCHÈRIE - CHARCUTERIE**

**CHEZ ROMANO**

R. ZUCCOLOTTO

Choix - Qualité à prix modérés  
Fleurier Tél. 61 10 46

**C. JACOT & Cie**  
FLEURIER

CAVE de la CITADELLE  
• Réserve de la Citadelle...  
Le vin de tous les jours...  
Vin de la commune de Tarragone  
Tél. 61 10 96

Alors amis Fleurisans! Que se passe-t-il? Ce tour de promotion devait être, pour vous, celui de la joie, de l'avenir, de l'espoir. Il devait vous permettre de progresser, de préparer la saison prochaine. Il devait être celui de l'avènement de vos jeunes éléments. De ceux qui, demain, prendront la relève. Pour l'heure, vos entraîneurs ont tenté quelques essais dans ce domaine.

Mais vous, les anciens, ceux sur qui repose l'équipe, qu'avez-vous fait pour eux? pour votre club? pour votre public? Certes, on ne va pas mettre tout le monde dans le même panier. Mais que ceux qui doivent battre leur couple le fassent.

Allons les garçons! il est l'heure de vous réveiller. L'heure de démontrer que vous valez mieux que cette avant-dernière place. L'heure de démontrer que votre valeur intrinsèque est venue. D'offrir (enfin!) une victoire à votre public. Il y a cru en vous en début de cette phase finale. Maintenant il doute. Avec raison. Redonnez-lui confiance. N'oubliez pas que sans lui, entre autres, le club ne pourrait vivre, aller de l'avant. Il paie pour vous voir. Pour permettre également au HC Fleurier d'exister, de former des jeunes, d'assurer l'avenir. Il est temps que certains en prennent conscience.

Pour votre publicité dans la FAN

**ANNONCES SUISSES S.A. ASSA**

**EST PRÉSENT**

régulièrement au Val-de-Travers  
Prenez contact  
avec M. René Niederer. Tél. (038) 24 40 00

Agent officiel TOYOTA  
entretien Réparations toutes marques

**GARAGE G. MASSON**

Tél. 63 18 28  
COUVET

Ce soir la venue de Langenthal — la seule équipe qui vous suit au classement — devrait vous redonner goût à la victoire. Vous permettre de vous refaire une santé, de reconquérir votre public. Nous encourageons à nous déplacer à Belle-Roche. Langenthal est à votre portée. Démonstrez-le-nous. Montrez-nous que vous savez vous battre, tirer tous à la même corde. Vous l'avez fait dans la phase initiale du championnat. Il n'y a donc pas de raison que vous ne le fassiez pas maintenant alors que vous pouvez jouer libérés des affres de la relégation.

Allons amis Fleurisans! reprenez courage. Nous serons là pour vous encourager, pour vous démontrer qu'en ces heures difficiles votre public ne vous a pas oubliés. Qu'il vous accorde encore sa confiance ne serait-ce qu'en regard des heures lumineuses que vous lui avez procurées il n'y a pas si longtemps encore.

**Centre Coop Fleurier**

**A la Buvette de la Patinoire**

vous trouverez toujours toutes consommations et petite restauration

Plus que jamais tous à Belle-Roche ce soir. Tous en chœur le « allez les jaunes, allez les noirs, allez les «jaune et noir». Que ce cri ferveur des premières minutes de jeu. Qu'il vous accompagne jusqu'à l'ultime coup de sirène. Qu'il salue une victoire prélude à des lendemains qui chantent...

PS. Ces quelques lignes vous sont adressées en toute amitié même si elles sont moralisatrices.

**publicité?**

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

**Entreprise**

**Pierre Simonin**

Ferblanterie - appareillage couverture Articles ménagers.  
FLEURIER - Tél. 61 11 48

**ENTREPRISE**

**Antonio Buschini**

Gypserie - Peinture - Papiers peints Enseignes - Décorations  
FLEURIER - LES VERRIÈRES  
Téléphone 61 28 39

**Optique**

**FLEURIER ROBERT**

Tél. 61 10 57

**Pharmacie DELAVY**

Fleurier  
Tél. 61 10 79

AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

TÉLÉVISION: Noir-blanc + Couleur  
HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ALLIANCES  
Atelier de réparation - Gravure

**JACCARD**

Fleurier Tél. (038) 61 11 94



# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

122<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL - DE - TRAVERS

## Au tribunal de police du Val-de-Travers

### Ah! c'qu'on est bien, c'qu'on est bien dans son lit...

De notre correspondant régional :

Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Philippe Favarger, président, et Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier, a siégé hier à Môtiers. Une affaire a été renvoyée en raison de la demande d'un avocat.

#### LONGS DÉBATS

L'histoire remonte à deux ans bientôt. Un dimanche matin, E.R., de Couvet, fut réveillé vers sept heures et demi par le transistor d'un colocataire qui écoutait les informations. E.R., mécontent d'avoir été tiré des bras de Morphée, descendit chez le locataire et une discussion eut lieu sur le pas de la porte. Ensuite, à l'intérieur du hall, dira le plaignant.

A un certain moment, le locataire intime l'ordre à E.R., de quitter les lieux. Celui-ci saisit le bras droit du locataire qui eut une luxation de l'épaule avec rechute. Il dut recevoir des soins médicaux, payer des honoraires pharmaceutiques et subir une incapacité de travail de quelques jours. Plainte fut portée pour lésions corporelles, violation de domicile et injures. Toute cette affaire tournait en réalité civilement autour de gros sous.

— J'étais en légitime défense, dit E.R., pour tenter de se justifier.

Mais personne n'a donné au tribunal la moindre preuve que le plaignant avait voulu attaquer son antagoniste. Quatre témoins ont été entendus et la mère du prévenu a été assez mise mal à l'aise par l'avocat du plaignant. Ce dernier a demandé au tribunal d'infliger une peine que le juge estimerait équitable pour lésions corporelles et violation de domicile essentiellement; et d'admettre que le

geste de E.R. a été la cause directe de la blessure du plaignant.

Quant à l'avocat de la défense, il a fait un véritable cours de droit en proposant l'acquiescement de E.R. qui, selon lui, n'a pas agi intentionnellement. Il a soulevé la théorie de la causalité adéquate et c'est la raison pour laquelle le verdict ne sera connu que dans 15 jours.

#### LES DROITS DE LA DÉFENSE

A la suite d'un prélèvement, on a constaté à la laiterie de Saint-Sulpice, que du lait était « mouillé » à raison de 15 %. L'affaire fut dénoncée et un rapport de police a été établi à la suite d'une expertise du laboratoire cantonal. D.T., a alors été prévenu d'avoir mis dans le commerce de la marchandise falsifiée et d'avoir falsifié cette marchandise. D.T. a expliqué comment il refroidissait son lait.

— Il est possible, a-t-il dit, qu'un accident se soit produit. En tout cas, je n'ai jamais voulu mouiller du lait.

Comme il faudrait connaître le rapport de l'expert d'une société coopérative qui achète une partie du lait et pour respecter les droits de la défense, le juge a renvoyé cette affaire à une date ultérieure.

#### RIEN VU, RIEN ENTENDU

Le 11 octobre dans l'après-midi, M.V., qui venait de France, avait stationné sa voiture rue des Petits-Clos, à Fleurier. Il fit une marche arrière et endommagea le véhicule d'un tiers, puis quitta les lieux sans autre forme de procès.

— Tout simplement, parce que je n'ai rien vu, ni rien entendu.

Une femme, qui était à sa fenêtre, assista au choc. La police fut avisée et M.V. intercepté au poste de douane.

— Je ne savais pas ce qu'on me voulait, précisa-t-il encore...

Après avoir essayé de bâtir une sorte de roman feuilleton, M.V. a reconnu devant le juge qu'il était l'auteur des dégâts. Alors que le procureur général avait requis 120 fr. d'amende, M.V., s'en est tiré avec une amende de 80 fr. augmentée de 49 fr. 20 de frais. Comme il avait fait un dépôt de 120 fr., il ne lui resta plus grand chose à payer.

#### PAS D'ESCROQUERIE

Anciennement aux Verrières, S.B. avait acheté quatre pneus pour camions et un bidon d'huile dans une station

d'essence. Il promit de régler son dû en plusieurs fois, mais ne tint pas sa parole.

Le gérant de la station, voulant rentrer dans ses fonds, il s'adressa à l'Office des poursuites. On lui conseilla d'agir par voie judiciaire. Il envoya alors une requête au procureur général qui tout simplement ordonna une enquête et déféra S.B. devant le juge.

— Les affaires vont moins bien, dit-il, en sa qualité de récupérateur. Et puis j'ai eu pas mal de « pépins ».

Au sens de la loi, il n'y a pas eu escroquerie en l'occurrence et S.B. a été libéré de ce chef d'accusation. En revanche, pour infraction à la loi sur l'élimination des véhicules automobiles, il devra payer 150 fr. d'amende et 45 fr. de frais.

## Assemblée de la fanfare « L'Ouvrière » de Fleurier

De notre correspondant régional :

C'est au café-restaurant de la Place-d'Armes qu'a siégé la fanfare « L'Ouvrière » de Fleurier. A l'ouverture des délibérations, M. Willy Lambelet, vice-président, a salué les délégués de l'harmonie municipale de Champagnole, conduits par M. Julien Roussel, qui est aussi membre d'honneur de la fanfare fleurisane. MM. Jean-Louis Barbezat, président d'honneur à l'étranger et M. Henri Chauvin, président de l'harmonie municipale de Champagnole, retenu pour des raisons professionnelles, s'étaient excusés. Trente membres étaient présents.

Après la lecture de la correspondance, M. Charles-Emile Suter, caissier, donna connaissance des comptes du dernier exercice. Ces comptes ont été adoptés à l'unanimité.

Dans son rapport, M. Adrien Procureur, président, a mis en évidence l'activité de la société au cours de l'année écoulée. Il y a eu 51 répétitions, 11 assemblées de comité et 12 sorties, celles notamment du concert annuel, de la fête de district à Noiraigue de la participation au centenaire du magasin « Au sans rival », de la fête de la jeunesse à Buttes, de la fête cantonale au Landeron et surtout celle de l'inauguration de nouveaux équipements.

Par ailleurs, la fanfare a encore participé à la fête de la jeunesse à Fleurier, au 125<sup>e</sup> anniversaire de la section locale de la Société fédérale de gymnastique, à la fête des fontaines à Buttes et au marché d'automne fleurisane.

#### RÉCOMPENSES

Les membres suivants ont été récompensés de leur assiduité : MM. Pierre Lanthén, Robert Meister, Willy Lambelet, Marc-Antoine Clément, Willy Gander, Yves Suter, Silvana Brianza,

Jacques Droz, Charles-Emile Suter, Anne-Catherine Thiébaud, André Jeanneret, Christian Montandon, Pierre Monti, Marie-Carmen Aroyo, Pierre Procureur, Pierre-Alain Oberson, Eugène Borel, Fredy Graf, Denis Jeannin. Ont encore été récompensés MM. Willy Lambelet, directeur; Pierre Hirschy, sous-directeur et Yves Suter, moniteur des tambours. MM. Pierre Monti et Eugène Brotel pour 40 ans d'activité et M. André Cochand pour 35 ans ont été félicités.

#### NOMINATIONS

M. Adrien Procureur a fait part, par lettre, de sa démission de président. Il est contraint d'abandonner ce poste pour des raisons médicales. Il a été remercié du travail accompli et des vœux ont été formulés pour sa santé. M. Charles-Emile Suter a demandé aussi de se retirer du comité. Pendant quinze ans, il a été notamment adjoint, puis président pendant quatre ans et caissier. La société lui a exprimé sa gratitude et M. Willy Lambelet lui a remis une œuvre d'art en témoignage de reconnaissance.

Puis le comité a été formé comme suit : président, M. Jacques Droz; vice-président et secrétaire-rédacteur des procès-verbaux, M. Willy Lambelet; secrétaire-correspondancier et caissier, M. André Jeanneret; archiviste M. Willy Gander; chef du matériel, M. Philippe Hirschy; secrétaire préposé aux convocations, M. René Aeschbacher; adjoint, M. Augusto Raso. M. Willy Lambelet a été confirmé à son poste de directeur et M. Philippe Hirschy à celui de sous-directeur.

La commission musicale est formée de MM. Willy Lambelet, Jacques Droz, Philippe Hirschy, André Jeanneret, Pierre Monti, Auguste Perrin, Charles-Emile Suter et Robert Meister. Ont été désignés pour vérifier les comptes M.

## Pas de grands travaux en 1976 sur les routes fleurisannes

De notre correspondant :

Cette année, la section locale des travaux publics n'entreprendra pas de grands travaux sur les routes communales de Fleurier. Une somme de 45.000 fr. seulement est prévue pour des entretiens

courants. Un montant de 5000 fr. sera affecté à l'entretien des ponts et autres travaux d'art et une somme de 10.000 fr. à l'entretien des plantations.

On consacra 30.000 fr. pour l'éclairage public, 25.000 fr. pour l'achat et l'entretien du matériel, et 9000 fr. pour celui des bâtiments.

#### LES SALAIRES : DÉPENSE PRINCIPALE

La subvention qui sera touchée de l'Etat pour les travaux publics a été évaluée à 25.000 fr., alors que la vente de matériaux et la réfection des fouilles est dévisée à 40.000 francs. La dépense principale de cette section environ 400.000 fr., est constituée par les salaires du personnel au mois et à l'heure et par les charges sociales. Par comparaison à l'année dernière, l'effectif du personnel au mois a passé de 11 à 10 hommes et de six à quatre hommes l'effectif du personnel à l'heure.

#### Rencontre des chrétiens

(c) Les églises réformées et catholiques du Vallon, organisent ce soir à la maison de paroisse de Fleurier, ainsi que mercredi et jeudi soir au même endroit trois rencontres destinées à la population du Val-de-Travers sur le thème « Le renouveau du Saint-Esprit ».

#### Mort d'un musicien

(c) Hier est décédé à Fleurier, M. Charles Jaccoud, âgé de 92 ans. M. Jaccoud était connu dans les sphères musicales du Vallon, où il avait eu l'occasion de diriger plusieurs corps de musique dont il était du reste membre honoraire. Excellent interprète lui-même, M. Jaccoud se produisait encore à un âge avancé au piano; et il fut aussi accordéoniste pendant longtemps. Homme de paix et toujours bienveillant, M. Jaccoud est une nouvelle figure du vieux Fleurier qui s'en va.

#### CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30 : « Les Charlots-Bons baisers de Hong-kong ». Môtiers, musée Rousseau : ouvert. Fleurier : patinoire 20 h 15, Fleurier 1 - Langenthal 1. Fleurier, le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures. Médecin, dentiste et pharmacien : habituels. Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28. Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25. Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81. Sage-femme : tél. 63 17 27. Fleurier, infirmière-visitante : téléphone 61 38 48. Service d'aide familiale : tél. 61 23 74. Les Verrières, bureau de renseignements Banque cantonale. FAN Bureau de Fleurier : 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80. Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118. Police cantonale : tél. 61 14 23

## Reconstruction de la gare de Couvet: les travaux vont démarrer ce printemps

Dans sa dernière séance, le conseil d'administration du RVT a décidé de faire procéder, cette année, à la reconstruction de la marquise de la gare de Fleurier et à la restauration de ses façades d'une part. D'autre part la réfection de la voie sera intégralement entreprise sur une distance de 900 m entre Fleurier et Buttes, la réfection étant déjà achevée entre Travers et Fleurier.

Voici de nombreuses années que l'on parle de la démolition de la gare actuelle de Couvet et de sa reconstruction. De nombreuses études ont été faites à ce propos. Le mois passé, le Conseil général covasson avait procédé à l'échange d'un terrain avec la compagnie du RVT.

Cette fois, la reconstruction de la gare est décidée et les travaux vont démarrer au printemps 1976. Cette nouvelle gare sera érigée un peu plus à l'ouest de celle qui existe actuellement. Pendant la démolition de la gare actuelle et la reconstruction, les locaux de service seront transférés dans le bâtiment en préfabriqué, en dépôt depuis longtemps à La Chaux-de-Fonds puis qui fut amené par la route du Vallon. Pour entreposer les marchandises, un wagon sera stationné à Couvet. Pour la reconstruction de la gare de Couvet, une somme d'un demi-million de francs est bloquée depuis plusieurs années, par décision du peuple neuchâtelois et des autorités fédérales. G. D.

## Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Beat Widmer-Blanc, à Suhr; Monsieur et Madame Jean-Jacques Blanc-Huguenin, à Môtiers; Madame et Monsieur Didier Strauss-Blanc, à Auvernier; Madame veuve Alexis Blanc, à Couvet;

Monsieur Jules Huguenin-Baumann, à Fleurier, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Bernhard Widmer-Falcinelli, à Zetzwill;

Monsieur et Madame Jean-Georges Widmer, à Coire; Monsieur Adriel Widmer et Mademoiselle Silvia Diggelmann, à Ober-Entfelden;

Madame et Monsieur Walter Widmer-Brasch et leurs enfants, à Ober-Entfelden;

les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

**Madame Beat WIDMER**  
née **Josette BLANC**

leur chère et regrettée épouse, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, petite-fille, nièce, cousine, marraine, parents et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 26<sup>ème</sup> année, des suites d'un terrible accident.

Suhr et Môtiers (NE),  
le 17 janvier 1976.

Jo lève mes yeux vers les montagnes, d'où me vient le secours? Le secours vient de l'Eternel, qui a créé les cieux et la terre.  
Ps. 121.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 21 janvier, à Môtiers.

Culte au temple où l'on se réunira à 14 heures.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

Prière de ne pas faire de visite  
Au lieu d'envoyer des fleurs,  
veuillez penser plutôt à l'hôpital  
de Couvet, C.C.P. 20-238

Il ne sera pas envoyé de lettre  
de faire part, le présent avis  
en tenant lieu

Le Conseil d'administration et le Comité de direction de la piscine du Val-de-Travers ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

**Josette WIDMER-BLANC**

fille de Monsieur Jean-Jacques Blanc, leur dévoué secrétaire.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les collaborateurs de la Société neuchâteloise de patronage ont la douleur de faire part du décès de

Madame

**Beat WIDMER-BLANC**

sœur de leur dévouée secrétaire, Mauricette Strauss-Blanc.

L'Amicale des Jeunes de Môtiers a le regret de faire part du décès de

**Madame Beat WIDMER**

sœur et belle-sœur de Mauricette et Didier.

Pour l'ensevelissement, prière de se référer à l'avis de la famille.

La SFG Môtiers a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur Claude MARTIN**

ancien président, moniteur et actif de la société.

## AVIS DIVERS

A louer à Môtiers  
**appartement**  
3 1/2 pièces  
Garage + jardin.  
Tél. 61 15 37 ou  
61 37 28.

## Emission radiophonique en direct de Môtiers

De l'un de nos correspondants :

Evénements musical à plus d'un titre, dimanche prochain en fin d'après-midi, à l'église de Môtiers. Tout d'abord, parce qu'on pourra y entendre l'ensemble « Ricerare » de Zurich et Bâle, dirigé par Michel Piguet et composé de Lorenzo Alpert, Nils Ferber, Stanley King, Michel Piguet et Claude Wassner; il s'agit d'un ensemble fondé en 1963 qui, à l'origine, proposait un répertoire très étendu, du Moyen âge à l'époque baroque, avant de se spécialiser dans la musique instrumentale de la Renaissance. A Môtiers, « Ricerare » jouera uniquement des œuvres de la Renaissance italienne pour flûte, basson, cromorne, schalmaye, bombarde et percussion, notamment des pages mélodiques et rythmiques de Giorgio Mainerio, de Luca Marenzio, d'Andrea Gabrieli, de Girolamo Frescobaldi, de Francesco Bendusi, de Vincenzo Ruffo et de Giovanni Bassano. Une tranche d'histoire musicale assez peu connue, mais combien agréable à entendre par ses sonorités spécifiques, ses ornements improvisés et ses accords « calmes » s'opposant aux « sensibles » tendues en usage dans la musique depuis l'époque romantique!

Ensuite, parce que ce concert excep-

tionnel sera diffusé en direct sur les ondes de la Radio suisse romande II à l'enseigne de la traditionnelle « Heure musicale », programmée maintenant le dimanche en fin d'après-midi sur la seconde chaîne. Il faut remonter au printemps 1973 pour retrouver une retransmission musicale en direct du Val-de-Travers; c'était à l'occasion du 10<sup>ème</sup> Diorama de la musique contemporaine, dont une séquence s'était déroulée au château, aux Mascarones et à l'église de Môtiers.

#### UN RENDEZ-VOUS SUR LES ONDES

Enfin, parce qu'une telle manifestation s'inscrit pleinement dans l'esprit de collaboration qui anime les divers groupements chargés de la vie artistique et culturelle au Val-de-Travers. Au nombre des organisateurs de cette « Heure musicale », figurent, à l'exception de la Radio suisse romande, la Société d'émulation, le Service culturel Migros, les Jeunesses musicales et les concerts de Fleurier. C'est dire l'importance et l'intérêt accordés dans la région, tant à la venue de l'ensemble « Ricerare » qu'à la présence de la Radio romande. Un rendez-vous, donc, à ne manquer ni à l'église de Môtiers ni sur les ondes radiophoniques!

## Chronique du Val-de-Ruz

### Le club des accordéonistes « L'Eglantine » des Geneveys-sur-Coffrane prépare son 25<sup>ème</sup> anniversaire

De notre correspondant :

Le club des accordéonistes « L'Eglantine » des Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane a siégé jeudi sous la présidence de M. Francis Huguenin. A l'ordre du jour, figuraient les comptes et rapports traditionnels, mais aussi et surtout le prochain 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Société. Le comité pour 1976 est formé comme suit : président, M. Francis Huguenin; vice-présidente, Mlle Suzanne Grétilat; secrétaire, Mlle Mary-Lise Grétilat; secrétaire des verbaux, Mlle Cécile Comte; caissière, Mlle Marlène Vaucher; assesseur, M. Eric Nicolet; vérificateurs, Mlle Eliane Etter et M. Jean-Pierre Moser; la directrice est Mme Evelynne Sacristan.

Le comité d'organisation des fêtes du jubilé est formé des membres du comité de la Société et est présidé par M. Philippe Schaer, des Geneveys-sur-Coffrane. Ce comité travaille déjà depuis quelques mois. Les 2 et 3 avril prochains sont les dates choisies par « L'Eglantine » pour fêter ce 25<sup>ème</sup> anniversaire de sa création. Le vendredi sera consacré à la partie officielle au Cercle démocratique des Geneveys-sur-Coffrane, et le samedi, à la grande fête à l'annexe de l'hôtel des Communes avec la participation du

#### Succès pour « les amis du chien »

(c) Trois policiers neuchâtelois, membres de la société cynologique du Val-de-Ruz « Les amis du chien » se sont fort bien comportés avec leurs chiens de races différentes au classement final des examens de la Fédération suisse des guides de chiens de police.

Le cpl Gaston Golliard, de la police locale de Neuchâtel, a obtenu le titre de champion suisse avec son chien doberman « Hassan de Longcourt », avec 220 points (maximum), excellent.

L'appointé Gilbert Pasquier, de la gendarmerie neuchâteloise, s'est classé au deuxième rang avec sa chienne berger-allemand « Betti du Nord » avec 219 points, excellent.

L'appointé Edgar Nourrice, du même corps de police, s'est classé au troisième rang avec son chien Tervueren Qasco de la Garenne », avec 218 points, excellent.

groupe de musique champêtre de Alle et de l'orchestre Charles-André Gonseth.

Voici un bref historique de la société : c'est en novembre 1949 que Mme J. Wenker organisa les premières leçons de musique. Dirigées par M. N. Jeanneret, de Neuchâtel, les répétitions furent suivies régulièrement par quelques filles des villages de la paroisse. Encouragée par l'assiduité des jeunes musiciennes, Mme J. Wenker et sa fille décidèrent alors de fonder un club.

Ainsi, à la fin de l'été 1951, naissait le club des accordéonistes « L'Eglantine ». Poursuivant leurs efforts, les membres de la société préparèrent d'emblée la saison musicale. On choisit les morceaux,

#### SAVAGNIER

##### Nouveaux citoyens

(c) Les autorités communales de Savagnier ont convié, vendredi dernier, à un souper-fondue, à la salle de paroisse, les jeunes gens ayant atteint leur majorité en 1975 ou ceux qui l'auront en 1976. Sept invités sur dix acceptèrent l'invitation. Après le repas, l'allocation du président de commune, M. Rémy Matthey, et la projection de deux films documentaires dont la réalisation neuchâteloise : « Le chant d'un pays » complétèrent le programme de cette rencontre.

#### DOMBRESSON

##### Succès des O.J. du Ski-club Dombresson-Chasseral

(sp) Les organisations de jeunesse du Ski-club de Dombresson-Chasseral se comportent bien aux courses de la coupe Perrier qui se déroulent en janvier et février à la Vue-des-Alpes. La jeune équipe est composée de Karine Aebly, Anne-Catherine Aebly, Jean-Luc Barbezat, Philippe Matthe, Martine Barbezat, Alex Cuche, Patrick Monnier, Yves Barbezat, Jean-Paul Amez-Droz et Philippe Brun. A noter que Karine Aebly et Alex Cuche mènent actuellement dans leur catégorie.

on travailla sans relâche durant l'hiver et le printemps et, le 10 mai 1952, « L'Eglantine » présenta son premier concert en collaboration avec Max Lerel, de Radio-Lausanne pour l'animation de la soirée.

En automne 1952, le club fut admis à l'Union des sociétés locales. « L'Eglantine » depuis lors, poursuit son bonhomme de chemin, en dépit de certaines difficultés rencontrées. Avant de participer à sa première Fête cantonale à Boudry en 1954, elle adhéra encore à l'ACNA (Association cantonale neuchâteloise des accordéonistes). En 1956, Mme J. Wenker et sa fille qui avaient jusqu'alors cumulé toutes les fonctions qu'un comité doit assumer pour conduire une société au succès cédèrent la présidence à M. Marcel Maurer. Aujourd'hui, c'est M. Francis Huguenin qui conduit les destinées de « L'Eglantine ».

#### VALANGIN

##### Début d'incendie

(c) Un début d'incendie dû à une imprudence, s'est déclaré en fin de semaine dans un des HLM de Biolet à Valangin. Grâce à l'intervention rapide des habitants de la maison, le feu n'a causé de dégâts que dans une cuisine.

##### Carnet de deuil

(c) M. Léon Tock vient de s'éteindre dans sa 79<sup>ème</sup> année. Membre du parti socialiste, il fut durant de nombreuses années conseiller général à Valangin puis membre de l'exécutif et président de commune. Il était le père de M. Henri Tock actuel conseiller communal et beau-père de M. Fritz Nussbaum, ancien député au Grand conseil.

#### CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier dès 18 h 30. Permanence médicale : votre médecin habituel. Ambulance : tél. 53 21 33. Aide familiale : tél. 53 10 03. DANSE, Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Grenier, tous les jours sauf le mardi.



## JURA - JURA

### Nouvelle consécration pour le « New Ragtime Band »

Le succès est une arme à deux tranchants : ou il incite à la présomption et à la paresse, ou il constitue un puissant stimulant. Et c'est bien cet heureux effet qu'il a exercé sur le « New Ragtime Band », l'orchestre de jazz bien connu, bruntrudain d'abord, puis jurassien, et désormais « suisse », puisqu'il recrute dorénavant ses membres à Porrentruy et à Moutier, mais aussi à Bienne et à Zurich. On se souvient que cet orchestre doit à ses qualités musicales et au dynamisme de son chef, Jacky Milliet, de Porrentruy, d'avoir accompagné ces dernières années les plus grandes vedettes du jazz : Bill Coleman, Mezz Mezzrow, Albert Nicholas, Benny Waters, Barney Bigard, ou encore Claude Luter. Plusieurs disques ont été enregistrés avec ces musiciens de renom, disques qui font une belle carrière internationale puisqu'ils sont diffusés par les plus grandes marques étrangères. On a même pu les entendre récemment pendant une heure complète à la radio d'Argentine...

**EXPERIENCE PASSIONNANTE**  
Mais de donner la réplique à des musiciens aussi inspirés et prestigieux

#### LES PRÉS-D'ORVIN

### Chalet cambriolé

Dans le courant de la semaine passée, un chalet, propriété d'un habitant de Bienne, a été cambriolé. Un inconnu s'est introduit par effraction dans l'habitation et a emporté un poste de télévision portatif, un tourne-disque et radio, un tapis, un fusil, des sabres ainsi que divers objets d'étaim. Le montant du vol s'élève à quelque 4500 fr. tandis que les dégâts se montent à 200 francs. La police de Reuchenette a ouvert une enquête en collaboration avec la police de sûreté de Saint-Imier.

#### DELEMONT

### Procès Ory-Béguelin : nouveau renvoi

(c) Dans un numéro d'avril 1975, le « Jura libre » qualifiait M. André Ory, ancien secrétaire général de « Force démocratique », vice-chancelier de l'Etat de Berne, d'ancien membre des jeunes frontistes ». Contestant cette affirmation, M. André Ory a porté plainte pour atteinte à l'honneur et, hier matin, pour la troisième fois, il se retrouvait devant le président du tribunal de Delémont en compagnie de M. Roland Béguelin, rédacteur en chef du « Jura libre ». Sept témoins ont été entendus lors de cette audience, cités soit par l'accusation, soit par la défense. L'avocat du plaignant a encore demandé l'audition d'anciens camarades d'études de M. André Ory. Le président examinera cette requête. Il a renvoyé ce procès de presse « sine die ».

## VAUD - VAUD - VAUD

### Au tribunal correctionnel de Payerne Quatre auteurs de « 400 coups » devant leurs juges

#### De notre correspondant :

C'est une affaire aux allures de western, qui est venue, hier matin, devant le tribunal correctionnel du district de Payerne. Siégeant sous la présidence de M. Jean-Pierre Nicollier, la cour est exceptionnellement composée de quatre juges : MM. Frédéric Mayor, Armand Petter, Roger Man, et André Laurent, ce dernier juge « ad hoc ». Le procès-verbal est tenu par M. François Laurent. Le siège du ministère public est occupé par M. Pierre-Philippe Jaccard, substitut du procureur général, tandis que ce sont deux avocats stagiaires, à Lausanne, qui assistent les quatre prévenus : M. D. S., 27 ans, O. G., 21 ans, J.-M. Dt., 21 ans, et J. C. G., 20 ans, frère d'O. G. Il est prévu que les débats dureront deux jours.

Les nombreux délits qui sont reprochés aux accusés vont du vol d'usage d'autos, de résistance aux actes de l'autorité à de nombreux actes de brigandage, commis en maints endroits, en 1974 et 1975. Plusieurs membres de cette bande d'adolescents à la mentalité in-

fantile sont absents du prétoire, ayant déjà été jugés par la chambre des mineurs. Des délits en nombre impressionnant sont reprochés à des degrés divers aux prévenus, ceux-ci n'ayant pas toujours agi de concert, mais, au gré des circonstances, avec d'autres comparses mineurs.

Au cours de la première matinée, seuls M. DS et O. G. ont pu être interrogés, tellement est longue la liste de leurs méfaits. Relevons qu'en cours d'enquête et d'audience, plusieurs personnes lésées ont retiré leur plainte.

#### ALLE

### Projet d'un dépôt pétrolier

(c) Depuis 1972 on parle de l'implantation d'un dépôt de mazout à Alle. Après que deux projets eurent été écartés, une nouvelle variante a été présentée, une assemblée communale aura prochainement à se prononcer sur cet objet. Préalablement, une séance d'information a été organisée. D'ores et déjà les autorisations fédérales et cantonales ont été accordées. Le dépôt se trouvera au lieu-dit « La Fenatte ». La réserve représentera 700 millions de kwh, elle sera constituée de quatre réservoirs et reliée à la voie des C1. Toutes garanties sont données, selon les promoteurs, en ce qui concerne les dangers d'incendie, de pollution, d'émanations. Certains avantages matériels, telle une réduction du prix du mazout, sont offerts à la collectivité.

#### PORRENTUAY

### Piéton renversé par une voiture

(c) Hier vers 18 h, M. Charles Rolla de Porrentruy, fonctionnaire aux douanes, qui traversait une rue près de la gare de Porrentruy, a été accroché par une voiture et renversé. Il se trouvait sur un passage pour piétons. M. Rolla souffre d'une fissure ou d'une fracture d'un fémur. Il a été hospitalisé.

se rendront en mars avec le « New Ragtime Band » à La Neuveville, à Porrentruy, à La Chaux-de-Fonds, et à Moutier. Ils joueront également à Lausanne et à Berne. Dans la même formation, ils enregistreront un disque qui sera diffusé par la maison de Wallace Davenport sur le marché américain.

Dans l'immédiat le « New Ragtime Band » part en tournée une nouvelle fois avec Claude Luter. Ce soir même, il sera à Berne, demain à Moutier, après-demain à Neuchâtel. Dans l'activité de l'ensemble de Jacky Milliet notons encore une semaine complète, du 2 au 7 février, dans une « boîte » parisienne : le « Slow Club », rue de Rivoli, un établissement spécialisé dans la musique de jazz. Voilà un engagement qui constituerait à lui seul une consécration si l'orchestre jurassien en avait encore besoin!

BÉVI

#### COURT

### Exposition nationale d'oiseaux

(c) Quelque 360 oiseaux appartenant à plus de 160 exposants ont été présentés de jeudi à dimanche à la salle de gymnastique à Court, à l'occasion de la cinquième exposition nationale PARUS. C'était une première dans la vallée de Tavannes et un nombreux public a assisté à cette remarquable exposition.

#### ALLE

### Projet d'un dépôt pétrolier

(c) Depuis 1972 on parle de l'implantation d'un dépôt de mazout à Alle. Après que deux projets eurent été écartés, une nouvelle variante a été présentée, une assemblée communale aura prochainement à se prononcer sur cet objet. Préalablement, une séance d'information a été organisée. D'ores et déjà les autorisations fédérales et cantonales ont été accordées. Le dépôt se trouvera au lieu-dit « La Fenatte ». La réserve représentera 700 millions de kwh, elle sera constituée de quatre réservoirs et reliée à la voie des C1. Toutes garanties sont données, selon les promoteurs, en ce qui concerne les dangers d'incendie, de pollution, d'émanations. Certains avantages matériels, telle une réduction du prix du mazout, sont offerts à la collectivité.

#### PORRENTUAY

### Piéton renversé par une voiture

(c) Hier vers 18 h, M. Charles Rolla de Porrentruy, fonctionnaire aux douanes, qui traversait une rue près de la gare de Porrentruy, a été accroché par une voiture et renversé. Il se trouvait sur un passage pour piétons. M. Rolla souffre d'une fissure ou d'une fracture d'un fémur. Il a été hospitalisé.

### GIPUC : constat de décès

« Bien qu'il fût interpartis, le GIPUC (Groupement interpartis d'Ajoie pour l'unité cantonale) fut cautionné à sa création par l'échelon le plus élevé du PLR (parti libéral-radical) du Jura-Nord. Conformément à ses statuts, le GIPUC n'existe plus depuis le 23 juin 1974. C'est ce que précise un communiqué sous forme de mise au point diffusé hier par « Force démocratique nord » après que le GIPUC eut été récemment pris à partie.

Le communiqué rappelle qu'existent toujours les 4566 Ajojoluts qui avaient voté contre la création d'un nouveau canton le 23 juin 1974, lui préférant un « large statut d'autonomie » du Jura au sein du canton de Berne. Nombre d'entre eux, « tout en ne désavouant pas leur appartenance à un parti traditionnel (...) jugent que leurs conceptions, adaptées aux obligations actuelles, méritent d'être affirmées et soutenues dans le cadre de Force démocratique nord », indique le communiqué.

« Le moindre souci d'objectivité fait constater que, dans la conjoncture actuelle, le terme d'antiséparatiste est absolument dénué de sens dans le Jura-Nord, souligne le communiqué. En revanche, une large fraction de la population estime que ce n'est pas avec des drapeaux, des autocollants, des discours velleux et l'institution d'un état de guerre larvée avec des voisins qu'on constituera un canton. » Pour Force démocratique nord, la population « souhaite que la future Constituante explore avec réalisme le maximum d'incidences matérielles auxquelles seront confrontés les habitants de cette région et que ne soit pas remis à d'hypothétiques lendemains l'examen de nos futures conditions d'existence quotidienne. Dans cette optique, conclut le communiqué, il est inutile de ressasser des considérations depuis longtemps périmées. »

## BIENNE - BIENNE

### Centre horloger suisse pour invalides : menaces de fermeture et remous internes

#### De notre correspondante :

L'atelier de production du Centre horloger suisse pour invalides à Bienne va-t-il fermer ses portes ? Hier, toute la journée la question a été débattue par les responsables. A l'heure où nous mettons sous presse, la décision définitive n'a pas encore été prise, la direction des œuvres sociales de la Municipalité voulant encore examiner la question. Actuellement, 17 invalides sont occupés au rhabillage de montres dans cet atelier et seraient licenciés en cas de fermeture. L'atelier et le centre traversent des difficultés financières : « Nous avons 700.000 francs de dettes », nous a déclaré M. René Blank, administrateur.

Le centre dont la création remonte à 1965 s'était fixé comme but d'assurer une formation horlogère aux handicapés, l'idée ayant été émise par plusieurs promoteurs de l'industrie horlogère bienneoise. Les handicapés au terme de leurs études recevaient un certificat fédéral de capacité. L'ouverture d'un atelier de production, permettait de fournir du travail aux invalides n'ayant pu s'intégrer dans l'industrie privée. Allant de pair avec les difficultés que rencontre en général l'industrie horlogère, l'atelier reçut ces derniers temps de moins en moins de commandes et le travail fourni fut payé à 50 % des prix normaux. Aujourd'hui, l'atelier ne gagne par montre réparée que 2 fr. 50, alors qu'en 1974, les prix étaient de 14 francs.

#### MALAISE

En plus des difficultés d'ordre économique, des remous internes sont venus aggraver la situation. Un mécontentement a vu le jour parmi les handicapés. Ceux qui habitent le centre doivent s'acquitter d'un prix de pension dépassant 1000 fr. par mois. Selon eux, les repas qui ne sont pas pris sur place sont tout de même facturés. En cas de maladie, il y a un supplément de 3 fr. à payer par repas servi au lit. Pour les handicapés n'habitant pas le centre, le prix du repas est calculé entre 5 fr. et 7 francs. L'atmosphère du centre semble également déplaire aux habitants. « Lorsqu'on reçoit des visites, on n'hésite pas à ouvrir notre porte pour montrer les chambres à des intéressés », a déclaré l'un des pensionnaires.

#### LYSS

### Voiture emboutie deux fois !

(c) Sur la semi-autoroute Bienne-Lyss un curieux accident s'est produit hier tôt le matin. Pour une raison inconnue, deux voitures s'étaient embouties. Après avoir réglé le différend à l'amiable, le premier automobiliste est reparti, tandis que le second allait récupérer son triangle de pappe. Le conducteur d'une troisième voiture survenant à ce moment ne put donc voir le signal de panne, et son véhicule emboutit alors la voiture accidentée stationnée sur le bord de la chaussée.

#### NIDAU

### Motocycliste légèrement blessé

(c) Hier vers 14 h 10, une collision produite entre une voiture et une motocyclette, place d'Opéron. Le motocycliste a été légèrement blessé et transporté pour un contrôle à l'hôpital régional.

Le plus grave pourtant paraît être le nouveau contrat de travail proposé par la direction aux travailleurs handicapés à mi-décembre. Selon ce contrat, les handicapés sont classés dès janvier selon le principe du rendement. Seuls les invalides qui dans une semaine de 44 heures arrivent à un rendement de 100 % sont payés complètement, soit 1720 fr. par mois pour un ouvrier professionnel. Ce rendement maximal n'est cependant pas précisé dans le contrat actuel. Mais celui qui n'atteint pas 100 % du rendement exigé, se trouve moins payé. En revanche, celui qui dépasse les normes, reçoit une gratification en fin d'année.

Cette façon de procéder — qui n'est même pas utilisée dans des entreprises employant des ouvriers parfaitement valides, crée un problème nouveau. En effet, les ouvriers du Centre ne peuvent pas choisir le travail qui leur est attribué. « Pour réparer une montre, il me faut 10 minutes ou une heure, selon la déféctuosité de la montre », explique un invalide. « Pour la paie toutefois, seule le nombre de pièces réparées compte. De plus, le rendement indéfini permet d'exiger de nous ce que l'on veut bien exiger. » Pour l'administrateur, M. René Blank, « il est tout à fait justifié d'utiliser des normes de travail habituelles pour les handicapés, car ils veulent être considérés comme tout le monde ».

#### CURIEUX PROCÉDE

Dans la lettre accompagnant le contrat, datée également de mi-décembre, l'administrateur mentionne que les invalides n'ayant pas retourné leur contrat au plus tard le 10 janvier 1975, peuvent être considérés comme licenciés en date du 31 décembre 1975 ! Force est de reconnaître que ce procédé ne respecte pas le code des obligations. Un dernier point qui hérisse particulièrement les invalides a trait aux vacances. Selon l'article 5, « la période entre Noël et Nouvel-An est considérée comme une période de chômage ».

Que le centre rencontre des difficultés dans son exploitation est concevable. Qu'une telle phrase figure en revanche dans un contrat de travail non limité paraît pour le moins suspect au représentant de l'OFIAMT, M. Roland Jost : « Un tel article laisse entendre qu'il ne s'agit pas en fait de vacances, mais bel et bien de vacances subventionnées par la Caisse de chômage, c'est pour le moins plus que curieux ! »

#### DÉSILLUSION

La situation en tous cas ne reflète pas les paroles d'espoir prononcées par M. Gilbert Tschumi, membre du conseil de fondation et président de la commission de construction à l'occasion de l'inauguration de l'atelier, le 26 septembre 1974. En s'adressant aux élèves, aux horlogers et au personnel de la maison, il déclara : « Nous avons tous essayé de parvenir sinon à la perfection, du moins au mieux et au meilleur possible. Nous avons aussi voulu vous offrir une école pour apprendre, un atelier pour gagner votre vie, un home pour vous sentir chez vous ». Il conclut en souhaitant que les jeunes handicapés de Suisse ayant choisi le métier d'horloger trouvent dans ce centre non seulement un métier, un gagne-pain, une raison de vivre et d'espérer, mais aussi l'amitié et la solidarité qui aident à surmonter les moments difficiles. Marlise ETIENNE

#### Bel anniversaire

(c) M. Ernst Dubach-Stettler, domicilié 11, rue de Morat, fête aujourd'hui son 95ème anniversaire. M. Dubach jouit d'une parfaite santé et fait régulièrement une petite balade à bicyclette.

## CARNET DU JOUR

#### CINÉMAS

Apollo : 15 h et 20 h 15, « Bruce Lee, Le retour du dragon ».  
Capitole : 20 h 15, « Le train ».  
Elite : 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50, « Un couple si pervers ».  
Lido : 15 h et 20 h 15, « L'incorrigeable » (4ème semaine).  
Métro : 19 h 50 « Si tu veux vivre, tire la rage du tigre ».  
Palace : 15 h et 20 h 15, « Mandingo ».  
Rex : 15 h et 20 h 15, « Shampoo » ; 17 h 45, « La femme du Jean ».  
Scala : 15 h et 20 h 15, « Frankenstein junior ».  
Studio : 15 h et 20 h 15, « Lina Braake » (2ème semaine).

#### PISCINE

Piscine couverte, Palais des congrès : de 14 h à 20 heures.

#### THEATRE

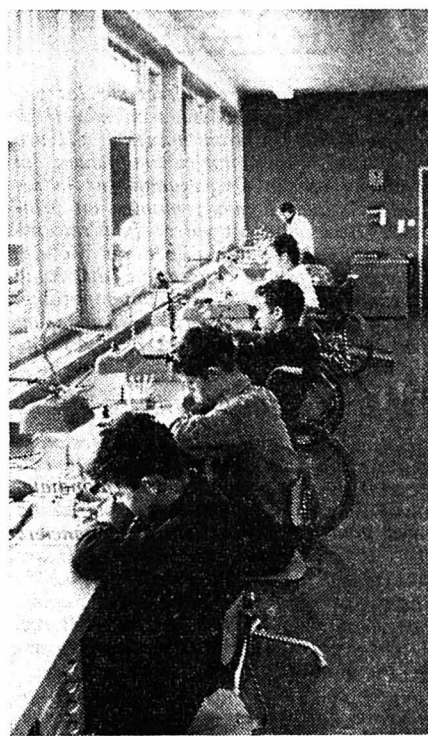
Théâtre municipal : 20 h, « Chambre à louer », une pièce en dialecte et « Muratori ».

#### EXPOSITIONS

Au Caveau des beaux-arts de la Vieille-Ville : 17 janvier - 1er février, achats de la municipalité en 1975.

#### URGENCES

Pharmacie d'office : Hafner, 55, rue de la Gare, tél. 22 43 72.  
Médecin : tél. 22 33 33.  
Dégâts d'eau et de gaz : tél. 22 33 88.  
« Fan-L'EXPRESS » rédaction bienneoise : tél. (032) 22 09 11.



L'atelier du Centre horloger suisse pour invalides : le droit à la dignité dans le travail remis en cause ? (Avispress)

## FRIBOURG

### Double imposition sur les bateaux : le Tribunal fédéral désavoue

#### De notre correspondant :

La loi fribourgeoise du 25 septembre 1974 sur l'imposition des bateaux sera déjà révisée par le Grand conseil lors de sa session de février, sur un point important. De même, la loi neuchâteloise doit être modifiée sous le même aspect. La Caisse publique fribourgeoise s'en trouvera privée d'une recette annuelle d'environ 180.000 francs. Ainsi en a décidé le Tribunal fédéral, statuant sur un recours interjeté contre la loi fribourgeoise (mais non pas contre la loi neuchâteloise) par un avocat bernois, au nom d'un commerçant de Muntzen et d'autres personnes. Un article de la loi attaquée prévoit que l'imposition est doublée pour les embarcations qui appartiennent à des personnes domiciliées hors du canton de Fribourg. Le Tribunal fédéral a estimé que c'est là une discrimination intolérable.

Le législateur fribourgeois avait considéré qu'il était logique de demander une contribution plus forte aux détenteurs de bateaux domiciliés hors du canton, afin qu'ils participent aux frais d'équipement et d'intervention dans le

domaine de la navigation. On admettait qu'il s'agissait là d'une manière de compensation en regard des détenteurs domiciliés dans le canton qui sont, eux, assujettis à d'autres impôts. Mais encore, cette disposition avait un caractère prohibitif. Il s'agissait en effet de s'opposer, par le truchement de l'impôt, à la prolifération des embarcations, pour des motifs touchant notamment à la protection de l'environnement. Le Tribunal fédéral a en quelque sorte jugé que le moyen n'était pas approprié au but.

#### NEUCHÂTEL A DÉJÀ RÉVISÉ LA LOI

L'autorité fribourgeoise n'avait pas mauvaise conscience. Elle n'avait fait que prendre exemple sur la loi neuchâteloise qui prévoit, elle aussi, le doublement de l'impôt pour les bateaux dont les détenteurs n'habitent pas le canton de Neuchâtel. Aucun recours ne fut interjeté contre la loi neuchâteloise. Mais Neuchâtel, ayant pris connaissance de l'arrêt du Tribunal fédéral touchant la

loi fribourgeoise, s'est empressé de corriger sa propre loi en conséquence.

Car ce n'est pas tout. Les recours estimés que le canton de Fribourg a perçu indument des impôts dont la somme est de quelque 180.000 francs. Ils entendent que cette somme soit rétrocédée (mais aucune demande semblable ne vise l'Etat de Neuchâtel). Un juriste de la couronne fribourgeoise est d'avis lui, que l'impôt a été légalement perçu et que pas un sou ne doit être rendu. Il fait valoir que les recours ont attaqué l'article de la loi fribourgeoise, et non pas le montant de l'impôt. Il eût fallu recourir auprès de la commission cantonale de recours en matière d'impôt. Bref, cette thèse juridique apparaît peu solide. Faudra-t-il un nouveau recours et un nouvel arrêt du Tribunal fédéral pour trancher le neud gordien ? C'est possible, à moins que l'Etat de Fribourg ne devienne l'objet d'une plainte pour enrichissement illégitime. Ce serait le comble, tout de même... Michel GREMAUD

## FRANCE VOISINE

### Ils avaient attaqué une vingtaine de personnes dans le territoire de Belfort et en Franche-Comté De dangereux malfaiteurs sous les verrous

#### De notre correspondant :

Des agressions particulièrement odieuses commises dans le territoire de Belfort et dans toute la Franche-Comté, ainsi qu'en Alsace ces derniers mois, ne laissent pas d'inquiéter la population. Les malfaiteurs, le visage recouvert de bas en nylon, opéraient souvent de la même manière, mais jamais à main armée, utilisant des poings américains. L'enquête menée par la brigade des recherches de Belfort a permis de mettre fin à leurs agissements.

Il s'agit en fait d'une tribu de vanniers et récupérateurs qui avaient établi un campement près de Giromagny.

Après de patientes recherches, la gendarmerie a retrouvé leur piste tout de suite après l'agression de fermiers à Etuefont, commise dans la nuit du 6 au 7 janvier. Il s'agissait de M. Joseph Hergott (74 ans), de sa femme Catherine (62 ans) et de leur fils Joseph (19 ans). Tous trois avaient été ligotés, sauvagement frappés et grièvement blessés. Les malfaiteurs emportèrent ce soir-là 18.000 francs, ainsi que des victuailles. Les gendarmes cernèrent le campement et arrêtèrent, le 16 janvier, les quatre bandits. La fouille permit de trouver une

somme assez importante, des couteaux, des pistolets et des poings américains. Les individus avouèrent avoir commis une vingtaine d'agressions.

#### OREILLE ARRACHÉE

Avant de commettre leurs méfaits, ils envoyaient généralement leurs femmes reconnaître les lieux. Les gitans agressaient leurs victimes après leur avoir fait subir des sévices. C'est ainsi qu'une femme eut une oreille arrachée. A Cransot dans le Jura, Mme veuve Petchin, frappée de cécité, âgée de 75 ans, est décédée 99 jours après avoir été agressée par ces individus. Quatre autres malfaiteurs qui font partie de la même bande ont été arrêtés à Nancy. Ils ont été transférés à Belfort. Les huit malfaiteurs qui ont été conduits, dimanche, à la maison d'arrêt de Belfort, sont, Charles Philippe, 64 ans, manoeuvre ; Alfred Hoerter, 30 ans, forain de Giromagny ; Georges Reinhardt, 47 ans, manoeuvre, de Dannemarie ; Gaston Weiss, 40 ans, manoeuvre, de Trobach-le-Bas, 68 ans. Les malfaiteurs arrêtés à Nancy sont Roger Adel, 27 ans ; Jean Adel, 25 ans, Peter Schenk, 27 ans ; Michel Adel, 22 ans, tous originaires du territoire de Belfort.

#### YVERDON

### Début d'incendie

(c) Hier, vers 10 h 45, un début d'incendie s'est produit 26, rue de la Paix, au rez-de-chaussée. Le feu avait pris naissance sous l'évier, à l'emplacement de la poubelle. Le groupe PPS I se rendit sur place et parvint à circonscrire le sinistre à l'aide d'extincteurs. Toutefois les dégâts sont assez importants. Le feu a notamment endommagé une machine à laver, un frigo, les parois et le plafond du local. Les dégâts sont estimés à plusieurs milliers de francs.

### Enfant sauvé de la noyade

(c) On a appris dimanche que le petit Philippe Guédât, sept ans, domicilié à Yverdon, était tombé vendredi dans la Thiele à la sortie de l'école alors qu'il s'était aventuré au bord de la rivière sur un ponton. C'est un habitant d'Yverdon de passage qui l'a repêché. Puis l'enfant a été reconduit par un cyclomotoriste chez ses parents.



# ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

## L'Iran a été le principal acheteur de matériel de guerre suisse en 1975

BERNE (ATS). — Le matériel de guerre exporté en 1975 a atteint la somme de 369 millions de francs environ. Il en résulte une augmentation de 133 millions par rapport à l'année précédente (236 millions de francs). En dépit de cette augmentation, la part des exportations de matériel de guerre reste pratiquement inchangée à 1% du total des exportations. L'Iran a été le principal acheteur de matériel de guerre suisse (quelque 119 millions de francs).

Viennent ensuite la République fédérale d'Allemagne et l'Espagne avec 88 millions de francs environ chacune, la Norvège (15 millions), l'Autriche (10

millions), la Suède (9 millions), a indiqué lundi un communiqué du département militaire fédéral.

L'Iran et l'Espagne n'ont reçu pour ainsi dire que des armes de défense contre avions, les munitions et les appareils de conduite du tir. La majorité des exportations en Allemagne concerne du matériel de même nature, ainsi que des pièces pour véhicules blindés.

Les livraisons, qui comprennent des systèmes d'armes complets, ont pour conséquence d'enfler fortement — c'est-à-dire pendant quelques années — les exportations dans les pays en question. Lorsque les livraisons auront pris fin,

ces exportations retomberont à des sommes insignifiantes.

La faible partie des livraisons dans les Etats du tiers monde est digne d'être mentionnée, poursuit le communiqué. Elle était en 1975 de 9,4 millions de francs ou 2,54% des exportations totales de matériel de guerre.

Treize entreprises suisses ont livré du matériel de guerre pour une somme supérieure à 1 million de francs. Ces grandes entreprises occupent, outre leur propre personnel, de nombreux sous-traitants. Les commandes très décentralisées favorisent le maintien de l'emploi.

## VALAIS - VALAIS

### Le coût de la santé en Valais

De notre correspondant : Conférence de presse importante hier matin à Sion. A 9 heures déjà M. Arthur Bender, chef du département de la santé publique convoquait son monde dans l'un des salons verts du palais du gouvernement.

L'objet de cette séance d'information était de taille : la nouvelle convention liant à l'avenir hôpitaux et caisses-maladie. Cette convention qui suscita maintes polémiques dans le canton et des remous chez les intéressés vient d'être homologuée par l'Etat. Bien sûr c'est la question des tarifs, du prix de la santé dans le canton, qui heurta surtout les esprits.

La nouvelle entente intervenue consacre, note l'Etat, « l'esprit de collaboration dont les deux partenaires ont fait preuve » finalement. On apprend ainsi

que les prix que les hôpitaux valaisans appliqueront en 1976 seront les mêmes que ceux de 1975. Ces prix forfaitaires comprenant bien sûr le séjour à l'hôpital et les frais d'intervention seront les suivants cette année : 149 fr à Monthey, 155 fr à l'hôpital de Martigny, 168 fr à l'hôpital de Sion, 175 fr à Sierre, 139 à Viège et 139 à Brigue.

Il va sans dire que les frais effectifs sont bien supérieurs dans les hôpitaux et arrivent pour certaines interventions à plus de 350 fr par jour mais la formule du prix forfaitaire permet cette compensation. D'autre part, la journée revient actuellement à l'hôpital de Sion par exemple à plus de 200 fr par jour. Si le prix descend finalement ici à 168 fr, cela vient des subventions publiques.

Une analyse des coûts hospitaliers de

1975 démontre que 60% des dépenses des hôpitaux est constitué par les frais de personnel. En 1970 ces mêmes charges représentaient 45% des frais d'exploitation. L'amélioration des soins fournis, des horaires de travail, une technique plus grande, la diminution du personnel religieux, ont été les principaux facteurs d'augmentation des frais de personnel en Valais.

Le secteur soignant et médico-technique englobe 75% des frais de personnel contre 25% pour le secteur secondaire. Les honoraires des médecins représentent 15% des dépenses totales.

Notons que les hôpitaux du canton sont actuellement occupés à 72% et que 95% des Valaisans sont actuellement assurés contre la maladie et ont ainsi les frais d'hospitalisation payés par leur caisse.

M. F.

## TESSIN

### Les Suisses alémaniques et le Tessin

LOCARNO (ATS). — Environ 30.000 Suisses allemands vivent actuellement au Tessin. Depuis 100 ans les « Confédérations » ont découvert le sud de la Suisse comme lieu de vacances et de travail. Depuis 1960 toutefois, le nombre des travailleurs alémaniques à s'établir au Tessin s'est stabilisé. C'est la « Sudschweiz », un journal publié à Locarno

en langue allemande depuis plus de 50 ans qui donne ces informations dans un article intitulé « Pourquoi les Suisses allemands sont-ils tellement attirés par le Tessin ? »

Ils étaient 800 en 1880 et 5000 en 1910. Le service actif de 1914-1918 fit connaître le pays aux soldats suisses allemands. Actuellement, les ressortissants suisses allemands sont en grande partie des rentiers, ce qui met le Tessin au premier rang dans les statistiques des cantons avec le plus grand nombre de personnes retraitées : 36.000 ou 17,5% de la population.

Après la Deuxième Guerre mondiale, le canton s'est révélé être une bonne place pour les investissements financiers en raison du manque d'industries et des facilités fiscales accordées à ceux qui s'approprient à en installer. Les possibilités offertes par le développement du tourisme furent aussi appréciées par de nombreux hôteliers suisses allemands.

L'intégration de ces personnes a été rapide grâce aux mariages et aux enfants présents dans les écoles tessinoises.

### Une page d'histoire qui se tourne

LUGANO (ATS). — Dès le 3 janvier le studio de Radio-Lugano prépare lui-même ses bulletins d'information, jusqu'ici rédigés et lus chaque jour par l'Agence télégraphique suisse (ATS), supprimant ainsi une prestation que l'ATS fournissait depuis le 22 mai 1932.

A cette époque, l'unique rédacteur de langue italienne de l'ATS, M. Vela, avait reçu mission de préparer et diffuser quotidiennement deux brefs bulletins de nouvelles sur les ondes radio de Suisse italienne. Au printemps 1939, sur décision du Conseil fédéral, le nombre de bulletins était porté à trois, puis à quatre dès le 25 août 1939.

En prenant en charge désormais les quatre principaux bulletins d'actualité confiés jusqu'ici à l'ATS, la rédaction de Radio-Lugano pourra ainsi diffuser à ses auditeurs une information « plus harmonieuse et plus homogène », estime le directeur des programmes, M. C. Darani. Toutefois, cette innovation a d'ores et déjà suscité quelques critiques d'auditeurs, craignant que les bulletins d'information soient moins neutres qu'ils ne l'étaient lorsque l'ATS en avait la responsabilité. Certains responsables de la presse écrite ont eux aussi, au nom de leurs lecteurs, fait part de ces craintes à la direction de la Radio Suisse italienne.

### La série noire continue : encore un incendie

(c) Jamais deux sans trois... lundi un nouvel incendie a éclaté dans le Valais central. Il était 3 heures du matin lorsque l'alerte était donnée dans la région de Sierre. Deux immeubles furent la proie des flammes. Il s'agit de granges et écuries appartenant à Mme André Zufferey, domiciliée à Chippis et M. Denis Monnet, de Sierre.

Plusieurs pièces de bétail, des vaches surtout, se trouvaient dans les lieux. Les premiers sauveteurs accourus réussirent à détacher les bêtes et à les sauver des flammes. Le feu a pris en pleine nuit dans des circonstances qu'on ignore. La police était sur place lundi matin encore.

## VAUD

### Conflit dans un centre pour drogués

LAUSANNE (ATS). — Un groupe d'éducateurs du « Centre du Levant » — institution d'accueil et d'information pour jeunes drogués, créée à Lausanne par une association privée mais subventionnée par les pouvoirs publics — a annoncé lundi sa décision d'occuper le centre, à la suite d'un conflit qui a surgi avec le directeur à propos de l'introduction d'une nouvelle méthode d'éducation. Ce centre n'abrite actuellement que cinq jeunes toxicomanes.

Dix des douze membres de l'équipe

éducative (éducateurs, veilleurs, stagiaires) se seraient opposés la semaine passée à l'intention du directeur d'appliquer une méthode d'éducation plus structurée, d'origine hollandaise. Six résidents, qui refusaient de se prêter à un essai, furent expulsés. Puis, vendredi, le directeur aurait décidé l'application totale de cette méthode à partir de lundi, en informant les membres de l'équipe éducative que leur refus entraînerait leur licenciement.

## SUISSE ALEMANNIQUE

### Bâle-Campagne: le parlement dit « oui » à sa participation à l'Université de Bâle

LIESTAL, (ATS). — Le Grand conseil du demi-canton de Bâle-Campagne a accepté, lundi, sans discussion, en deuxième lecture, la loi et l'accord relatifs à la participation financière de Bâle-Campagne à l'Université de Bâle.

La loi, tout comme l'accord passé

avec Bâle-Ville, avaient déjà fait l'objet d'une discussion approfondie au parlement lors de la dernière séance. La loi doit maintenant être soumise au peuple. L'accord prévoit que le demi-canton de Bâle-Campagne versera de manière successive entre 1976 et 1980, des contributions progressives de 10 à 20 millions de francs, à l'Université de la cité rhénane, Bâle-Campagne disposera en conséquence d'un siège sur les cinq qui composent l'organe dirigeant de l'université.

### Zurich : non à une initiative parlementaire

ZURICH (ATS). — Le Grand conseil du canton de Zurich a rejeté, lundi, une initiative parlementaire lancée par trois députés socialistes et demandant l'introduction d'une imposition, limitée dans le temps, sur le capital et la fortune, afin de combattre la crise. Cette initiative prévoyait un supplément de 1% sur les fortunes dépassant 0,5 million de francs, de 1977 à 1979. Pour l'impôt sur le capital, le supplément se serait élevé à 1,5%. De l'avis des auteurs de l'initiative, cette dernière aurait permis une augmentation de 200 millions de francs des recettes fiscales. Ces 200 millions de francs auraient été consacrés à la création de postes de travail. Les socialistes et les deux représentants des organisations progressistes de Suisse soutenaient le texte proposé. Il a manqué 24 voix pour que le quorum nécessaire à l'examen soit atteint. Les partis bourgeois combattaient l'initiative. Ils étaient soutenus par l'Action nationale et l'Alliance des indépendants.

Par 87 voix contre 58, le Grand conseil a encore rejeté une motion socialiste sur le droit de question dans les assemblées communales. Cette motion demandait l'allongement du délai pour le dépôt des questions.

## Calendrier des votations pour 1976

Le Conseil fédéral a fixé quatre dates auxquelles des votations fédérales auront lieu en 1976 : le 21 mars, le 13 juin, le 26 septembre et le 5 décembre. A chacune de ces dates, plusieurs objets seront présentés. Pour le 21 mars, les préparatifs sont déjà en cours. Les objets en cause concernent l'initiative syndicale sur la participation ainsi que le contre-projet de l'Assemblée fédérale et, en plus, l'initiative fiscale de l'Alliance des Indépendants. Le « programme » de juin est également arrêté : article constitutionnel sur l'assurance-chômage et deux référendums qui portent l'un sur la loi sur l'aménagement du territoire et l'autre sur un crédit de 200 millions de francs accordé à l'Agence internationale pour le développement. Quant aux objets soumis à la votation au cours du deuxième semestre, leur liste n'est pas encore définitivement

connue, mais toute une série de projets sont prêts à être présentés et d'autres le seront encore d'ici la fin des prochaines sessions de printemps et d'été des Chambres fédérales.

Il s'agit des deux arrêtés urgents sur la prolongation de la surveillance des prix et sur le crédit. Le Parlement s'est aussi prononcé définitivement, en recommandant leur rejet, sur l'initiative sur l'interruption de la grossesse et sur celle, lancée par la VPOD et relative à l'étatisation de l'assurance responsabilité-civile pour les véhicules à moteur.

Ces initiatives n'ont pour ainsi dire aucune chance de succès — les délibérations parlementaires l'ont bien montré — et leur retrait serait fort bienvenu compte tenu de la surcharge du calendrier des votations. D'ailleurs, il existe des raisons objectivement convaincantes pour les repous-

ser. L'initiative sur l'interruption de la grossesse est devenue caduque en raison du lancement d'une nouvelle initiative dite « des délais ». Quant à l'initiative de la VPOD, elle a perdu la quasi totalité de sa raison d'être du fait de la révision qui est intervenue en matière d'assurance RC pour les véhicules à moteur. Parmi les autres objets qui pourraient encore être soumis à la votation au cours du 2<sup>me</sup> semestre 1976, il faut citer l'article constitutionnel sur la radio et la télévision et l'initiative du POCH sur la semaine de 40 heures. Il n'est pas impossible qu'un nouvel ensemble de mesures financières et fiscales soit déjà présenté en 1976 ; l'essentiel serait constitué par l'introduction de la TVA. Mais reste à savoir si les Chambres seront prêtes à accélérer la procédure parlementaire sur un sujet de portée politique aussi considérable à tous égards.

## Restrictions apportées à la consommation d'énergie dans les bâtiments de la Confédération

BERNE (ATS). — Sous le titre de « principes à observer dans le chauffage des immeubles de la Confédération », la direction des constructions fédérales a élaboré, avec le concours d'autres services intéressés au même problème, un document provisoire qu'elle met dès à présent en application dans son propre domaine d'activité. Il s'agit de direc-

tives qui visent à réduire de façon générale la consommation d'énergie dans les bâtiments, à contribuer à la protection de l'environnement, enfin à diversifier les types de combustibles consommés. Les mesures envisagées sont en substance les suivantes :

Etant moins exigeant en matière de climat intérieur des locaux, on limitera la température (p. ex. 20 degrés C dans les bureaux) et la durée quotidienne de fonctionnement du chauffage. On fera moins de climatisation dans les bâtiments.

Les installations de chauffage seront optimisées, les réglages améliorés, les pertes de chaleur récupérées et les brûleurs surveillés grâce à des contrôles réguliers assurés par des contrats de service.

La dépendance à l'égard de l'approvisionnement du mazout sera atténuée

grâce d'une part au raccordement des bâtiments à des réseaux de chauffage à distance, et d'autre part grâce au recours à d'autres sources d'énergie, telles que gaz, charbon, électricité et bois, dont la consommation se fera en partie déjà en temps normal, et en partie en cas de crise dans les approvisionnements.

Les réserves de combustibles solides et liquides seront accrues.

Au titre de la protection de l'environnement, la production de gaz brûlés sera réduite. Dans les installations nouvelles, les types de brûleurs seront sélectionnés, les éléments défectueux, tels que chaudières, brûleurs, conduits et citernes, seront remplacés.

Ces dispositions doivent contribuer à économiser de l'énergie et à inciter d'autres milieux à intensifier leurs efforts dans ce sens.

## SUITE Trafic de pesetas

Mais, le rôle d'experts sur le marché noir de l'argent est assuré, selon « der Spiegel », par une série de « sociétés financières » aux noms camouflés. Certaines de ces sociétés, établies à Genève, sont nommées par la revue, qui précise même le coût de ces transactions illégales.

INTERMÉDIAIRES Pour mener à bien ces transactions, ajoute « le Spiegel », les banques et sociétés financières opèrent de la façon suivante : des intermédiaires, en Espagne, encaissent le montant qu'un client allemand, par exemple, a obtenu pour la vente d'une maison, et lui créditent la contrepartie, en marks allemands, sur un compte bancaire à Genève. Il en cou-

te au client environ sept pour cent du montant total de la transaction. Quant aux pesetas, elles sortent d'Espagne par contrebande, dans la meilleure tradition des romans policiers...

L'hebdomadaire ouest-allemand indique encore que les contrebandiers et les intermédiaires ne sont plus seuls, actuellement, à réaliser ces gains fructueux : en raison des contrôles de plus en plus sévères exercés en Espagne, bon nombre de sociétés étrangères se font elles aussi de confortables bénéfices, en sortant de l'argent en contrebande, avec une aide suisse... Le « Spiegel » mentionne dans ses colonnes le nom d'une entreprise ouest-allemande renommée, qui aurait recours aux services de ce qu'il appelle « la mafia des trafiquants ».

### UN ARTICLE A SCANDALE ?

Les révélations du magazine ouest-allemand « Der Spiegel » selon lesquelles certaines banques et sociétés financières de Suisse seraient à la tête d'un trafic d'envergure portant sur la contrebande de pesetas, sont celles d'un « article à scandale » : telle est la réaction de la plupart des instituts et sociétés cités nommément par la revue en question. La « Foreign Commerce Bank Inc. » s'est refusée à tout commentaire à ce sujet, tandis que les autres banques mises en cause par « Der Spiegel » démentaient catégoriquement ces informations.

Le Crédit suisse ne fait que des opérations strictement légales, a déclaré à l'ATS un porte-parole de cette grande banque.

Le personnel a pour consigne rigoureuse de refuser tout argent illégal. (Ndlr : l'exportation de pesetas est interdite par la législation espagnole). Landau et Kimche SA remarque de son côté qu'il lui arrive, « comme à l'importeuse de pesetas », de traiter avec des pesetas, tout en ignorant leur provenance. Cette banque déclare donc ignorer s'il existe ou non une contrebande en la matière.

Enfin, deux sociétés financières — que cite également le magazine ouest-allemand — Mirelis SA et Codelis SA, contestent se livrer à un trafic avec les devises espagnoles.

### Les jeunes socialistes suisses pour une « véritable participation »

BERNE (ATS). — Les jeunes socialistes suisses veulent intervenir activement dans le débat sur la participation en publiant un journal sur cette question. Réunis en assemblée nationale des délégués samedi et dimanche à Berne, ils ont réclamé l'instauration rapide d'une véritable participation, particulièrement nécessaire en période de crise.

Les jeunes socialistes ont en outre exprimé leur solidarité avec les occupants de l'usine Bulova de Neuchâtel et voté deux résolutions sur le chômage des jeunes et le cas de Bruno Breguet.

A propos du chômage des jeunes, les délégués ont adopté une résolution à l'adresse du parti socialiste, l'invitant à travailler sans délai à élargir l'offre de places d'apprentissage.

Dans une autre résolution adressée à l'Etat d'Israël et aux Chambres fédérales, les jeunes socialistes réclament la libération immédiate de Bruno Breguet, ce jeune Suisse condamné à dix ans de prison en Israël pour avoir tenté d'y introduire des explosifs en 1970. Selon la résolution, cette condamnation est démesurée et repose sur une procédure judiciaire contestable. « Ce serait une honte que la Suisse ne prête pas enfin assistance à l'un de ses ressortissants dans une situation inhumaine, alors qu'elle est déjà intervenue rapidement et efficacement dans d'autres cas analogues », déclarent notamment les jeunes socialistes.

## Bibliographie

### La Suisse à vol d'oiseau

(Sélection de Reader's Digest)

Ce magnifique album photographique a pour but de présenter aux lecteurs une expérience inhabituelle : grâce à la conjonction de deux conquêtes techniques, l'aviation et la photographie, il est possible de connaître son pays sous un angle inattendu. « La Suisse à vol d'oiseau » dépeint les linéaments de la Suisse au gré de 209 prises de vue en couleur. Celles-ci révèlent non seulement les formes et les contours du paysage mais leur déploiement indique aussi la genèse du relief et l'histoire des transformations des sites par l'homme qui les peuple.

Le texte commente de manière attrayante cette vie propre de l'écorce terrestre, décrit la physionomie d'un terroir modelé par le genre de vie des habitants et dégage les corrélations du paysage et de l'homme.

En traitant de tout ce qui assimile la photographie aérienne à une source indispensable de renseignements pour l'agriculture et la sylviculture, le dernier chapitre tend à prouver que ce merveilleux ouvrage est une précieuse documentation pour tous ceux dont la région en question est à la fois habitat productif et lieu de naissance.



## DIBAR APARTIAN

Le Monde à Venir donne

## TROIS CONFÉRENCES

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

NEUCHÂTEL 20-21 janvier - 20h30

« Eurotel », salle conférences, 1er étage, avenue de la Gare 15-17

LA CHAUX-DE-FONDS 22 janvier - 20h30

« Aula », Pavillon des Sciences, rue des Forges 20

THÈMES :

« Pourquoi la crise des temps modernes »  
« La vraie solution à nos problèmes »



**Prix MIGROS... plus actuels que jamais!**

**Action**

**Mouchoirs en papier linsoft**

**en grand emballage**

**240** au lieu de 2.70

24 petits paquets de poche de 10 mouchoirs = 240 mouchoirs

**MIGROS**



# Les croisières vues par Kuoni.



La mer. Comment la voyez-vous? En notre compagnie, afin que vous n'ayez d'autres préoccupations que celle de jouir des beautés offertes - ou seul, en conquérant, comme un vieux loup de mers? Peu importe la façon - notre choix est si vaste. Car Kuoni a l'expérience et connaît toutes les mers. Depuis 70 ans, Kuoni a au moins une proue de bateau d'avance.

<b>Croisières et séjours balnéaires.</b> Car Kuoni connaît aussi les plus belles plages. Par exemple: 1 semaine de vacances balnéaires à Rhodes 1 semaine de croisière, dans le monde enchanté des îles grecques, à bord du Princess Sissy. Départs de Genève. Avec guide de voyage dès Fr. <b>1370.-</b> (avril-octobre, chaque vendredi)	<b>Croisières.</b> Détendez-vous sur un hôtel flottant. Par exemple: A bord du Britanis. 2 semaines à travers les mers du Nord jusqu'au Spitzberg et Cap Nord. Départs de Genève. Avec guide de voyage dès Fr. <b>3090.-</b> (9.6., 3.7. et 17.7.)
1 semaine de croisière à bord du Regina Prima en Mer Méditerranée 1 semaine de vacances balnéaires à votre choix à Majorque ou en Tunisie. Départs de Genève. Avec guide de voyage dès Fr. <b>1675.-</b> (mai-septembre, chaque samedi)	A bord de l'Azur. 2 semaines en Méditerranée (îles grecques, Egypte, et Israël). Départs de Genève. Avec guide de voyage dès Fr. <b>2410.-</b> (juillet-octobre chaque deuxième vendredi)
Par jet à Corfou. 1 semaine de croisière à bord du Romantica 1 semaine de vacances balnéaires sous le soleil de Grèce. Départs de Genève. Avec guide de voyage dès Fr. <b>1800.-</b> (mai, juin chaque dimanche, juillet-octobre tous les 15 jours)	<b>Circuit gratuit Athènes + Acropole.</b> Détails voir catalogue. (Prix dép. Suisse) Vous trouverez d'autres propositions (également avec d'autres bateaux) dans le catalogue Kuoni «Croisières 1976».

**Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans chacune des 45 succursales Kuoni.**  
Succursales Kuoni dans votre région: Neuchâtel: 8, rue de l'Hôpital 244500. Bienne: Dufour 17/ Collège 221422. La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 235828.

**KUONI Les vacances - c'est Kuoni**

## OUI, PERRENOUD SOLDE... MAIS NOBLESSE OBLIGE!

Quoi d'étonnant à ce que Perrenoud respecte la tradition des soldes?  
Solder ne signifie pas pour Perrenoud brader l'invendable travesti en invendu.  
Cela serait indigne d'une Maison vouée depuis toujours à servir un difficile public de connaisseurs.  
C'est vous dire qu'en rendant visite à Perrenoud, pendant la période autorisée du 15 janvier au 4 février 1976, vous avez les meilleures chances de faire d'excellentes affaires qui tourneront à votre avantage personnel.  
Noblesse oblige!

meubles  
**perrenoud**  
Neuchâtel - Rue de la Treille 1 - Tél. 25 10 67  
VISITEZ NOS 4 ETAGES D'EXPOSITION

LES TEMPS CHANGENT...

LES CONCEPTS PUBLICITAIRES AUSSI. PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS  
Tél. (038) 25 65 01

Votre  
**MOBILIER DE STYLE**  
ou vos  
**ANTIQUITÉS** sont irremplaçables

Seul un démouleur professionnel en prendra soin  
Plus de 100 ans d'expérience

**WITTWER**

Tél. 25 82 82



## nouveauté Knorr Pommes galettes

aux lard et fines herbes

**prix d'essai actuel**

Une bonne idée pour un **souper exquis**  
Stocki Pommes galettes et salade - un menu appétissant et avantageux pour 3-4 personnes.  
Le mélange Pommes galettes est enrichi de lardons et déjà assaisonné. Simplement délayer dans de l'eau, former des galettes et faire cuire dans la poêle à rôtir.

Knorri - c'est la qualité





# olympisme A QUELQUES « DÉTAILS » PRÈS CEPENDANT Montréal sera prêt à temps

« L'impair » commis mercredi dernier par un porte-parole de la régie des installations olympiques de Montréal, qui laissait entrevoir la possibilité d'une annulation définitive des Jeux d'été de 1976 a entraîné, à la fin de la semaine, de la part des organisateurs, un ensemble de réactions qui permettent d'éliminer une telle hypothèse. La réaffirmation — même moment par le président du CIO, Lord Killanin, par le président et le vice-président du comité organisateur (COJO), MM. Roger Rousseau et Simon Saint-Pierre, et par le ministre responsable de la régie des installations olympiques, M. Victor Goldbloom, que les Jeux de 1976 auront effectivement lieu à partir du 17 juillet à Montréal, est de nature à rassurer une grande partie de ceux qui en doutaient.

## COMME PRÉVU

La seule hypothèse qui pèse réellement sur les Jeux — et le premier ministre fédéral Pierre-Elliott Trudeau n'a pas manqué de le rappeler — n'est pas d'ordre financier, même si Ottawa, en refusant une aide supplémentaire au Québec, pose de gros problèmes (plus de 600 millions de déficit à éponger) au ministre des finances, de M. Bourassa. Cette hypothèse est la suivante: le parc olympique sera-t-il prêt à temps? Si oui, et tel est l'avis du conseiller technique du COJO, M. Arthur Takac (la régie annoncera sa décision le 28 janvier à Montréal), tout se passera comme prévu. Ou presque. L'ensemble des aménagements ne sera pas réalisé, mais l'essentiel des installations sportives et des facilités destinées au pu-

blic sera. Sinon, M. Rousseau l'a expliqué, les organisateurs canadiens étudieront avec le CIO, le 31 janvier à Innsbruck, de nouvelles solutions pour ce qui concerne le stade et la piscine, le vélodrome devant être vraisemblablement terminé dans les délais.

## INVRAISEMBLABLE

Le vice-président du COJO, M. Simon Saint-Pierre, a déclaré que les épreuves d'athlétisme auront lieu de toute façon à Montréal. Le COJO semble donc prêt à parer à une telle éventualité. Lord Killanin rappela la semaine dernière que les installations destinées à 19 des 21 sports prévus aux Jeux étaient sur le point d'être terminées. Il serait invraisemblable que, le cas échéant, Montréal ne puisse disposer d'ici à six mois d'un bassin de natation et d'un stade convenables à offrir aux concurrents.

## Trois patinoires à Innsbruck

Les patineurs auront à leur disposition, aux Jeux olympiques d'hiver d'Innsbruck, soit des installations entièrement nouvelles, soit celles, modernisées, qui avaient déjà été utilisées aux Jeux de 1964. L'anneau de patinage de vitesse est entièrement neuf. Inauguré en novembre 1973, il a déjà été utilisé lors des championnats du monde, en février 1974: sur une largeur de 12 mètres, il présente trois pistes, dont une, l'intérieure, est réservée à l'échauffement. Ses 4760 mètres carrés de glace sont réalisés

grâce à 60 kilomètres de tuyauterie réfrigérante. L'anneau jouxte une patinoire d'entraînement de 82 mètres sur 38, qui fonctionne grâce à 40 kilomètres de tuyauterie. Le prix de ces patinoires est de 28,2 millions de schillings.

## ÉCLAIRAGE CÔUTEUX

Le « stade olympique » où se déroulera la cérémonie de clôture des Jeux, sera essentiellement utilisé pour les compétitions de patinage artistique, ainsi que pour les matches du groupe « A » du tournoi de hockey sur glace. Au prix de 12 millions de schillings, ainsi que grâce à une augmentation du capital de la société exploitante, il a été réaménagé pour satisfaire aux exigences les plus modernes. Ainsi, l'introduction de la télévision en

couleur qui n'existait pas encore aux Jeux de 1964, a rendu nécessaires des investissements considérables pour la modernisation de l'éclairage.

La « Messehalle », une patinoire couverte érigée spécialement pour les Jeux au prix de 10 millions de schillings, sera utilisée pour les matches de hockey sur glace du groupe B ainsi que pour le tournoi de qualification qui se déroulera les 2 et 3 février, avant l'ouverture des Jeux. Enfin, une patinoire amovible de 45 mètres sur 90 pourra être utilisée pour l'entraînement précédant les compétitions de patinage artistique, mais aussi pour les figures imposées, qui, très tôt le matin, n'attireront pas les foules. Contrairement à la « Messehalle », cette dernière patinoire sera transportée ailleurs, les Jeux finis.

## La lutte anti-dopage à Innsbruck

M. Gunnar Prokop, qui supervisera les services du contrôle de dopage à Innsbruck, s'attend à un « déroulement sans histoire », estimant que, malgré l'attrait exercé par les médailles olympiques, « les sportifs sont devenus plus raisonnables ». Le médecin autrichien tient, de ce fait, pour exagérée la décision du CIO de procéder à des contrôles sur les quatre premiers de chaque épreuve, ainsi que trois autres concurrents, désignés au hasard. Pour lui, le problème du dopage ne risque de se présenter que pour trois disciplines: le hockey sur glace, le ski de fond et le patinage de vitesse. Les spécialistes du bob et de la luge pratiquent de

l'anti-dopage en prenant des calmants, affirme-t-il, « mais ce n'est pas interdit ». M. Prokop n'a enfin ni confirmé ni infirmé les rumeurs selon lesquelles les organisateurs auraient l'intention de procéder à des « alcotests » auprès de spécialistes du biathlon dont la légende affirme: « après la course un verre d'alcool assure la main et permet de mieux viser ».

« La course à la publicité » est ouverte à Innsbruck, entre les édiles, qui désirent la limiter, et les sociétés soucieuses de faire connaître leur nom, sur les panneaux publicitaires, en apposition à tous les endroits qu'une caméra de télévision risque de montrer. La première manche est allée aux organisateurs, qui ont réglementé l'utilisation des panneaux d'affichage, mais les responsables craignent qu'avec l'approche des Jeux, les entreprises ne transgressent les ordres.

Un prêtre et un pasteur assistés de trente auxiliaires seront à la disposition du public, pendant toute la durée des Jeux. Ils doivent prodiguer leurs conseils aux fidèles et organiser des messes à l'intention des sportifs.

Innsbruck redeviendra, 450 ans après l'empereur Maximilien, une cour européenne. Parmi les personnalités attendues, il y a l'ex-roi Constantin de Grèce, le prince François-Joseph du Liechtenstein, le prince Jean du Luxembourg et la reine Juliana des Pays-Bas.

22 médailles d'or, d'argent et de bronze seront attribuées aux Jeux d'Innsbruck. Il y en a nettement plus que de compétitions, car il faut en prévoir pour les victoires collectives des équipes de hockey sur glace, de bob ou de relais dans les épreuves nordiques. S'il devait y avoir deux vainqueurs dans une discipline, la ville d'Innsbruck est parée: elle frapperait sur place de nouvelles médailles.

## Ski et publicité: un pas de plus?

Les industries spécialisées du ski appartenant aux « pools » des fabricants des pays alpins sont décidées à faire démarrer des opérations de publicité « personnalisée » à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1976 et donc à utiliser formellement les noms et titres des champions. Une réglementation à cet égard va être recherchée entre les « pools », les fédérations nationales et la fédération internationale. Cette annonce a été faite à Berchtesgaden par M. Heinz Krecke, responsable du département économique de la fédération ouest-allemande, à l'issue d'une réunion qui s'est tenue le jour même à Bolzano.

D'après M. Krecke, les responsables des « pools » ont défini comme suit leur position:

- 1) Les industries du ski ont intérêt à ce que le ski alpin demeure un sport olympique et elles veulent y contribuer.
- 2) Elles veulent continuer à soutenir le ski alpin après les Jeux d'Innsbruck.
- 3) Elles ne sont plus disposées à jouer les mécènes sans recevoir des contreparties.
- 4) En conséquence, elles ont l'intention de lancer, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1976, des opérations de « publicité personnalisée », notamment à l'occasion des foires et expositions internationales. Ces pratiques, qui n'avaient pas cours jusqu'ici, seront limitées exclusivement aux industries et aux produits directement concernés par le ski de compétition (skis, bâtons, fixations, chaussures).

## PAS DE CONFLIT

Toujours d'après M. Krecke, les intervenants réunis à Bolzano sont convenus que ce projet était délicat, mais

réalisable, et qu'il convenait d'établir, en accord avec la FIS, le niveau et les formes de telles opérations publicitaires.

M. Krecke a, notamment, estimé qu'un conflit immédiat ou ultérieur n'était pas à craindre avec le CIO à propos de l'amateurisme. « En effet », a-t-il tout d'abord remarqué, « cette évolution n'interviendrait que plusieurs mois après les Jeux d'Innsbruck. De plus », a-t-il poursuivi « de tels arrangements ne sont pas contraires à l'article 26 du règlement olympique sur l'amateurisme et l'admission aux Jeux, sur laquelle les fédérations internationales tranchent en dernier ressort. Ces dernières disposent, en effet, depuis longtemps déjà de la possibilité de contrôler, d'autoriser ou d'interdire sur les plans national et international, les opérations publicitaires jusqu'ici anonymes ».

« Nous tenons, d'ailleurs, à ce que des limites très strictes et très resserrées soient fixées et c'est à cela que nous allons nous employer », a conclu le responsable économique de la fédération ouest-allemande.

## QUATRE POINTS

M. Marc Hodler (S), président de la FIS, M. Gianfranco Kasper (S), directeur technique de la FIS, les responsables des « pools » de France, d'Italie, de Suisse, de RFA, d'Autriche et du Liechtenstein, ainsi que les présidents ou délégués des fédérations de ski des mêmes pays ont participé à cette rencontre.



LA PUBLICITÉ. — Il semble qu'elle prend déjà passablement de place dans les compétitions de ski... (Téléphoto AP)

## hockey sur glace

### Le championnat romand en salle

Pour la seconde fois consécutive, Black Boys Genève a remporté le titre de champion romand en salle de série A. En finale, le club genevois a battu son traditionnel rival, Servette, sur le résultat de 4-0. Ces deux équipes ont ainsi obtenu leur qualification pour le championnat suisse en salle, qui se jouera à Wettingen, en février.

Résultats. — Groupe 1. — Black Boys - Rolle 7-0; Black Boys - Berne 12-2; Berne - Rolle 5-4. — Groupe 2. — Servette - UGS 5-2; Servette - Neuchâtel 8-3; UGS - Neuchâtel 6-2.

Finale: — 1<sup>re</sup>-2<sup>me</sup> places: Black Boys - Servette 4-0. 3-4<sup>me</sup> places: Berne - UGS 4-1. 5-6<sup>me</sup> places: Neuchâtel - Rolle 3-3. Neuchâtel vainqueur aux pénalités (3-2). Rolle est relégué en série B.

## tennis

### Le match-défi Connors-Orantes

Jimmy Connors affrontera l'Espagnol Manuel Orantes en match-défi (250.000 dollars au vainqueur) le samedi 28 février, à Las-Vegas. La rencontre aura lieu au meilleur de cinq sets sur le court très rapide, en surface synthétique, de l'hôtel où ont eu lieu, en 1975, les trois autres matches-défis joués et gagnés par Connors.

Cette partie sera une revanche entre les deux gauchers. En septembre dernier, à Forest Hills, à la surprise générale, Orantes avait facilement triomphé de Connors en 3 sets (6-4, 6-3, 6-3), en finale de l'« open » des Etats-Unis.

## golf

### Sensation à Phoenix

Bob Gilder, un joueur presque inconnu, a mis fin à la série d'exploits de Johnny Miller en remportant de manière sensationnelle l'« open » de Phoenix, deuxième tournoi du circuit américain auquel il participait. Gilder (25 ans) est originaire de Corvallis (Oregon). Le classement final:

1. Bob Gilder 268. - 2. Roger Maltbie 270. - 3. Lee Trevino, Bruce Lietzke, Jim Simons et Rod Curl 273. - 7. Johnny Miller et Hale Irvin 274.

BIATHLON. — Paul Brunner (Einsiedeln) est champion suisse à l'arme avec dioptré, Karl Muheim (Fluelen) s'étant imposé à l'arme d'ordonnance.

## cyclisme

### La course New-York - Washington aura-t-elle lieu?

La course New-York - Washington, prévue du 16 au 18 mai prochain, n'aura peut-être pas lieu. Des bruits sur sa possible annulation circulent, en effet. Une décision officielle interviendra dans le courant de la semaine prochaine. Cette décision sera prise en Europe.

« Des consultations concernant les problèmes d'intendance restent encore à régler », a indiqué M. Félix Lévitant, directeur du Tour de France et co-organisateur de cette épreuve américaine avec les responsables du tour d'Italie.

Cette course doit être organisée à l'occasion du bicentenaire des Etats-Unis, manifestation à laquelle doit assister M. Valéry Giscard d'Estaing. Le président de la république française doit, d'ailleurs, assister à la dernière étape contre la montre, aux abords de la Maison blanche.

## A la TV romande

Le service des sports de la Télévision romande annonce le programme suivant pour la semaine du 20 au 26 janvier:

Mardi 20: 22 h 35 hockey sur glace. Retransmission partielle et différée d'un match de ligue nationale.

Mercredi 21: 23 h 00 ski alpin. Coupe du monde. Descente dames. Reflets filmés de Badgastein.

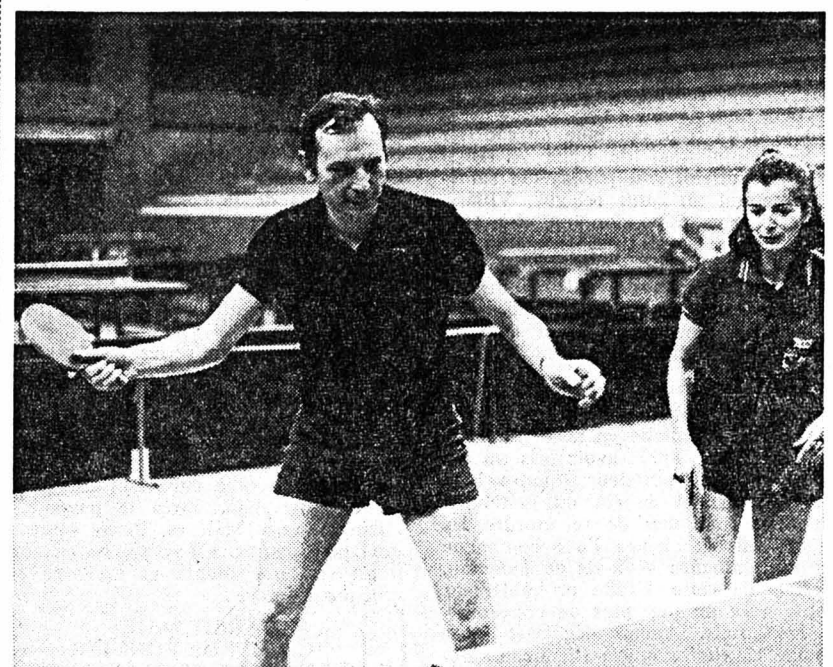
Judi 22: 22 h 20 ski alpin. Coupe du monde. Slalom dames. Reflets filmés de Badgastein. — 22 h 50 basketball. Retransmission partielle et différée d'un match de Coupe d'Europe.

Vendredi 23: 18 h 05 agenda avec, pour le sport, championnats suisses féminins de curling.

Samedi 24: 11 h 55 ski alpin. Coupe du monde. Descente messieurs. En Eurovision de Kitzbuehel. — 22 h 30 basketball. Retransmission partielle et différée d'un match de ligue nationale.

Dimanche 25: 11 h 05 ski alpin. Coupe du monde. Slalom spécial messieurs (1<sup>re</sup> manche) en différé de Kitzbuehel. — 12 h 55 ski alpin. Coupe du monde. Slalom spécial (2<sup>me</sup> manche), en Eurovision de Kitzbuehel. — 19 h 05 les actualités sportives. Résultats et reflets filmés. — 22 h 20 cyclo-cross. Championnats du monde, en différé de Chazay d'Azergues.

Lundi 26: 18 h 25 sous la loupe. Hockey sur glace.



LES CHAMPIONS. — Mario Mariotti et Theresa Foeldy ont su éviter toutes les embûches. (Keystone)

## tennis de table Championnats suisses

### Victoires de Theresa Foeldy et du vétéran M. Mariotti

Deux Genevois d'adoption, Mario Mariotti et Theresa Foeldy, ont remporté, à Zurich, les titres de champions suisses 1976. Mario Mariotti (36 ans) avait déjà été champion suisse en 1971. Pour Theresa Foeldy, il s'agit d'une première victoire dans le championnat suisse individuel. Tous deux ont battu, en finale, les « tombeurs » des tenants du titre. En demi-finale, en effet, Bernhard Chatton avait éliminé Thomas Sadecky, alors que Marianne Kaeser avait battu Vreni Lehmann. Lehmann-Sadecky ont fait partiellement oublier leur déconvenue dans les simples en s'adjugeant le double mixte.

## RÉSULTATS

Simple messieurs, quarts de finale: Thomas Sadecky (Monthey) bat Paul Birchmeier (Zurich) 21-4 16-21 21-18; Bernhard Chatton (Genève) bat Markus Fruttschi (Bâle) 13-21 21-15 23-21 18-21 21-17; Thomas Busin (Zurich) bat Erwin Heri (Genève) 21-12 21-17 21-17; Mario Mariotti (Genève) bat Laszlo Foeldy (Genève) 22-20 16-21 22-20 21-11. — Demi-finales: Chatton bat Sadecky 21-13 25-23 21-12; Mariotti bat Busin 21-17 21-13 21-7. — Finale: Mario Mariotti bat Bernhard Chatton 21-8 16-21 17-21 21-18 21-19.

Simple dames, quarts de finale: Vreni Lehmann (Berne) bat Verena Ruess (Bâle) 17-21 21-9 21-10; Marianne Kaeser (Zurich) bat Ingrid Giove (Zurich) 21-12 21-10 21-15; Beatrix Luterbacher (Zurich) bat Beatrix Hubli (Bâle) 21-3 21-11 21-9; Theresa Foeldy (Genève) bat Steffi

Danioth (Berne) 21-15 21-14 21-16. — Demi-finales: M. Kaeser bat V. Lehmann 21-12 21-19 21-18; T. Foeldy bat B. Luterbacher 21-18 20-22 21-16 21-13. — Finale: Theresa Foeldy bat Marianne Kaeser 21-10 21-19 23-21.

Double mixte, demi-finales: Vreni Lehmann - Thomas Sadecky (Berne-Monthey) battent Hubli-Formann (Bâle) 21-19-21-9 21-14 - Theresa et Laszlo Foeldy (Genève) battent Weibel-Fruttschi (Berne-Bâle) 21-12 18-21 21-15 21-8. — Finale: Vreni Lehmann-Thomas Sadecky battent Teresa et Laszlo Foeldy 16-21 21-16 21-10 20-22 21-13.

Double messieurs, demi-finales: Laszlo Foeldy - Erwin Heri (Genève) battent Bernhard Chatton - Beat Beck (Genève-Thoune) 17-21 21-14 21-15 21-16 - Thomas Sadecky - Markus Fruttschi (Monthey-Bâle) battent Mario Mariotti - Wang le Thanh (Genève) 21-12 21-18 21-18. — Finale: Thomas Sadecky - Markus Fruttschi battent Laszlo Foeldy - Erwin Heri 21-18 21-13 21-21 21-16 23-21.

Double dames, demi-finales: Beatrix Luterbacher - Marianne Kaeser (Zurich) battent Verena Ruess - Beatrix Hubacher (Bâle) 21-15 21-6 21-16 - Vreni Lehmann - Steffi Danioth (Berne) battent Theresa Foeldy - Fraenzi Weibel (Genève-Berne) 21-14 21-17 21-19. — Finale: Vreni Lehmann - Steffi Danioth battent Beatrix Luterbacher - Marianne Kaeser 21-15 21-15 19-21 16-21 21-16.

Autres finales. — Vétérans: Laszlo Foeldy (Genève) bat Eduard Rosner (Lucerne) 18-21 21-13 21-15. — Critérium: Beat Beck (Thoune) bat Wang le Thanh (Genève) 21-13 21-15.

## football

### Une femme professionnelle?

La loi sur l'égalité des sexes qui est entrée en vigueur en Grande-Bretagne le 29 décembre dernier, a encouragé une femme, Martine Montague, à faire une demande pour jouer comme professionnelle au club de première division anglaise Stoke City. Martine, âgée de 17 ans, a déjà joué pour plusieurs équipes féminines, y compris Stoke City Ladies. Pomptiste dans un garage de Newcastle Under Lyme, près de Stoke, elle a demandé à Stoke City de la soumettre à un test afin de jouer en ligue professionnelle. « Je suis très résolue à cet égard », a-t-elle déclaré.

En attendant, Tony Waddington, « manager » de Stoke City, déclare qu'il prendra contact avec Martine quand il aura plus de temps. Il devra se dépêcher, autrement la dame en question pourra officiellement porter plainte de discrimination anti-féminine...

## Belgique

Championnat de première division (20<sup>me</sup> journée): Malines-Beerschot 1-0; Anderlecht-Racing Malines 4-0; Ostende-Berchem 4-1; Standard Liège-Waregem 4-1; Charleroi-CS Brugeois 5-1; Anvers-Beveren Waas 0-0; Lokeren-Lierse 3-1; FC Brugeois-La Louvière 3-0; Beringen-FC Liégeois 1-1. — Classement: 1. CS Bruges 20-28 - 2. Anderlecht 20-28 - 3. Molenbeek 19-26 - 4. Lokeren 19-24 - 5. Beveren Waas 20-24 - 6. Lierse 20-23.

## Hollande

Championnat de 1<sup>re</sup> division (18<sup>me</sup> journée): Amsterdam-Feyenoord Rotterdam 1-2; Utrecht - GO Ahead Deventer 1-4; Alkmaar-NEC Nijmegen 0-1; Graafrschap Doetinchem-Maastricht 5-1; PSV Eindhoven-FC Eindhoven 2-1; Roda Kerkrade-Twente Enschede 0-0; La Haye-Telstar Velsen 0-0; Excelsior Rotterdam-Ajax Amsterdam 0-2; Sparta Rotterdam-NAC Breda 2-1. — Classement: 1. Ajax Amsterdam 17-29 - 2. PSV Eindhoven 18-27 - 3. Feyenoord Rotterdam 18-27 - 4. Twente Enschede 17-24.

Championnat d'Espagne: Bétis Séville - Real Sociedad Saint Sébastien 1-0.

ATHLÉTISME. — L'Allemande de l'Est Elfi Zinn a établi un nouveau record du monde de 800 m en salle, en 2'01"4.

## handball

### Berne demi-finaliste de la Coupe des coupes

Berne s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe en battant, en match retour, Paris Université par 24-19 (11-9). La rencontre s'est déroulée devant 2100 spectateurs. Il y a une semaine, à Paris, les Bernois avaient été battus par 20-16.

Ce petit but de différence, qui fait passer le cap aux Bernois, a été inscrit par l'ailier Urs Muhlethaler à 20 secondes de la fin de la rencontre. Les Français ont pourtant fourni une partie remarquable mais il disposait de gardiens moins efficaces que les Suisses (Adamina et Eckmann).

## volleyball

### Suissesses éliminées

En RFA et en Italie, on est arrivé au terme du tour préliminaire des tournois pré-olympiques. Chez les dames, Bulgares, Polonaises, Allemandes de l'Est et Américaines se sont qualifiées pour le tour final. Seule la formation victorieuse sera du voyage à Montréal. Côté masculin, les deux places encore disponibles seront attribuées entre la Bulgarie, la Tchecoslovaquie, l'Italie et la Yougoslavie probablement.

Comme prévu, les Suissesses n'ont pas remporté le moindre point. En trois matches, elles n'ont gagné qu'un seul set.

## rugby

### Redoutables Gallois

Grand favori de la compétition, le Pays de Galles a fait une entrée remarquée dans le tournoi des cinq nations. Au stade de Twickenham, devant plus de 70.000 spectateurs, les Gallois ont en effet nettement battu l'Angleterre par 21-9 après avoir mené au repos par 15-6.

Résultat: Angleterre - Pays de Galles, 9-21 (6-15). — Classement: 1. Pays de Galles et France 1-2. - 3. Ecosse et Angleterre 1-0. L'Irlande n'a pas encore joué.

Match-test au Lansdowne Road de Dublin: Irlande - Australie 7-20 (7-6). L'équipe australienne s'était inclinée, auparavant, contre les trois autres formations britanniques.

## divers Sport jurassien

### Philippe Guerdat à l'honneur

Les lecteurs du journal « Le Pays » de Porrentruy ont élu le cavalier Philippe Guerdat (Bassecour) sportif jurassien de l'année 1975. Celui-ci, membre de l'équipe nationale, a recueilli 4709 voix et succède ainsi à l'athlète Blaise Schull, désigné en 1973 et 1974. Philippe Guerdat précède le footballeur de Lausanne-Sports Marcel Parietti (4'488), Blaise Schull (4'353), les canoëistes Michel et Raymond Pedrocchi (3'324) et le tireur Charles Jermann (3'015).



CHOIX JUDICIEUX. — Philippe Guerdat méritait bien de figurer en tête du palmarès. (Archives)



hockey sur glace

Pleins feux sur le championnat suisse

Un vent de folie en ligue A

Un vent de folie continue de souffler sur le championnat de ligue A. Il a sans doute atteint son paroxysme samedi, permettant au futur relégué, Villars, de battre sans rémission un des tout sérieux candidats au titre, Langnau, face auquel, mardi, il avait perdu... par 12-1! Quels regrets doivent maintenant habiter les gars de Cusson, qui, sans cette énormité, ne seraient plus qu'un point du chef de file, Bienne.

CHANCE DANS LE MALHEUR
Celui-ci a subi sa deuxième défaite consécutive à domicile en accueillant La Chaux-de-Fonds, après avoir pris un départ plus que prometteur (quatre buts en 5 minutes). A la fin du match, il avait donc tout lieu de se mordre les doigts! Mais la chance l'a accompagné dans son malheur: vis-à-vis de Langnau, les effets de cette défaite probablement évitable avec un peu plus de concentration sont nuls. Aucun dégât et léger avantage psychologique à Bienne, sa défaite faisant tout de même moins «mal» que celle subie par Langnau. La Chaux-de-Fonds, en effet, est d'une autre trempe que Villars et ce n'est pas la première fois qu'elle comble un lourd handicap au cours d'un match. Sierre, notamment, en sait un bout à ce sujet.

BERNE POINTE
Mais derrière Bienne et Langnau, pointe un troisième larron. C'est Berne, qui sort des oubliettes à grands pas. La situation est en train de tourner à son avantage. Il ne fait pas de doute que si Bienne et Langnau ne montrent pas une meilleure tenue dans les tout prochains matches, le champion conservera son titre. En se rapprochant des équi-

pes de tête, la troupe de Cadieux prend confiance et retrouve sa combativité d'antan. Mais sa position actuelle ne permet pas de la considérer comme favorite car elle n'est pas seule à pouvoir agir sur son destin. Cinq points constituent, en effet, un écart important et il faudra à Berne l'aide de... Bienne et de Langnau pour atteindre tout de même son objectif.
A cet égard, les séries de deux matches de cette semaine seront probablement décisives pour lui. Tandis que Berne doit se rendre à La Chaux-de-Fonds et recevoir Villars, Bienne se déplace à Kloten et accueille Ambri Piotta, tandis que Langnau va à Ambri et attend Sierre. Ce soir déjà, après le passage du champion aux Métézes, Berne saura sur quel pied danser. S'il rentre battu... Mais il est vrai que Bienne et Langnau peuvent aussi perdre!

ARBITRAGE CHAUX-DE-FONDS
Les considérations précédentes donnent à la partie de ce soir, aux Métézes, une importance non négligeable. Éliminée de la course au titre, La Chaux-de-Fonds va continuer de jouer son rôle d'arbitre. Elle a entamé l'ultime tour en allant battre Bienne. Fera-t-elle aussi bien en accueillant Berne? Pour l'intérêt de la course au titre, une défaite locale est souhaitable, mais La Chaux-de-Fonds n'a que faire de cet aspect du problème! Elle se fera un point d'honneur de

mettre sous son joug tous ceux qui la précèdent. Aujourd'hui, sa tâche sera extrêmement difficile, Berne s'étant bien ressaisi. Une seule chose est sûre: il y aura du spectacle et de la passion!
Souhaitons bon voyage à Bienne, qui se rend en pays zuricois. Il y trouvera un Kloten nettement plus à l'aise chez lui qu'à l'extérieur. Les hommes de Blank sont capables de glaner au moins un point. Une victoire rassurerait considérablement quant à son état de santé.

La Chaux-de-Fonds: question de prestige

Ce soir, aux Métézes, La Chaux-de-Fonds reçoit Berne. Un duel important. Pour les «horlogers», il s'agit de vaincre pour le prestige, les «mutz» en revanche sont toujours dans le coup.
Une fois de plus ce match sera de la meilleure cuvée, avec à la clef, le regret pour les «horlogers» d'avoir pris du retard dans des parties qu'ils devaient gagner. C'est dommage, pour Gaston Pelletier, un championnant ne se gagne pas sur quelques performances. Il s'agit d'être fort tout au long de la saison, ce qui n'a pas été le cas de la part de ses hommes.
Ce soir, Berne qui a les dents longues, entend s'imposer. De son côté, La Chaux-de-Fonds veut terminer en beauté pour démontrer tout de même ses possibilités. Inutile de le préciser: Gaston

Langnau aura la visite d'Ambri Piotta, lequel ne lui a pris qu'un seul point cette saison. Les «tigres» doivent faire oublier leur étonnante défaite de Villars. Emmenés par Gaw et Cvach, les Tessinois se feraient un malin plaisir de ramasser le magot. Ça ne sent pas très bon pour Langnau.
Entre Sierre et Villars, il n'y aura pas grande animosité, les jeux étant faits. Un derby romand qu'on ne reverra plus...
F. P.



PRÉSENTATION. — André Nussli (au centre) et Claude Froidevaux (à droite) informe la presse et leurs invités de leur «grande aventure de l'amitié».

ski 250 km en 10 jours

Les crêtes du Jura à skis de fond... ou la «grande aventure de l'amitié»

Rallier Balsthal au col de la Faucille à ski de fond — et à pied sur les tronçons dépourvus de neige — par les crêtes du Jura en dix jours: tel est le désir de deux reporters de la Radio romande, de Bertil Galland, journaliste à «24 heures», du photographe Marcel Insaud, du violoncelliste Maurice Baquet (il joua au sommet du Cervin), de l'écrivain valaisain Maurice Chappaz («Portrait des Valaisans»), du guide jurassien Jean-René Affolter de Moutier, du cinéaste José Giovanni («Le gitan»), de l'ethnologue bâlois Paul Hugger.
Un pari? Non, une «grande aventure de l'amitié» afin de démontrer aux adeptes du ski de randonnée qu'aux portes de nos cités de béton il est encore possible de trouver un grand itinéraire à la portée de tous. C'est le but que recherchent André Nussli et Claude Froidevaux, les deux reporters de la Radio romande, et leurs invités.

de la Rochette, au Mont-Croisin, aux Cerneux-Veuil-Dessus. Une aventure où chacun est cordialement invité, possibilité étant offerte à tous de «faire un bout de chemin». C'est ainsi qu'en pays neuchâtelois, les directeurs des quatre écoles de ski de randonnée, MM. Villemain (Tête-de-Ran), Schertenleib (Chaumont), Schneider (La Brévine), Rey (Les Cernets), le président du Giron jurassien et son vice-président, MM. Meier et Mathey, le champion jurassien des 15 kilomètres, Claudy Rosat, le correspondant de la «FAN-L'Express» dans le Jura Blaise Nussbaum et le soussigné s'associeront, au fil des jours, à cette «grande aventure de l'amitié».

P.-H. BONVIN
Les étapes...
Mardi 20: Weissenstein (Soleure); mercredi 21: Cabane de la Rochette au-dessus de Malleray; jeudi 22: Mont-Croisin; vendredi 23: Cerneux-Veuil-Dessus; samedi 24: Tête-de-Ran; dimanche 25: La Brévine; lundi 26: L'Auberson; mardi 27: Cabane du CAS Mont-d'Or; mercredi 28: Marchairuz; jeudi 29: cabane du Caroz (au-dessus de la Cure); vendredi 30: Col de la Faucille (France).

... et les rendez-vous radiophoniques

Tous les jours à 6 h 50 (2' environ), 8 h 45 (6' à 8'), 12 h 50 ou 13 h 10 (6' à 7'), 18 h 05 (2' à 3'), 19 h 45 (7' à 10').

La situation Ligue A

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. 1. Bienne 22 16 — 6 123- 85 32. 2. Langnau 22 13 3 6 101- 67 29. 3. Berne 22 12 3 7 111- 73 27. 4. Chx-Fds 22 11 2 9 106-102 24. 5. Sierre 22 8 3 11 92-100 19. 6. Ambri-P. 22 8 3 11 68- 86 19. 7. Kloten 22 8 1 13 83-121 17. 8. Villars 22 4 1 17 56-106 9.

Ce soir. — Ambri Piotta - Langnau (2-3 3-3 1-11); La Chaux-de-Fonds - Berne (2-14, 11-5 2-5); Kloten - Bienne (4-9 3-9 3-7); Sierre - Villars (6-5 4-4 4-5).

Samedi. — Berne - Villars (5-2 4-0 4-3); Bienne - Ambri Piotta (6-1 3-2 2-1); La Chaux-de-Fonds - Kloten (7-2 7-4 2-5); Langnau - Sierre (1-4 6-3 2-1).

Ligue B Tour de promotion

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. 1. Arosa 8 6 1 1 45-26 13. 2. Zurich 8 6 — 2 62-25 12. 3. Zoug 8 6 — 2 51-24 12. 4. Gen-Serv. 8 5 — 3 50-34 10. 5. Lausanne 8 5 — 3 32-30 10. 6. Lugano 8 2 1 5 30-45 5. 7. Fleurier 8 1 — 7 26-66 2. 8. Langenthal 8 — — 8 24-70 —.

Ce soir. — Arosa - Zurich (3-5 8-2 5-3); Fleurier - Langenthal (3-5 8-7 9-8); Genève Servette - Lausanne (2-2 3-7 3-4); Zoug - Lugano (3-1 2-4 6-3).

Tour de relégation

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. 1. Sion 8 6 — 2 44-31 12. 2. Davos 7 5 1 1 53-26 11. 3. Olten 8 3 3 2 48-37 9. 4. Uzwill 8 4 1 3 33-33 9. 5. Forward M. 8 3 1 4 31-32 7. 6. Fribourg 8 3 — 5 29-41 6. 7. Viège 7 2 1 4 35-36 3. 8. Bâle 8 1 6 22-60 3.

Ce soir. — Forward - Fribourg (5-6 3-4 3-2); Olten - Bâle (8-2 9-3 7-9); Uzwill - Davos (4-3 3-7 5-11); Viège - Sion (3-2 2-5 2-5).

olympisme

L'équipe de Suisse ira à Innsbruck!

Après plusieurs heures de discussions, le conseil exécutif du comité olympique suisse a retenu un total de 63 athlètes pour les Jeux olympiques d'hiver à Innsbruck (4 au 15 février). Les noms de tous les sélectionnés lui avaient été proposés par le comité national pour le sport d'élite.
Les hockeyeurs feront finalement partie de la délégation suisse. Leur médiocre comportement à la coupe Spengler à Davos avait pourtant fait l'objet de sévères critiques de la part du comité national pour le sport d'élite. En définitive, le fait que le classement demandé pour une participation aux Jeux avait été obtenu lors du tournoi mondial du groupe B l'an dernier à Sapporo et les engagements pris envers la Ligue internationale ont été déterminants aux yeux des responsables de la sélection. En ski alpin comme en bobsleigh, des

Soixante-trois athlètes suisses retenus pour les Jeux

sélectionnés doivent encore être désignés. Leur nombre a cependant été d'ores et déjà fixé. Il s'agit de deux skieurs et de deux skieuses dont la sélection interviendra respectivement après Kitzbuhel et Badgastein. En bobsleigh, le prochain championnat suisse de bob à quatre permettra de désigner un pilote de remplacement et trois équipiers.
Les 63 sélectionnés pour Innsbruck se répartissent ainsi: biathlon 3 - bobsleigh 12 - hockey sur glace 18 - patinage artistique 3 - patinage de vitesse 1 - ski alpin 13 - ski nordique 13.
Les vœux des Fédérations intéressées n'ont pas tous été exaucés mais aucune d'entre elles n'a été véritablement lésée. La Fédération suisse de ski avait notamment demandé la sélection de quatorze skieurs alpins et de seize skieuses nordiques. Elle en a obtenu treize de chaque. Une skieuse, un sauteur (Josef Bonetti) et deux spécialistes du combiné (Ernst Betschen et Toni Schmid) ont été évincés. En biathlon également, le contingent proposé a été réduit de cinq à trois unités.

Trachsel et Beat Brunner, Hans Hiltbrand, Heinz Meier, Hansueli Flueckiger et Max Giezendanner, Heinz Schenker, Ruedi Marti et Reto Diezi.
Hockey sur glace: l'équipe suisse qui prendra part au tournoi olympique sera formée des dix-huit joueurs suivants: Gardiens: André Jorns et Alfio Molina. Défenseurs: Charles Henzen, Ueli Hofmann, Jakob Koelliker, Ernst Luethi, Andreas Meyer, Aldo Zenhäusern. - Avants: Juerg Berger, Guy Dubois, Walter Duerst, Renzo Holzer, Nando Mathieu, Georg Mattli, Bernhard Neining, Toni Neining, Rolf Tschiemer, Daniel Widmer. - Remplaçants: (de piquet en Suisse): Thierry Andrey, Reto Lohrer et Reto Waeger.
Patinage artistique: Karin et Christian Kuenzle (couple) et Daniello Rieder (épreuve féminine).
Patinage de vitesse: Franz Krienbuehl.
Ski alpin, messieurs: Ernst Good, Heini Hemmi, Engelhard Pargatz, Philippe Roux, Bernhard Russi et Walter Tresch sont définitivement sélectionnés.

Deux autres skieurs seront retenus après le Hahnenkamm de Kitzbuhel (descente-sialom spécial) le week-end prochain. Ils seront choisis entre Martin Berthod, René Berthod, Jean-Luc Fournier, Peter Luescher, Peter Schwendener et Walter Vesti.
Dames: Lise-Marie Morerod, Marie-Thérèse Nadig et Bernadette Zurbruggen sont définitivement sélectionnées. Deux autres skieuses seront retenues après les épreuves de Badgastein (descente - sialom spécial) les 22 et 23 janvier. Elles seront choisies entre Doris de Agostini, Evelyn Dirren, Marianne Jaeger et Marlies Oberholzer.
Saut: Ernst von Gruenigen, Robert Moesching, Hans Schmid et Walter Steiner.
Fond: Venanz Egger, Heinz Gaehler, Albert Giger, Edi Hauser, Alfred Kaelin, Hansueli Kreuzer, Christian Pfeuti et Franz Renggli.
Combiné nordique: Karl Lustenberger.

Sport-Toto

Liste des gagnants du concours No 3: 7 gagnants avec 12 points: 11.244 francs 15. 249 gagnants avec 11 points: 237 francs 05. 2616 gagnants avec 10 points: 22 francs 55.

Toto X

Liste des gagnants du tirage No 3 des 17-18 janvier 1976: 5 gagnants avec 6 points: 13.337 francs 45. 275 gagnants avec 5 points: 136 francs 40. 5090 gagnants avec 4 points: 7 francs 35. 4325 gagnants avec 3 points plus le numéro complémentaire: 5 francs 80.

automobilisme

Rallye de Monte-Carlo

Dans les deux premières épreuves de classement, à San Remo et Molini di Triola, l'Italien Sandro Munari (Lancia Stratos) s'est montré le plus rapide. Après ces deux épreuves, le classement (sans tenir compte des pénalisations éventuelles sur la route) était le suivant: 1. Sandro Munari-Silvio Maiga (It) Lancia Stratos, 34'26"; 2. Jean-Claude Andruet-Yves Jouanny (Fr) Alpine Renault, 35'34"; 3. Bjorn Waldegaard - Hans Thorzelius (SU) Lancia Stratos, 35'36"; 4. Rafaelo Pinto-Arnaldo Bernacchi (It) Lancia Stratos, 35'39"; 5. Maurizio Verini-Francesco Rossetti (It)

SPORTS dernière

HOCKEY

● Au Locle, dans le match au sommet du groupe 10 de deuxième ligue, Montmollin-Corcelles a battu Vallorbe 8-1 (2-0 1-1 5-0). De ce fait, Montmollin prend la première place du groupe avec un point d'avance sur Vallorbe.

SKI DE FOND

● Le sauteur Johan Saetre (24 ans) a remporté les deux concours des championnats norvégiens nordiques. En fond, Oddvar Braa (25 ans) s'est révélé le meilleur coureur. Sur 25 km, il a nettement dominé le champion du monde de la distance, Magne Myrmo, vainqueur au Brassus, avant de s'incliner de peu devant Ivar Formo sur 30 kilomètres.

«Nocturne» et 30 km de Chaumont

Samedi — si les conditions d'enneigement le permettent — le SC fond et tourisme de Chaumont mettra sur pied sa septième «nocturne». Cette année elle est ouverte exclusivement à la catégorie populaire, un 30

passé». Et d'ajouter: «Le délai d'inscription échoit aujourd'hui à minuit, mais nous accepterons les dernières inscriptions jusqu'à jeudi...»
Pour leur part, les licenciés se retrouveront à La Dame samedi après-midi à l'occasion du premier 30 kilomètres de la saison. C'est un essai que nous faisons cette année» précise M. Richard «et le parcours de La Dame (une boucle de 10 kilomètres à couvrir trois fois) est un parcours de repli en raison des conditions d'enneigement».
Or, si la «nocturne» est encore incertaine, le 30 kilomètres se déroulera conformément au programme établi. Au niveau des inscriptions, la présence de Claudy Rosat, le champion jurassien des 15 kilomètres est pratiquement assurée.

Patronage FAN-L'EXPRESS

kilomètres étant organisé l'après-midi pour les licenciés.

Badgastein: la contestation!

La première séance d'entraînement en vue de la descente féminine de Badgastein, qui aura lieu mercredi, a été perturbée. Pour des raisons de sécurité, l'une des deux descentes chronométrées a été reportée. Les concurrentes ont en effet reçu l'ordre de leur chef d'équipe de se retirer. Des différences de 30 secondes ont été enregistrées lors de la première descente qui ne revêt aucune signification profonde.
Les organisateurs ont jusqu'à aujourd'hui pour mettre en place les

protections nécessaires sur le parcours afin que les skieuses puissent encore faire trois essais chronométrés.
Voici les temps de la 1re descente chronométrée: 1. Brigitte Totschnig (Aut) 2'15"70; 2. Cindy Nelson (EU) à 54 centièmes; 3. Nicola Spiess (Aut) à 2'20"; 4. Betsy Clifford (Can) à 3'18. La Suissesse Marie-Thérèse Nadig a été créditée de 2'35"67, soit à 20" de l'Autrichienne.
Longueur de la piste: 2'300 mètres, 728 m de dénivellation.



**Au lieu de critiquer le café du bureau, apportez à votre secrétaire un petit paquet de MERCURE SPECIAL.\***

\* MERCURE SPECIAL est un grand café pour un petit cercle de connaisseurs. Il existe en cinq mélanges différents: sans caféine, pauvre en caféine, Festival, Moka noble et Café Turc.



**MERCURE**  
Tante Claire est gentille.

Le 10 février aura lieu le grand tirage au sort Mercure:  
**Fr. 5000.- sous forme de 250 bons d'achat de Fr. 20.- et 1500 paquets de Mercure Spécial comme prix de consolation.**  
Augmentez vos chances de gagner en apportant le plus grand nombre possible de bulletins de participation à votre magasin Mercure jusqu'au 7 février.

Nom + Adresse \_\_\_\_\_  
FAN

La liste des gagnants sera affichée dans les magasins Mercure à partir du 11 février.

**Le garde-monnaie**

Si vous souhaitez réduire vos frais-voiture, faites-vous tout de même plaisir: avec une Mazda 818.  
Car la Mazda 818 sait joindre l'utile à l'agréable: le confort à l'économie, les performances à la robustesse. Parce qu'elle est construite, comme chaque Mazda, avec une extrême précision (sachez que Mazda fabrique ses propres jauges de mesure avec une tolérance de 0,00005 mm). Parce qu'elle est faite des meilleurs matériaux (la qualité de l'acier est déjà contrôlée à l'état liquide par ordinateurs). Et aussi parce que les méthodes de fabrication sont typiques



de Mazda (exemple: des machines-transfert travaillant avec une précision littéralement infaillible). Ce sont ces qualités, et bien d'autres, qui assurent à la 818 une vraie longévité. C'est-à-dire un minimum de frais d'entretien et un prix de revente intéressant. C'est finalement ce qui compte.

Mazda 818, 1272 cm<sup>3</sup> 9,8 l/100 km (DIN).  
Estate 5 portes (ci-dessus), Sedan 4 portes (ci-dessous), Coupé 2 portes.

**mazda**  
Une qualité qui se voit

\*\*\*\*\*  
**Nouveau modèle**  
Garantie: 1 an  
Kilométrage illimité



**mazda 818**

Importateur: Blanc & Paiche SA, 1217 Meyrin/GE, téléphone 022 41 20 00  
200 concessionnaires et agents Mazda en Suisse  
NEUCHÂTEL • Neuchâtel Garages M. Bardo SA, Sablons 47/57, 038 24 18 42 • La Chaux-de-Fonds R. Charneau, rue du Progrès 90-92, 039 22 18 01 • Buttes J.-M. Vaucher, 038 61 25 22 • Le Landeron L. Blaser-Yersin, 038 51 30 32 • Peseux G. Perriard, 038 31 35 34

VENEZ LA VOIR ET L'ESSAYER CHEZ LE CONCESSIONNAIRE

**GARAGE M. BARDO S.A. Neuchâtel**

Tél. (038) 24 18 42 — Vente - Reprise - Echange - Crédit

**Super-Centre**

Portes-Rouges

Textile

pour **Gilet messieurs**

longues manches  
sans col  
**16.-** marine/rouge blanc/rouge  
grandeurs 48 à 56

**Au Salon François**

Coupe Hardy  
Coiffage moderne  
Messieurs et enfants

Gilbert et ses collaborateurs:  
Service impeccable  
par 5 spécialistes

2, rue Saint-Maurice ☎ 25 18 73

**On débarrasse**

gratuitement

tous les véhicules

hors d'usage.  
Démolition Anker, Savagnier.  
Tél. (038) 53 26 76.

**CARROSSERIE POZZO FRÈRES**

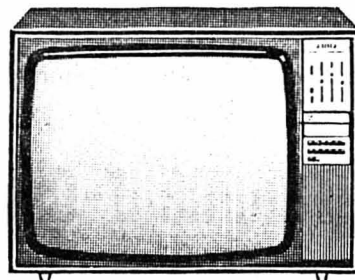
Qualité au meilleur prix  
**LE LANDERON**  
Les Côtes 2 - Tél. 51 33 09

L'IMPRIMERIE CENTRALE, NEUCHÂTEL

achète **CHIFFONS**

toile et coton, dimensions minimales 30 cm X 30 cm, propres, blancs et couleurs

**Soldés à des prix incroyables**  
Vente autorisée



**MEDIATOR 490**

12 programmes HP frontal, grand écran. Valeur 1195.-

**Soldé 798.-**

**TV Gründig**

Suisse - France, écran 61 cm, sélecteur automatique. Valeur 1448.-

**Soldé 790.-**

**Schaub**

Suisse - France, écran 61 cm mémoria-tique, 8 présélections, boîtier noyer. Valeur 1448.-

**Soldé 890.-**

**FORMIDABLE CHOIX**

TV noir-blanc, à partir de

**278.-**

couleur à partir de

**1090.-**

location à partir de 25 fr. par mois.

**Jeanneret & C<sup>ie</sup> sa**  
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

**TRANSFORMATION ET RETOUCHE**  
de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes  
**RÉPARATION**  
de poches et fermetures éclair à pantalons  
**SUR MESURE**  
costumes - manteaux et robes  
**R. POFFET**  
Tailleur  
Ecluse 10, Neuchâtel  
Tél. 25 90 17

**DEVAL**  
résolues avec efficacité  
Tel. 021/95 11 50  
ARRANGEMENTS FINANCIERS - art. 1510 MOUDON

**Je dessine pour vous**  
affiches, publicité transformation, projet d'habitat et divers.  
Tél. 42 31 17.

**J'ai trouvé**  
le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, et à un prix avantageux, chez Raymond, rue Saint-Honoré, à Neuchâtel.

**PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LA**  
**ALFRED GROSS**  
Appareillage - Ferblanterie  
Installations sanitaires  
Machines à laver  
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

MENUISERIE EBÉNISTERIE  
**Martial RITZ S.A.**  
NEUCHÂTEL  
Ecluse 76 Tél. (038) 25 24 41

**WILLY VUILLEMIN**  
maître couvreur  
Entreprise de toitures en tout genre  
quai Suchard 14  
Tél. (038) 25 25 75 2003 Neuchâtel

**mentha s.a.**  
sanitaires Neuchâtel  
ferblanterie Seyon 17  
dépannage Tél. 25 00 00

**VOS OPTICIENS**  
Manuel LAZARO  
Pierre MIÉVILLE  
NEUCHÂTEL  
Place des Halles 8  
Tél. 24 27 24

**elexa**  
Electricité - Téléphone PTT  
NEUCHÂTEL  
PESEUX ST-BLAISE CERNIER  
Rue de Corcelles 8 Cd-Rue 39 Rue F.-Soguel 26

**Ça c'est FEMINA**

...présente de la mode à des prix imbattables!

**FEMINA c'est la mode**

Neuchâtel Sion Sierre Visp  
3, rue des Epancheurs Place du Midi Centre Commercial Placette Bahnhofstrasse (Haus Hotel Elite)











LA CITÉ LA CITÉ

Plus que des soldes  
de vrais sacrifices en

# PULLOVERS

## POUR DAMES

<b>DÉBARDEURS</b>			
VALEUR	22.80	29.80	
SOLDÉ	<b>10.—</b>	<b>20.—</b>	

<b>PULLOVERS manches longues</b>			
VALEUR	34.—	49.—	69.—
SOLDÉ	<b>20.—</b>	<b>30.—</b>	<b>40.—</b>

<b>PULLOVERS LUREX manches longues</b>			
VALEUR	47.—	59.—	65.—
SOLDÉ	<b>20.—</b>	<b>30.—</b>	<b>40.—</b>

<b>PULLOVERS manches longues col roulé</b>				
VALEUR	32.—	37.—	42.—	79.—
SOLDÉ	<b>20.—</b>	<b>25.—</b>	<b>30.—</b>	<b>40.—</b>



**La Cité**

AUTORISATION OFFICIELLE DU 15 JANVIER AU 4 FÉVRIER

LA CITÉ LA CITÉ

CREATION LANGEL PUBLICITE NEUCHÂTEL



## l'épargne liberté

l'épargne, c'est la réalisation d'un désir qui prend lentement corps, c'est la liberté de le réaliser. C'est votre future voiture, les études de votre fils, le mariage de votre fille, c'est une manière d'avoir de l'argent devant soi.

Chez nous, vos économies vous rapporteront un intérêt de base + 1/2% supplémentaire, si votre capital annuel augmente de 20%.

## CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

PRÉSENT DANS TOUT LE CANTON ET TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS



Silhouette des vacances marque popularis 76

### 1. vacances-détente

(voici 3 exemples parmi plus de 150 propositions)  
Incroyable mais vrai: Costa Brava (Espagne) prix min. par pers. Fr. 224.-  
14 j. en voiture privée, pens. compl. incl.  
Un triomphe: la Tunisie par Swissair Fr. 930.-  
15 j. en pens. compl., vol de ligne incl.  
A discrétion: Porto Santo, l'île de vos rêves (et Madère) 15 j. vol et studio incl. Fr. 1026.-

### 2. vacances-voyages

(voici 3 exemples parmi plus de 450 propositions)  
Unique: croisières sur le Rhin et en Hollande 8 jours, train et pens. compl. à bord incl. Fr. 625.-  
Happy birthday: 1976=200e anniversaire des U.S.A. New York, vol aller/retour Fr. 795.- (et 10 autres villes)  
Exclusivité: croisière sur la Volga 17 jours, pens. compl. à bord, vol, train et excursions incl. Fr. 1680.-

### 3. vacances actives

(voici 2 exemples parmi plus de 50 propositions)  
En vogue: vacances en Toscane pour les Aînés! plaisirs balnéaires, randonnées à pied, nombreuses excursions, 2 semaines Fr. 296.-  
Sportif: navigation à voile dans le golfe de Portoferraio 7 jours en pens. compl., cours de voile incl. Fr. 565.-

### 4. vacances-aventures

(voici 2 exemples parmi nos 10 propositions)  
Vive la liberté! U.S.A./Canada en camper Fr. 1655.-  
21 jours, vol aller/retour incl.  
Insolite: traversée du Sahara 22 jours, safari en Land-Rover, vol et pens. compl. incl. Fr. 3590.-

extra! popularis

Agence popularis tours :  
2000 Neuchâtel, 4, rue de la Treille,  
tél. (038) 24 02 02  
2300 La Chaux-de-Fonds, 41, avenue  
L.-Robert, tél. (039) 23 48 75  
1000 Lausanne 9, 21, rue St-Laurent,  
tél. (021) 20 65 31

Veuillez me faire parvenir gratuitement le programme de vacances détaillé.

Nom: \_\_\_\_\_ FN

Rue: \_\_\_\_\_

NPA/Lieu: \_\_\_\_\_

publicité =

clients!

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

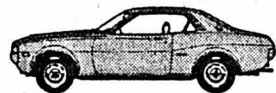
BEAU DÉBUT DE PRINTEMPS POUR LES AUTOMOBILISTES!

# NOUVEAUTÉ TOYOTA CELICA LIFTBACK

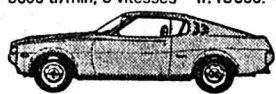
REDÉCOUVREZ LE PLAISIR DE CONDUIRE!



Oui, vraiment, c'est un renouveau en beauté. Le côté sportif sous son plus beau jour. Avec tout ce qui fait votre confort. Il faut l'avoir vécu. Il faut avoir senti la puissance de ce moteur. Avoir joué de cette boîte sportive, ultra-précise, à 5 vitesses. Avoir découvert les nombreux avantages du hayon arrière. Alors seulement, on sait combien ce nouveau printemps est beau pour les automobilistes sportifs. Si vous tenez à ne pas rater le plus beau des printemps pour les automobilistes, vous ne pourrez manquer de faire un essai au volant de la nouvelle Toyota Celica Liftback ou de la nouvelle Toyota Celica 1600ST Hardtop (présentant toutes deux un empattement allongé).



Toyota Celica 1600ST Hardtop  
4 cylindres, 1589 cm<sup>3</sup>, 86 ch DIN à 5600 tr/min, 5 vitesses fr. 15550.-



Toyota Celica 1600ST Liftback  
4 cylindres, 1589 cm<sup>3</sup>, 86 ch DIN à 5600 tr/min, 5 vitesses fr. 16250.-



Toyota Celica 2000GT Liftback  
4 cylindres, 1968 cm<sup>3</sup>, 2 arbres à cames en tête, 118 ch DIN à 5800 tr/min, 5 vitesses fr. 18850.-



Toyota Celica 2000GT/Racing  
Chaque fois qu'elle est entrée en piste, ses concurrentes européennes confirmées ont tremblé.

Coupon

J'aimerais vivre dès le début le plus beau des printemps pour les automobilistes. Veuillez me faire parvenir votre documentation sur les nouvelles Toyota Celica.

Nom: \_\_\_\_\_

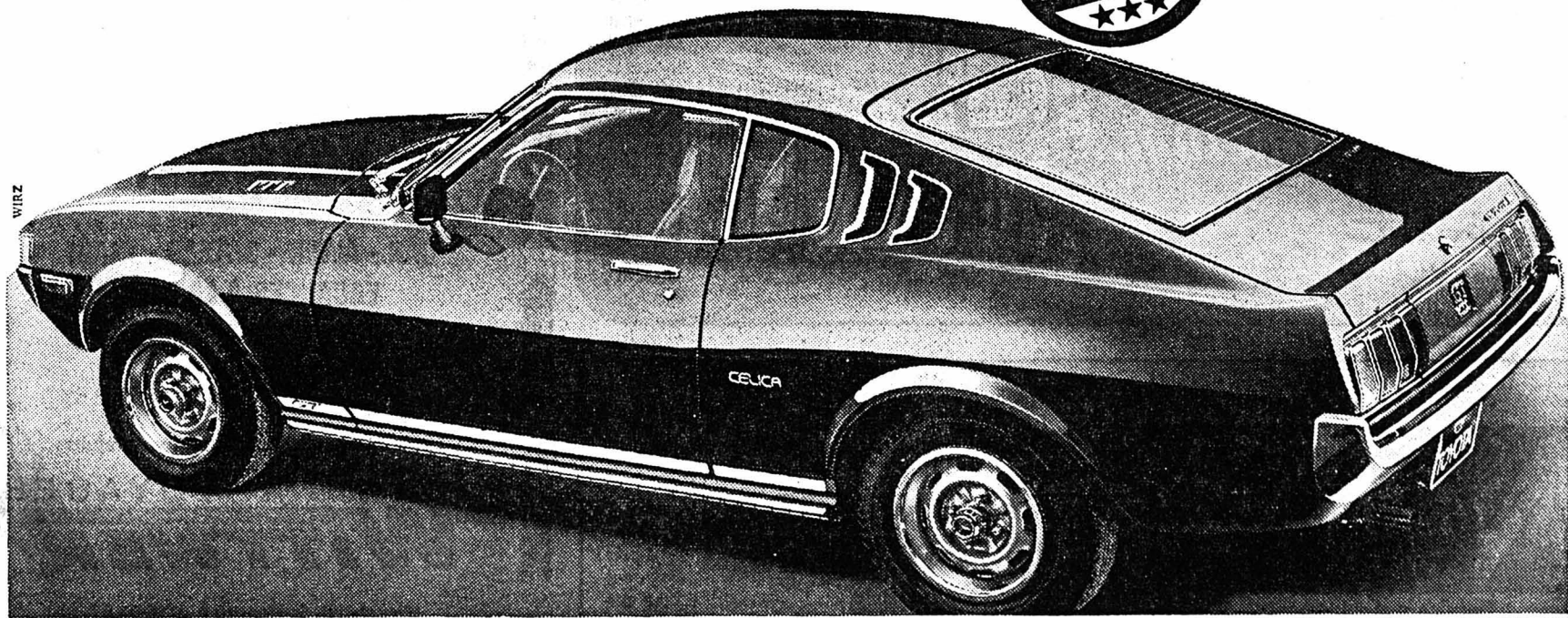
Adresse: \_\_\_\_\_

NP/localité: \_\_\_\_\_

(A envoyer à Toyota SA, Service de documentation, 5745 Safenwil/tél. 062 67 93 11)



**TOYOTA**  
Vous pouvez nous faire confiance.



Véhicules à moteur et accessoires

### A vendre: GOLF LS

5 portes, 1975, 30.000 km. Expertisée, excellent état. Tél. (038) 47 10 15.

### A vendre, pour bricoleur, au plus offrant, Austin

Healey - strite - MK 1100, avec diverses pièces de rechange. Tél. (038) 55 24 03, dès 16 heures.

### J'achète autos motos

Tél. (038) 47 16 12  
Privé (032) 83 26 20.

### A vendre RENAULT 12 TL

modèle 1974. Expertisée. Garage du Val-de-Ruz, Boudévilliers. Tél. (038) 36 15 15 (038) 41 37 03, privé.

### Occasion rare Peugeot 404

Carrosserie spéciale Pinin Farina. Expertisée, 3900 fr. Tél. (038) 66 13 55.

### A vendre Alfa Romeo

Berline 2000, 23.000 km. Tél. (038) 55 28 36.

### Achat comptant toutes marques

Tél. (021) 62 48 74 de 10 h à 21 heures. Auto K18! Chexbres-Puldox.



## A LA TV AUJOURD'HUI

### SUISSE ROMANDE

17.40 (C) Point de mire  
17.55 (C) Téléjournal  
18.00 (C) TV-Jeunesse  
18.05 (C) Courrier romand  
18.50 (C) Barbapapa  
18.55 (C) Bonjour Paris  
19.15 (C) Un jour, une heure  
19.40 (C) Téléjournal  
20.00 (C) Un jour, une heure  
20.15 (C) Jo Gaillard  
21.10 (C) Plateau libre  
22.10 (C) Archie Sheep  
22.35 (C) Téléjournal

### SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 TV scolaire  
9.50 (C) Reprise  
10.30 (C) L'Amérique du Sud  
11.10 Reprise  
11.15 (C) Magazine privé  
17.00 (C) La maison des jouets  
17.30 (C) Orientation professionnelle  
18.10 TV culturelle  
18.40 (C) Fin de journée  
18.50 (C) Téléjournal  
19.00 (C) Nanga Parbat  
19.30 (C) Point de vue régional  
19.35 (C) Reportage  
20.00 (C) Téléjournal  
20.20 (C) Magazine politique  
21.10 Le commissaire  
22.10 (C) Téléjournal

### FRANCE I

12.15 Réponse à tout  
12.30 Midi première  
13.00 T F 1 actualités  
13.35 Les après-midi de T F 1  
13.50 Je voudrais savoir  
14.05 Ofrateme  
15.05 Le secret des Flamands  
17.15 Ofrateme  
17.45 Restez donc avec nous...  
18.15 A la bonne heure  
18.45 Pour petits et grands  
19.20 Actualités régionales  
19.40 Minutes pour les femmes  
19.45 La vérité tient à un fil (12)  
20.00 T F 1 actualités  
20.30 Jeux olympiques  
21.30 Le bal des cadets  
22.15 De vive voix  
23.15 T F 1 dernière

### FRANCE II

13.45 (C) Magazine régional  
14.30 (C) Aujourd'hui Madame

### FRANCE III

12.15 (C) Relais de T F 1  
19.00 (C) Le club d'Ulysse  
19.20 (C) Actualités régionales  
19.40 (C) Tribune libre  
19.55 (C) F R 3 actualités  
20.00 (C) Animaux chez eux  
20.30 (C) Les cinq hors-la-loi  
22.10 (C) F R 3 dernière

### SVIZZERA ITALIANA

8.10 (C) Telescuola  
8.10 (C) Telescuola  
10.50 Fine  
18.00 (C) Ora g giovani  
18.55 La bell'eta  
19.30 (C) Telegiornale  
19.40 (C) Occhio critico  
20.15 Il regionale  
20.45 (C) Telegiornale  
21.00 La pelle che scotta  
22.55 (C) Telegiornale  
23.05 (C) Martedì sport

### ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, un long chemin. 17.05, pour les enfants. 17.35, les pêcheurs des Caraïbes. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, qui suis-je. 21 h, Les noces de Shirin. 23 h, téléjournal, météo.

### ALLEMAGNE II

16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, pour les jeunes. 17.40, plaque tournante. 18.20, pour les jeunes. 19 h, téléjournal. 19.30, le cirque Renz. 21 h, téléjournal. 21.15, point chaud. 22 h, aspects. 22.45, téléjournal.

## RADIO

### RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h, puis à 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 7.35, billet d'actualité. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.30, mémento des spectacles et des concerts. 8.45, les crêtes du Jura à ski. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, quel temps fait-il à Paris. 12 h, le journal de midi. 12.15, les uns, les autres. 12.30, édition principale. 13 h, le rendez-vous de l'humour et de l'humour. 13.05, décrochez la une. 14.05, des ronds dans l'eau. 16.15, Catalina des océans (12). 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse alémanique. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30, lettres romandes. 19.50, les crêtes du Jura à ski. 20.05, contact. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 23.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

### RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps d'appréhender et cours d'italien. 9.15, initiation musicale. 9.40, idées en cours. 10 h, rencontres. 10.15, radioscilaire: à vos stylos. 10.50, derniers résultats des recherches sur le conte. 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, traits et portraits. 16 h, Suisse-musique. 17 h, tutti tempi. 17.30, rhythm'n'pop. 18 h, informations. 18.05, redite-mele. 18.30, anthologie du jazz. 18.55, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitas. 19.40, nouveautés du jazz. 20 h, informations. 20.05, scènes musicales: Fidelio, livret de J. S. Sonnleithner, musique de L. van Beethoven (extraits). 20.30, Le processus de R. Paris. 22.10, l'art lyrique contemporain: Le prisonnier, livret d'après Villiers de l'Isle-Adam, musique de L. Dallapiccola. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

### BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10 h, le pays et les gens. 11.05, fanfare. 11.30, divertissement. 12 h, la chronique verte. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, concert lyrique. 16.05, santé. 17 h, onde légère. 20 h, musique légère. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique. 20.05, théâtre. 21.15, musique populaire. 22.05, jazz. 23.05-24 h, musique classique légère.

**TV DÉPANNAGE**  
toutes marques  
Annoncé avant  
Réparé le même jour **9 h**  
Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

## HOROSCOPE

**NAISSANCES:** Les enfants nés ce jour seront dynamiques, gais, entreprenants. Ils auront une intelligence ouverte et vive.

### BÉLIER (21-3 au 20-4)

**Travail:** Vous vous êtes mis à dos certains concurrents que vous avez eu tort de mésestimer. **Amour:** De nouveaux espoirs vous rendront gai. Chassez la mélancolie. **Santé:** Vous ne dormez pas suffisamment et votre grande nervosité provient de là.

### TAUREAU (21-4 au 21-5)

**Travail:** Pas d'engagements à long terme en ce moment. Demeurez prudent. **Amour:** Acceptez les observations de vos proches, ils n'ont pas tout à fait tort. **Santé:** Ne vous affolez pas pour vos petits « pincements » au cœur.

### GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

**Travail:** Vous ne pourrez pas toujours conclure comme vous le souhaiteriez. **Amour:** Ne déroutez pas votre famille avec vos idées quelque peu saugrenues. **Santé:** Ne prenez pas n'importe quel médicament sur les conseils de vos amis.

### CANCER (22-6 au 23-7)

**Travail:** Demeurez maître de la situation en toute circonstance. **Amour:** Risque de rupture ou de brouille avec une personne qui vous est chère. **Santé:** Prendre du poids n'est pas toujours le fait de beaucoup manger, il peut s'agir d'un dérèglement hormonal.

### LION (24-7 au 23-8)

**Travail:** Des idées nouvelles et des projets importants sont importants dans l'immédiat. **Amour:** Ayez le courage de parler ouvertement de vos problèmes si vous voulez que la situation redevienne ce qu'elle était. **Santé:** Vous mangez à des heures irrégulières et souvent sur « le pouce ».

### VIERGE (24-8 au 23-9)

**Travail:** Le temps travaille pour vous, ne l'oubliez pas. **Amour:** Ne prêtez pas l'oreille aux commérages en société. Laissez parler. **Santé:** Vous êtes encore très fragile des bronches et vous ne devez commettre aucune imprudence.

### BALANCE (24-9 au 23-10)

**Travail:** Certains problèmes demeurés en suspens seront réglés à votre avantage. **Amour:** Grandes satisfactions auprès de l'être aimé. **Santé:** Pratiquer un sport c'est bien, mais il ne faut pas le faire à outrance.

### SCORPION (24-10 au 22-11)

**Travail:** Ne vous alarmez pas en cas de retard ou de petits contretemps. **Amour:** Consolidez vos liens en exprimant vos sentiments. Libérez-vous définitivement des doutes. **Santé:** Ne prenez pas l'habitude de mettre vos pieds ou vos mains sur les radiateurs, vous allez attraper des engelures.

### SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

**Travail:** Ne forcez rien et n'effectuez pas de transformations trop importantes. **Amour:** Rapports constructifs avec vos amis. Montrez-vous plus spontané. **Santé:** Vos ennuis intestinaux sont en grande partie dus à votre alimentation.

### CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

**Travail:** Votre travail porte déjà ses fruits, ne soyez pas trop gourmand. **Amour:** Journée monotone et dépourvue d'intérêt. Prenez des initiatives. **Santé:** Vous avez très certainement besoin de porter des lunettes et il faut vous y résoudre rapidement.

### VERSEAU (21-1 au 19-2)

**Travail:** Des personnes jeunes et sympathiques vous ouvriront des voies nouvelles. **Amour:** Le moment est venu de déclarer votre amour à la personne qui vous est chère. **Santé:** Vous travaillez trop et vous abusez de votre santé.

### POISSONS (20-2 au 20-3)

**Travail:** Les questions quotidiennes ne doivent pas être oubliées au profit de grands projets. **Amour:** Adaptez-vous aux circonstances. Sachez recueillir les confidences. **Santé:** Elle dépend en grande partie de votre moral.

## MOTS CROISÉS

### Problème N° 424

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

### HORIZONTALEMENT

1. Soldats d'élite. 2. Fleuve. Passionnée. 3. Histoire d'un homme. Pronom. Sert à préparer les chapons. 4. Peut être pris sur le pouce. Est parfois en coupe. 5. Avoir du courage. Faire perdre sa fraîcheur. 6. Est sur les dents. Pronom. 7. Intersection. Certains sont des vernis. 8. Légumineuse. Règle double. Est ouvert. 9. Donne un éclat particulier. 10. Bronzées.

### VERTICALEMENT

1. Gamini. 2. Entre-deux des sillons d'un champ. Fit des préparatifs de guerre. 3. Etat militaire. Possessif. 4. Devenu mortel. Fut longtemps blanche chez les noirs. Possessif. 5. Orientés. L'année passée. 6. Fils de Jacob. Qui ne s'écarte pas de la vérité. 7. Pronom. Procuré. S'étend entre deux bords. 8. Sert à faire des soudures. Oiseau qui détruit les serpents. 9. Pommés. 10. Combat la fadeur. Fines.

### Solution du N° 423

**HORIZONTALEMENT:** 1. Ostensible. — 2. Partiel. Ax. — 3. Ici. Vu. Abc. — 4. Orogénie. — 5. Io. Oser. El. — 6. Orose. Gaël. — 7. Note. Cor. — 8. Na. Mitées. — 9. Aggravant. — 10. Réelle. Eau.  
**VERTICALEMENT:** 1. Opinion. Ar. — 2. Sac. Orange. 3. Trio. Otage. 4. Et. Rose. RL. — 5. Ni. vose. Mal. — 6. Sauge. Cive. — 7. Il. Ergote. — 8. Ar. Arène. — 9. Labié. Eta. — 10. Excelles.

## CARNET DU JOUR

### NEUCHÂTEL

Eurotel: 20 h 30, Conférence de M. Dibar Apartment.

**EXPOSITIONS.** — Musée d'art et d'histoire: Pierrette Favarger, céramiques. Carl Liner, huiles, aquarelles et gravures. Pierre Braun, cinquante ans de tissage. Monnaies et médailles des Orléans-Longueville.  
**Musée d'ethnographie:** Amazonie.  
**Musée cantonal d'archéologie:** Musée d'histoire naturelle.  
**Galerie Ditesheim:** Acrochage.  
**Temple du bas, salle Osterwald:** exposition bilingue.  
**TOURISME.** — Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

**CINÉMAS.** — Studio: 21 h, Histoire d'O. 18 ans. 2<sup>ème</sup> semaine. 18 h 45, La notte.  
**Bio:** 18 h 40 et 20 h 45, L'histoire d'Adèle H. 16 ans. 2<sup>ème</sup> semaine.  
**Apollis:** 15 h et 20 h 30, La kermesse des aigles. 12 ans. 17 h 45, Le lauréat. 18 ans.  
**Palace:** 20 h 30, Karaté à gogo. 16 ans.  
**Arades:** 20 h 30, La cage. 16 ans.  
**Rex:** 20 h 45, La flûte enchantée. Enfants admis. 5<sup>ème</sup> semaine.

**DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)**  
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

**DANCINGS (jusqu'à 2 h)**  
Le Corsaire, Milord, Big Ben bar, Red club, Bavaria.

**Urgences:** La main tendue, tél. (032) 25 45 55.

**Pharmacie d'office:** Bornand, Saint-Maurice. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

**Service d'urgence des pharmacies:** région Boudry - la Côte, M. W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

### BEVAIX

Arts anciens: Frédérique Tison, peintures et dessins.

### PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Les sévices de Dracula.

## DESTINS HORS SÉRIE

### UN VIEUX RÊVE SE RÉALISE



Le gouverneur est littéralement suffoqué. Lui faire un tel affront ! Et en public ! Les spectateurs de cette scène, eux, sont à la fois ravis et atterrés. Ravis que quelqu'un ose enfin braver le tyran ; atterrés parce qu'ils s'attendent presque à voir l'insolent foudroyé sur place. Si Valjejo en avait le pouvoir, c'est certainement ce qui arriverait, car les yeux du gouverneur lancent des éclairs. Les cavaliers de l'escorte n'attendent qu'un signe du maître pour appréhender Sutter. A leur grand étonnement, Valjejo n'ose pas !



La protection qu'Alvarado a jusqu'alors accordée à Sutter, le fort, la milice, les canons: autant de raisons qui font hésiter Valjejo dont les troupes et l'armement sont insuffisants. Ecumant de rage, il martèle de son poing le velours cramoisi de son siège. « Un ingrat ! Un gredin ! Je ferai raser son fort ! » jure-t-il. Pour mettre cette menace à exécution, il lui faut réclamer des renforts au gouvernement mexicain. Afin d'obtenir satisfaction, il pousse le tableau au noir, dépeignant Sutter comme un agent de l'Amérique, prête à conquérir la Californie.

## JEAN-AUGUSTE SUTTER

**RÉSUMÉ:** Croisant le gouverneur Valjejo dans une rue de Sonoma, Sutter ne se décourage pas sur son passage comme l'exige ce potentat de province.



Valjejo compte là-dessus pour rehausser son prestige militaire. Il est bien vite déçu. Cinq cents hommes sont envoyés à Sonoma. A leur tête, Mexico a placé Miguel Torrena en lui conférant les pouvoirs civils et militaires. Quant à Valjejo, il se trouve relégué à un poste secondaire. Torrena s'empresse de nouer des relations cordiales avec celui que son prédécesseur présente comme un ennemi en puissance. Quant aux pauvres paysans, ils voient leurs villages incendiés et leurs fermes pillées par la troupe, ramassés de soudards indisciplinés.



La tension entre le Mexique et les Etats-Unis s'aggrave bientôt. Mexico craint plus que jamais que les colons américains ne fomentent une révolution, proclament la république californienne et ne demandent son rattachement à l'Union. Aussi le gouvernement décide-t-il la formation d'une milice. Sutter, promu capitaine des troupes du Sacramento, voit enfin se réaliser son rêve de jeunesse, le plus cher de ses desirs: avoir un grade, un commandement et caracolier dans un superbe uniforme à épaulettes et à galons d'or...

### Demain: Rumeurs de complot

## NOTRE FEUILLETON

### LE MESSAGE CHINOIS

par Catherine Gaskin

Adapté de l'anglais

par L. H. Wolf

PRESSES DE LA CITÉ

50

Ce mot fut prononcé avec conviction, mais avec dureté et amertume, et ce fut juste à ce moment-là que se tut la corneuse. Il y eut des bruits divers, des sifflets et des applaudissements. Le Prince tira sur son gros cigare et ne bougeait pas, peut-être attendant-il une suite et s'était-il après tout intéressé à cette exhibition.

Mais Callum en avait terminé. Sans s'incliner, ce qui me fit plaisir, il franchit avec légèreté le parapet de la tour, et sauta sur la balustrade d'une terrasse inférieure. Il avait dû faire des exercices bien plus périlleux sur les rochers glissants des torrents, mais le moment où sa silhouette se dessina sur le ciel fut dramatique, et plus d'une femme en eut la respiration coupée. Puis il courut directement vers le Prince, et enfin ralentit son mouvement. Je n'en croyais pas mes yeux, était-ce Callum, cet homme fier et solitaire, qui venait s'incliner devant le Prince, solliciter la faveur d'un mot dont il se vanterait par la suite? Je détournai mon regard, ne supportant pas de voir la chute d'une idole.

Mais ce fut le murmure désapprobateur de la foule qui me força à me retourner vers lui. Le Prince avait fait un pas pour recevoir le salut de Callum, mais celui-ci passa à côté de lui comme s'il n'existait pas; il alla vers Margaret, qui se tenait près du Prince. Les gens alentour, stupéfaits, avaient reculé légèrement, ainsi elle-même et Callum étaient-ils isolés au mi-

lieu d'un cercle lorsqu'il vint s'incliner profondément devant elle. Et Margaret, perdant toute notion des convenances, lui tendit la main au lieu de diriger Callum vers le Prince. Il baissa cette main devant tout le public, puis reparti promptement, tournant le dos au Prince, et sauta d'un bond habile en bas de la balustrade. En un clin d'œil, il rassembla ses épées, et avec le joueur de cornemuse, disparut par une trappe donnant accès à la tour. Ils s'étaient évanouis comme deux fantômes, laissant la consternation et le scandale derrière eux, et me blessant, moi, au-delà de tout ce que j'aurais pu imaginer. Je souhaitais mourir, mais ce n'est pas si facile, et il faut vivre, vivre les secondes et les minutes qui suivent, vivre des jours et des jours.

Était-ce pire pour Gavin à mes côtés? J'en doutais, car il y avait belle lurette qu'il s'y était habitué. Lui, en effet, il avait les débris d'ivoire étaient tout ce qui restait du souvenir dévastateur de William.

— Je vais vous chercher votre vêtement, dit-il, et appeler les MacKinnon. N'attendez pas votre tour selon le protocole. Plus question d'étiquette maintenant. La soirée est achevée.

### CHAPITRE VIII

1

Les derniers jours d'août et de septembre furent doux, l'orge était haute et dorée, elle brunissait et séchait peu à peu. — Il est temps de commencer, dit mon grand-père, et dans toutes les fermes de la région de la Spey, c'était la même animation, on manquait même de bras. Dans toutes les vallées et jusqu'à Inverness on le savait, et des ouvriers saisonniers arrivaient avec femmes et enfants, dont les plus âgés travaillaient aux côtés de leurs parents, tandis que les petits s'agitaient,

pieds nus dans les chaumes, suivant les files de travailleurs munis de faux. C'était une dure besogne, les faucheurs étaient courbés sous le soleil, mais elle semblait plaire à la plupart. Ils aimaient être en groupe, chanter, prendre ensemble leurs repas dans les granges où par la suite la récolte serait logée et où dormaient aussi les saisonniers. A la cuisine de Mairi Sinclair on était débordé malgré les extras, mais mon offre d'aide avait été rejetée, et j'étais singulièrement oisive parmi tous ces gens occupés. Mon grand-père ne rentrait dîner qu'après le départ du dernier des ouvriers. Je les observais tous après la tournée de whisky qu'on offrait à la ronde en fin de journée.

— Le whisky soulage le dos douloureux et favorise un bon sommeil, disait-il. Pas trop, à cause du travail de lendemain, mais assez pour réchauffer les cœurs.

Moi, j'étais malheureuse à cause de Callum Sinclair, naturellement. Je ne lui avais pas parlé depuis la nuit où il avait baissé la main de Margaret sur la terrasse de Ballochtorra: l'histoire s'était bien entendu répandue dans toute la vallée et au-delà, on ne parlait que de cet acte absolument fou, de cette insulte faite au Prince, et surtout du calme parfait montré par Margaret, acceptant le tout. Après coup on répétait que le Prince, surpris tout d'abord, avait finalement trouvé l'incident drôle; mais Margaret aurait dû opposer un geste de refus à Callum, et on la blâmait beaucoup d'avoir eu l'aplomb de le laisser faire.

Il ne se montrait pas à Cluain malgré tout le travail que donnait la moisson, et personne n'en paraissait choqué. Était-ce d'accord avec mon grand-père? Sans doute ferait-il son apparition une fois la récolte rentrée, au moment du maltage. Très souvent je le vis aller et venir sur la route, toujours à cheval et accompagné de Gioral et du setter. Il aurait pu choisir d'autres chemins où il eût été moins exposé à la vue des gens, mais il était trop fier pour se cacher ou pour éviter les commentaires — même faits en sa présence — ou les regards, plus éloquentes

encore. Plus que jamais je remarquais ses passages, et j'étais malade de jalousie. C'est Margaret qui devait savoir où il allait, et quand, et autant que Callum lui-même, elle se moquait éperdument du scandale. Mais jamais elle ne passa sur cette route, du moins je ne l'y vis pas.

Par contre je voyais souvent Gioral: quand je dormais mal, et que vers l'aube j'attendais près de la fenêtre les premiers rayons de soleil, tandis que commençait le remue-ménage de la traite des vaches et que l'on chargeait les fourneaux de cuisine, Callum lâchait Gioral avant l'heure où le fusil maladroït d'un chasseur risquait de l'atteindre. Pas d'erreur possible, cette flèche sombre dans le ciel, rapide comme l'éclair, qui plongeait sur sa proie, ce ne pouvait être que Gioral: la vallée étant son territoire, elle planait dans les nues et suivait paresseusement les courants d'air après avoir tourné en larges cercles. Mais grâce à son instinct et aussi au dressage, elle connaissait son seul ennemi dangereux, le fusil, et disparaissait en temps voulu, toujours en direction de Ben Gullen. Moi, je ne pouvais pas penser à autre chose, et une fois, une seule, mon grand-père fit allusion à ce sujet qui emplissait mon esprit. J'étais en face de lui à table et ne touchais à rien ou presque.

— Alors! Tu ne peux donc pas garder la tête haute? Il faut que le monde entier remarque les peines d'amour d'une jeune fille pour un garçon qui ne vaut rien! Il a jeté la honte sur sa mère, le blâme sur lui-même et sur cette femme lâ-haut, qui se pavane.

— Assez, grand-père, je vous serais reconnaissante de ne plus parler de Callum Sinclair. Ce qui est fait est fait, et il faut dire qu'il lui a fallu un sacré courage, même un accès de folie pour dire au monde qu'il aimait cette femme. Mais de moi, il ne veut rien savoir, idiot que j'étais de penser qu'il me regarderait seulement, quand il existait une Margaret Campbell.

(A suivre)



# PORTES OUVERTES SUR LA NEUVEVILLE

**SOLDES  
formidables**

**J. KURTH S.A.**

autorisés officiellement  
jusqu'au 4 février

LA NEUVEVILLE  
LE LANDERON  
NEUCHÂTEL

**B. Müller Confection**

GRAND-RUE 5

LA NEUVEVILLE

**LIQUIDATION PARTIELLE**

légalement autorisée du 15 janvier au 15 avril 1976

**RAYON HOMMES:**

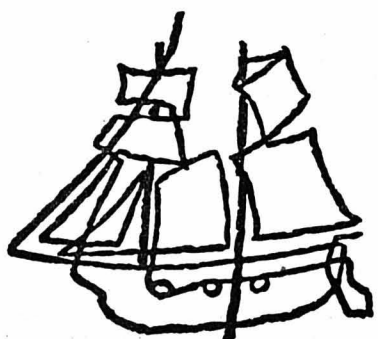
**RAYON ENFANTS:**

Complets	dès Fr. 59.—	Vestes + pantalons de ski	dès Fr. 19.—
Vestons	dès Fr. 39.—	Trainings	dès Fr. 29.—
Manteaux	dès Fr. 59.—	Pulls + chemises	dès Fr. 10.—
Pantalons de ski	dès Fr. 39.—	Jeans	dès Fr. 19.—
Vestes de ski	dès Fr. 59.—		

VESTES ARMY - SOUS-VÊTEMENTS, ETC.

ARTICLES MODE CÉDÉS À TRÈS BAS PRIX

Rabais jusqu'à **70 %**



**BAR À CAFÉ - GLACIER  
Canard Doré**

renommé pour  
ses excellents  
croissants, cafés  
Glaces «Maison»  
et son menu sur assiette

Labor B. Wälti  
**Belfam**

**Exposition permanente  
pour toutes installations  
et transformations**

Toutes fournitures pour les coiffeurs dames et messieurs

LA NEUVEVILLE rue du Marché 12 ☎ (038) 51 21 31

**5% rabais** pour tous les achats faits à notre self-service

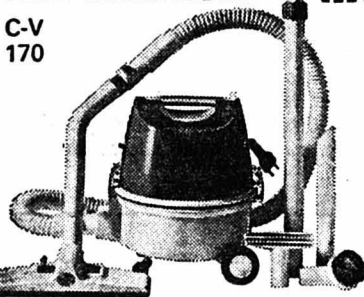
**Tous vos combustibles,  
solide + liquide**

**Vos  
déménagements...**



(038) 51 22 13  
La Neuveville

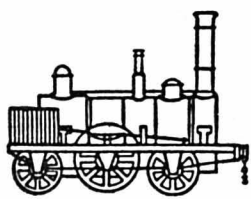
**ASPIRATEUR HITACHI ÉLECTRICITÉ — TÉLÉPHONE**



MAISON  
**R. Jaggi**  
LA NEUVEVILLE  
☎ (038) 51 38 38

RADIO — TÉLÉVISION  
(Membre TETORA)

Notre prix: **222.—**  
Prix catalogue: 278.—



**Restaurant  
de la Gare**

Toujours ses **Filets de perches frais**  
et sa carte renommée

Jost Hofer-Siévi - Tél. (038) 51 23 98

**Trouvailles**

**RABAIS**

MODE FÉMININE

sur tous les articles d'été

Grand-Rue  
☎ 51 45 45

Bientôt à disposition:

**NOTRE NOUVELLE COLLECTION  
DE PRINTEMPS**

## Chaussures J. KURTH SA: à La Neuveville depuis 1895 Qualité et goût au service d'une clientèle exigeante!

C'est au cœur de La Neuveville, 1, rue du Marché, que se trouve le siège des Chaussures J. Kurth S.A. (12 magasins en Romandie) fondé en 1895. A proximité se trouvent le dépôt et l'atelier central de réparation employant plusieurs cordonniers.

Des vitrines alléchantes; à l'intérieur du magasin, une exposition rationnelle permettant de choisir des articles de qualité dans un cadre à la fois douillet et moderne. Un lieu plongeant ses racines dans les ruelles d'une cité historique invitant à la promenade et aux découvertes.

### L'évolution de la chaussure

M. J.-P. Kurth et son frère, secondés par des vendeuses compétentes, sont des hommes de métier, bénéficiant d'une vieille tradition misant sur la confiance de la clientèle et un service personnalisé. L'évolution de la chaussure?

Dans cette période plus difficile, la clientèle exige de plus en plus des articles de qualité, c'est-à-dire à la fois solides, élégants et confortables...

Si le classique est éternel, la mode a ses caprices. Cet hiver, par exemple, les femmes donnent la préférence aux bottes de ville élégantes rouille, grises, brunes, noires, couleur également également des modèles fantaisie.

Les hommes, depuis deux ans, aiment les chaussures à talon haut. Comme pour les femmes, les chaussures d'hommes aussi ont cette année des formes plus fines; les talons et les pointes sont effilés, le cuir souple. Les bottes d'hommes sont dotées de semelles en caoutchouc antidérapantes.

La Neuveville, grâce à ses pensionnats internationaux, est une cité jeune. Ici, les jeunes gens et les jeunes filles trouveront un large choix de chaussures de loisirs, de ski, les «Moon-boot» aux coloris si gais évoquant les explorations spatiales.



Le siège se trouve à La Neuveville dans un cadre invitant à la promenade. Les Chaussures J. Kurth S.A. ont plusieurs succursales en Romandie. Les articles sont exposés d'une façon rationnelle pour permettre à la clientèle de voir ce qui lui convient. (Avipress-Gloor)



Les chaussures J. Kurth S.A.: l'avantage d'acheter dans un magasin spécialisé. (Avipress-Gloor)

La maison a revêtu ses plus beaux atours pour les fêtes mais elle offre à longueur d'année une large gamme d'articles constituant des cadeaux appréciés, comme les pantoufles chaudes pour les aînés, les chaussures de loisirs, etc.

Les nouveaux mocassins souples, aux semelles de cuir annoncent déjà l'arrivée des collections de printemps. MM. Kurth sont des familiers des grandes foires de la chaussure et du cuir de Paris, Milan, Dusseldorf, etc. Ils visitent des fabricants et reçoivent les représentants de grandes maisons.

Si les chaussures hommes proviennent généralement des fabricants suisses, celles pour femmes sont issues de France et d'Italie notamment.

L'on ne s'improvise pas marchand de chaussures. Kurth S.A., grâce à sa douzaine de succursales, peut centraliser ses achats et miser sur une gestion moderne, ce qui permet, grâce à des commandes importantes d'obtenir des prix compétitifs.

Son atelier moderne de réparation répond au désir de la clientèle d'entretenir les chaussures et d'éviter le gaspillage si courant dans la dernière période d'euphorie. M. J.-P. Kurth accorde une importance exceptionnelle au service après-vente et dans ses magasins l'on répare même des articles achetés ailleurs.

Pour le reste, MM. Kurth, fidèles à la politique de leurs prédécesseurs, s'appuient sur une équipe de vendeurs et de vendeuses compétentes et des connaissances professionnelles sans cesse remises en cause:

— Nous sommes des spécialistes dans le domaine de la chaussure et cela nous permet de satisfaire une clientèle fidèle, mais exigeante...

Une clientèle à la fois locale et régionale qui peut ici voir et apprécier ce qu'elle achète, décider toute seule, choisir en toute tranquillité ou demander à se faire servir en comptant sur des conseils judicieux.

Ce sont là les atouts de Chaussures J. Kurth S.A. Une maison ancienne tournée résolument vers l'avenir...

## La Bibliothèque publique : un nouveau départ...

Plus de 550 abonnés la fréquentent déjà!

### De notre correspondant

En septembre dernier, après une longue léthargie, la Bibliothèque publique de La Neuveville ouvrait à nouveau ses portes. Elle pouvait en même temps s'installer dans de nouveaux locaux, spacieux et bien aménagés: l'ancienne administration communale, place de la Gare.

### Une institution vénérable

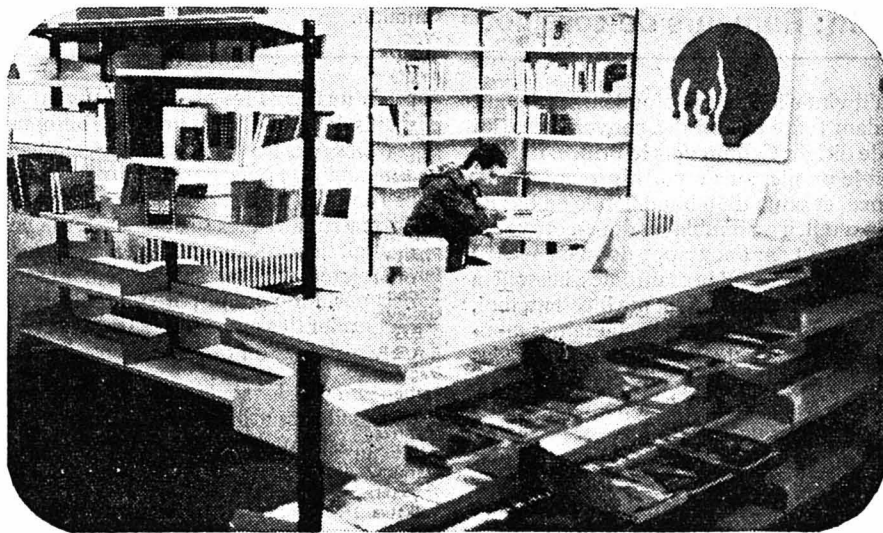
Une bibliothèque existait déjà à La Neuveville depuis 1830, année à laquelle elle fut fondée sous le nom de «Bibliothèque populaire et religieuse». Appartenant à l'époque aux membres souscripteurs, individuels ou collectifs, elle fonctionna de longues années sous cette forme.

Il y a vingt ans cependant, il ne restait plus que deux souscripteurs collectifs: la Commune municipale et la Bourgeoisie de La Neuveville. Celles-ci renonçant à devenir possesseurs de la bibliothèque, elle se trouva donc sans propriétaire. On en fit alors un bien commun de la population et des écoles neuvevilloises. Tout semblait concourir à donner une nouvelle jeunesse à cette institution vieille de 125 ans.

Toutefois, après quatre déménagements successifs, l'on décida d'entreposer les livres dans les combles de l'école primaire, les locaux faisant cruellement défaut. Bien que la commission eût multiplié les démarches en vue de reloger la bibliothèque, il fallut en rester là de nombreuses années durant.



Mme Marianne Tröhler, bibliothécaire. (Avipress-Landry)



La salle de lecture. (Avipress-Landry)

La construction du Collège de district et de la nouvelle poste, le déplacement des services municipaux dans l'ancien gymnase suscitèrent de nouveaux espoirs bientôt réalisés: le Conseil municipal accorda une place de choix à la bibliothèque publique dans les anciens locaux de l'administration. Aux subsides de la commune, d'un montant total de 89.500 fr. sont venus s'ajouter ceux de la loterie SEVA, de la sous-commission jurassienne pour les bibliothèques populaires et scolaires, de Pro-Juventude, des paroisses de la localité, de la Bourgeoisie et de la Société de développement.

L'espoir n'est pas resté vain à la suite du travail considérable du comité. On peut dire d'ores et déjà que celui-ci a porté ses fruits et les lecteurs de la région font largement usage de cette institution. La bibliothèque des jeunes est ouverte: le lundi de 16 à 18 heures, le mercredi de 13.30 à 16.30 heures et le samedi de 9 à 11 heures.

La bibliothèque des adultes est ouverte le lundi de 16 à 18 heures, le mercredi de 17 à 19 heures et le samedi de 9 à 11 heures.

### Deux bibliothécaires

Pour inventorier, classer, répertorier, louer et entretenir les livres, l'on a fait appel à deux collaboratrices compétentes: M<sup>mes</sup> Marianne Tröhler qui s'occupe de la bibliothèque des adultes et M. Rüegg, qui s'occupe de la bibliothèque des jeunes. Leurs connaissances dans le domaine littéraire font qu'elles trouveront toujours le volume qui correspond aux goûts exigeants des quelque 550 abonnés à ce jour. Claude LANDRY

3700 ouvrages  
à la disposition des lecteurs

La bibliothèque des jeunes compte environ 2000 livres récents choisis par des spécialistes. La bibliothèque des adultes, elle, offre plus de 1700 volumes, couvrant des domaines les plus divers. Bien sûr, les nouvelles acquisitions prévues élargiront le choix au fil des années.

GRÂCE À L'AUTOROUTE RN 5

**SAINT-BLAISE - LE LANDERON**

vous trouverez à 10-15 minutes de chez vous

**TOUT À LA NEUVEVILLE**

- Des commerçants spécialisés et sérieux
- Plus de 500 places de parc à la gare, à 2 minutes du centre
- Un centre de ville historique, vrai centre commercial et gastronomique

Cette page spéciale  
a été réalisée par le

**service de publicité  
de la FAN-L'EXPRESS**

Une équipe dynamique  
au service des clients d'annonces



VALAIS - VALAIS

L'affaire des détournements à l'Etat du Valais devant le tribunal à Sion

De notre correspondant :

Hier après-midi s'est déroulé à Sion jusqu'à la nuit un important procès consécutif à une affaire qui avait fait grand bruit dans le canton: le détournement des caisses de l'Etat de près de 300.000 francs par un employé du registre foncier, M. T., de Saint-Léonard.

mobilières, plaça son argent à la banque et en garda une partie chez lui dans une cachette.

C'est en voulant remettre une partie de la somme volée dans le circuit de l'Etat qu'il se fit pincer et que le pot-au-roses fut découvert.

Le procureur, M. Pierre Antonioli, a réclamé hier soir quatre ans de réclusion et 20.000 fr. d'amende pour l'intéressé pour faux et abus de confiance. La défense réclama le sursis. Le jugement n'est pas encore rendu.

L'accusé est une jeune personnalité bien connue dans le Valais central puisqu'il était à la tête de plusieurs sociétés

notamment du groupe de jeunesse politique de son parti.

Il est bien sûr éroué depuis le début de sa malheureuse affaire.

Accident de vol delta

(c) Lundi après-midi vers 15 h, un accident de vol delta s'est produit à Venthône au-dessus de Sierre. M. Milo Duffek, 48 ans domicilié au Lignon-Genève avait pris l'envol aux commandes d'un appareil delta à la station inférieure d'Aminona. Peu avant l'atterrissage au terrain de football à Venthône, une aile a piqué violemment le sol. Le pilote a été blessé et hospitalisé.

FRIBOURG

Le projet de loi sur les allocations familiales a créé la grogne de la gauche et de la droite

De notre correspondant :

Il y aura bientôt quatre ans, le 10 février 1972, que le parti indépendant chrétien-social (PICS) déposait plus de 12.000 signatures à l'appui de son initiative demandant la révision complète de la loi de 1945 sur les allocations familiales. Le Conseil d'Etat ne s'est pas rallié au texte du PICS, qui était rédigé de toutes pièces. Il présente un contre-projet que les députés discuteront lors de leur session de février. Ce contre-projet apparaît comme l'un de ces compromis qui ne satisfont personne. Le PICS n'est pas content évidemment, puisque les postulats de son initiative ne sont que très partiellement retenus. D'autres sont également irrités, mais pour des raisons différentes, tel l'organe radical « L'Indépendant » qui voit dans le projet de loi « un défi aux organisations professionnelles ». Devant le Grand conseil, la lutte risque d'être chaude.

En décembre 1972, le Conseil d'Etat désigna une commission extra-parlementaire de vingt-sept membres qui rapporta en juin 1974. Un avant-projet de loi était soumis à une large consultation en mai 1975. Le projet de loi dont les députés sont à présent saisis tient donc déjà compte des nombreux avis recueillis.

Première différence fondamentale: la généralisation des allocations, c'est-à-dire la participation des indépendants au système n'est pas retenue. Le projet renonce également à l'exonération fiscale des allocations. Et il abandonne le postulat selon lequel les services d'aides familiales auraient été financés. Il ne reste guère que la réduction du nombre des caisses et leur gestion paritaire (mais les milieux patronaux n'y sont pas favorables). Selon le projet gouvernemental, sept à huit caisses pourraient subsister, sur les vingt-cinq actuelles.

MANQUE D'AUDACE...

Dans l'organe « Syndicalisme », M. Joseph Rey, qui fut l'un des représentants des initiateurs au sein de la commission extra-parlementaire, y va d'un long titre: « Un gouvernement qui reconnaît les lacunes du système actuel des allocations familiales mais qui manque d'audace pour proposer de les remplacer par un régime efficace de justice à rendre à la famille ». Il qualifie de « terriblement décevant » le résultat des travaux de la commission extraparlamentaire: « S'il est hautement louable de lutter pour le respect de la vie lorsque l'enfant se trouve encore dans le sein de sa mère, il est révoltant de constater que ce sont souvent les mêmes milieux bien-pensants qui refusent l'effort de l'amitié et de la solidarité pour les enfants que l'on rencontre chaque jour sur son chemin et qu'on préférerait voir ailleurs ».

SPECTRE ETATIQUE « Le régime fribourgeois d'allocations familiales est l'un des plus progressistes de Suisse. Il a été créé grâce à l'initiative des organisations professionnelles. En versant actuellement 70 fr. par enfant (115 à partir de seize ans), le canton se trouve dans le peloton de tête des cantons suisses », écrit M. René Vernaz. Selon lui, le gouvernement aurait pu, dès lors, recommander le rejet pur et simple de l'initiative du PICS. Mais le Conseil d'Etat a « cédé aux pressions » de la gauche. Et M. Vernaz poursuit: « Le projet est très nettement étatiste », notamment lorsqu'il prévoit la création d'un fonds de compensation « qui va nécessiter la création d'un nouvel organe administratif ».

On s'achemine donc vers un débat parlementaire échauffé. Et l'on se prend à se demander s'il n'est pas été judicieux de laisser d'emblée le peuple trancher dans le vif, plutôt que de perdre beaucoup d'énergie et de temps en vaines palabres, en cherchant à accorder des violons rétifs à l'harmonisation.

A travers le monde

Désaccords chez les socialistes européens

ELSENEUR (AFP-Reuter). — De sérieux désaccords sont apparus lundi, au sommet socialiste européen d'Elzeneur, sur l'analyse de la crise économique, entre défenseurs convaincus de l'économie de marché, notamment le chancelier Schmidt, et partisans d'une planification démocratique, d'apprend-on de source proche de la conférence. Le chef du gouvernement ouest-allemand a une nouvelle fois proclamé sa foi « en l'économie de marché » et s'est déclaré opposé à toute planification.

C'est le secrétaire général du parti socialiste italien, M. de Martino, qui a relevé le gant. Selon lui « il n'est pas du devoir du mouvement socialiste de restaurer l'économie de marché qui est à l'origine de la crise profonde du capitalisme ».

Après avoir rejeté le modèle de planification étatique en vigueur dans les pays communistes, M. de Martino a plaidé en faveur d'une « planification démocratique qui prenne en compte les

besoins des travailleurs et des consommateurs ». Ces divergences sur l'analyse de la crise économique sont la conséquence des stratégies différentes au sein des partis de l'Internationale socialiste.

Pour les sociaux-démocrates du nord de l'Europe, Allemands de l'Ouest, Britanniques et Scandinaves, il faut, dans le cadre du système capitaliste, réformer ce qui peut l'être. Il s'agit donc pour eux de gommer les aspects les plus négatifs de l'économie capitaliste.

En revanche, pour les partis latins, il faut rompre avec le capitalisme. Au contraire des pays nordiques, il existe dans les pays méditerranéens — et aussi en Belgique — une classe ouvrière combative non intégrée au système et qui, dans une large mesure, accorde sa confiance à des partis communistes puissants. Militant dans des conditions différentes, il n'est donc pas surprenant que les stratégies des partis socialistes nordiques et méditerranéens soient contradictoires.

M. Wilson a estimé que les pays industrialisés étaient en train de sortir de la crise économique bien que le chômage continuât à croître, le nombre des sans-emplois s'élevant à plus de 14 mil-

lions dans les dix pays les plus industrialisés.

« Par certains aspects, si on les compare avec la situation d'il y a deux ans et demi, les difficultés des pays « développés » se sont amoindries. Dans une certaine mesure, c'est le revers de la médaille. Tandis que la situation économique s'améliore, le chômage s'aggrave », a déclaré M. Wilson.

Quant à M. Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste français, il a présenté un plaidoyer vigoureux et fortement argumenté en faveur de la politique d'union de la gauche dans les pays du sud de l'Europe.

S'adressant sans le nommer au chancelier Schmidt, M. Mitterrand a déclaré: « On doit comprendre notre situation, ne pas lancer d'anathème pour juger d'une situation que l'on ne connaît pas ».

Dans un exposé d'une demi-heure devant les dirigeants socialistes et chefs de gouvernement assemblés à Elzeneur, M. Mitterrand a répliqué point par point aux critiques avancées par de nombreux participants à la conférence, notamment Allemands de l'Ouest, Britanniques et Scandinaves à l'encontre de la politique d'alliance des socialistes avec les communistes dans les pays méditerranéens.

Mise en garde américaine au Conseil de sécurité

NATIONS UNIES (AP). — Le délégué américain, M. Moynihan a mis en garde lundi le Conseil de sécurité contre tout changement qui serait apporté au cadre des négociations sur le Proche-Orient tracé en 1967 et en 1973. De tels changements « seraient un revers pour les chances de réaliser une paix véritable », a-t-il dit.

Il s'agit des résolutions 242 de 1967 et 338 de 1973. M. Moynihan a déclaré au cours du débat qu'une solution durable devait s'appuyer sur ces deux résolutions (traité d'Israël ou des territoires arabes occupés et reconnaissance du droit d'Israël à l'existence), « en tenant compte des intérêts légitimes de tous les peuples de la région, y compris du peuple palestinien ».

Le délégué égyptien M. Meguib a annoncé par ailleurs que les délégations arabes s'étaient mises d'accord sur un projet de résolution à soumettre au Conseil.

Nouveau cessez-le-feu au Liban

BEYROUTH (AP). — Un porte-parole militaire libanais a annoncé lundi qu'un nouveau cessez-le-feu prendrait effet à 21 h (20 h, heure suisse).

Ce cessez-le-feu intervient moins de 48 heures après celui annoncé par M. Rachid Karamé. Le non-respect du dernier cessez-le-feu avait conduit le président du conseil à donner sa démission.

Selon le palais présidentiel, la trêve est le fruit des conversations téléphoniques qu'a eues le président Frangié avec le président el Assad.

Le chef d'Etat syrien a promis de convaincre les Palestiniens et les Musulmans de cesser les combats tandis que le président Frangié prenait le même engagement avec les chrétiens.

Selon les mêmes sources, M. Karamé pourrait revenir sur sa démission si le cessez-le-feu était respecté.

Près des ruines de Ballbeck, une patrouille militaire a été attaquée par des Musulmans. Trois soldats ont été tués et les autres ont été faits prisonniers.

Armes françaises pour l'Egypte

LE CAIRE (Reuter). — M. Ismail Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a annoncé au parlement que la France avait accepté de « compenser » l'Egypte pour les armes perdues en octobre 1973 dans la guerre contre Israël.

« C'est là un événement historique de toute première importance » a poursuivi M. Fahmi. « Ce grand changement dans les relations entre les deux pays a résulté de contacts continus entre les présidents égyptien et français ».

Pendant les deux dernières années, l'Egypte a demandé avec insistance à l'URSS de lui envoyer des armes pour compléter son arsenal dégrainé par le conflit. Le remplacement des armes perdues constituait un des principaux points

de discorde entre le Caire et Moscou, et est à l'origine de la froideur des relations entre les deux capitales.

La France a déjà conclu un contrat pour la fourniture d'avions de combat Mirage f-1 à l'Egypte.

Des informations de presse occidentales, jamais confirmées au Caire, mentionnaient le chiffre de quarante Mirages qui seraient livrés.

La déclaration de M. Fahmi n'inclut pas, croit-on savoir, cette transaction aéronautique.

Pour les observateurs du Caire, il paraît probable que le coût des armes françaises sera couvert par certains des voisins de l'Egypte riches en pétrole.

DERNIERE HEURE

Guerre de la morue : Londres cède

BRUXELLES (Reuter). — M. Callaghan, secrétaire au « Foreign Office », a annoncé que les navires de guerre britanniques seraient retirés des eaux de pêche islandaises. M. Hallgrímsson, premier ministre islandais, sera invité à Londres pour y avoir des conversations avec M. Wilson, premier ministre, sur la guerre de la morue.

Informations suisses

Loi sur la coopération au développement : adoption recommandée en commission

BERNE (ATS). — La commission ad hoc du Conseil des Etats recommandera aux représentants des cantons d'approuver la loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationale, telle qu'elle avait été amendée par le Conseil national lors de sa session d'automne 1975, annonce un communiqué du département politique fédéral.

Les modifications apportées à cette loi par le Conseil national prévoient notamment que la contribution suisse à la coopération internationale en développement, régions et groupes de population les plus défavorisés, et ceci par la promotion rurale, en particulier: l'amélioration de la situation alimentaire, notamment par les cultures vivrières: la création d'emplois; le maintien d'un équilibre écologique et démographique. En outre, il devra être aussi tenu compte, en ce qui concerne les prestations suisses en faveur des pays en développement, de la situation économique de notre pays, de l'état des finances

fédérales et de nos propres besoins dans les régions désavantagées. La commission ad hoc du Conseil des Etats recommandera au Conseil d'approuver le rapport complémentaire concernant la loi sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationale, rapport que le Conseil fédéral avait présenté il y a un an et que le Conseil national avait examiné à sa session de printemps 1975.

C'est lors de sa séance du 16 janvier, tenue sous la présidence du conseiller aux Etats Baechtold (radical, Schaffhouse) et à laquelle assistait le conseiller fédéral Pierre Graber, chef du département politique fédéral, que la commission ad hoc du Conseil des Etats a pris ces décisions.

Routes sanglantes en Argovie

MOEHLIN, SINS, ROTHRIST (AG) (ATS). — Trois personnes ont été tuées sur les routes argoviennes dans la soirée de dimanche.

A Rothrist, Mme Berta Kull-Widmer, âgée de 80 ans, a été renversée par une voiture et mortellement blessée alors qu'elle traversait la route.

Entre Moehlin et Mompf, M. Hans Staehle, agriculteur âgé de 70 ans, de Thayngen, a été happé par une automobile et tué sur le coup, alors qu'il traversait la route principale à bicyclette.

Enfin, à Sins, c'est une cyclomotoriste de 17 ans, Mile Hami Buetler, vendeuse de Unterhuenenberg, qui a trouvé la mort. Elle était entrée en collision avec une voiture qui faisait un dépassement.

GENEVE

L'oncle de F. Legros inculpé d'escroquerie

GENEVE (ATS-AFF). — La Chambre d'accusation de Genève a placé hier, sous mandat de dépôt M. Roland C. oncle de Fernand Legros, impliqué dans une affaire d'escroquerie qui porterait sur plus de neuf millions de francs. M. C. est accusé d'escroquerie, de faux dans les titres et de gestion déloyale.

L'affaire a débuté par l'arrestation de M. C. à Monaco en novembre dernier. Il était accusé d'avoir détourné des sommes considérables déposées en Suisse par divers résidents monégasques et dont la gestion lui avait été confiée: environ trois millions de francs suisses appartenant à une citoyenne grecque, âgée de 97 ans, quatre millions à la fille de celle-ci, et deux millions à une société panaméenne.

Sans contester les faits, M. C. maintient qu'il n'a agi que pour aider son neveu, Fernand Legros, qui a lui-même des difficultés avec la justice. L'argent détourné aurait été remis au marchand de tableaux contre reconnaissance de dette. Cette thèse est vivement contestée par M. Legros, qui a fait savoir que la prétendue reconnaissance de dette était un faux.

JURA

SAINT-IMIER

L'usine à gaz est à vendre

Le prix de l'essence légère nécessaire à la fabrication du gaz de craquage s'est élevé à de tels sommets que le procédé encore rentable avant la crise de l'énergie pose des problèmes insolubles aux sociétés qui l'utilisent. C'est ainsi que la Société générale pour l'industrie du gaz dont le siège est à Zurich, cherche à se défaire de l'usine à gaz de Saint-Imier dont elle est propriétaire. La société a fait une offre de vente à la Municipalité de Saint-Imier qui a désigné une commission chargée d'étudier le rachat éventuel de l'usine.

Reste bien sûr à régler l'arrivée à Saint-Imier du gaz naturel. Deux solutions sont envisagées. La première serait la construction d'un gazoduc de Bienne à Saint-Imier. Mais à La Chaux-de-Fonds, on rappelle la présence du gazoduc de La Vue-des-Alpes qui devrait être privilégié dans le haut Vallon de Saint-Imier.

bulletin boursier

NEUCHÂTEL 16 janvier 19 janvier

Table of stock prices for Neuchâtel, listing various banks and companies with their prices on 16 and 19 January.

LAUSANNE

Table of stock prices for Lausanne, listing various banks and companies with their prices on 16 and 19 January.

GENÈVE

Table of stock prices for Geneva, listing various banks and companies with their prices on 16 and 19 January.

BÂLE

Table of stock prices for Basle, listing various banks and companies with their prices on 16 and 19 January.

ZURICH (act. suisses)

Table of stock prices for Zurich (Swiss), listing various banks and companies with their prices on 16 and 19 January.

ZURICH (act. étrang.)

Table of stock prices for Zurich (Foreign), listing various international companies with their prices on 16 and 19 January.

FRANCFORT

Table of stock prices for Frankfurt, listing various banks and companies with their prices on 16 and 19 January.

MILAN

Table of stock prices for Milan, listing various banks and companies with their prices on 16 and 19 January.

Monte Amiata 16 janvier 19 janvier

Table of stock prices for Monte Amiata, listing various companies with their prices on 16 and 19 January.

AMSTERDAM

Table of stock prices for Amsterdam, listing various companies with their prices on 16 and 19 January.

TOKIO

Table of stock prices for Tokyo, listing various companies with their prices on 16 and 19 January.

PARIS

Table of stock prices for Paris, listing various companies with their prices on 16 and 19 January.

LONDRES

Table of stock prices for London, listing various companies with their prices on 16 and 19 January.

NEW-YORK

Table of stock prices for New York, listing various companies with their prices on 16 and 19 January.

16 janvier 19 janvier

Table of stock prices for various international companies, listing prices on 16 and 19 January.

Indice Dow Jones

Table showing the Dow Jones index and other market indicators on 16 and 19 January.

Cours communiqués par Reynolds Securities S.A. Lausanne

Table of exchange rates and other financial data provided by Reynolds Securities.

Cours des billets de banque

Table of bank bill exchange rates for various countries.

Marché libre de l'or

Table of gold market prices and other indicators.

Cours des devises du 19 janvier 1976

Table of exchange rates for various currencies as of January 19, 1976.



# Le gouvernement israélien suit avec vigilance les multiples aspects de la crise libanaise

TEL-AVIV (AP). — L'évolution de la situation au Liban, notamment les informations faisant état de mouvements de troupes palestiniennes, préoccupaient lundi les Israéliens. Mais, le ministre de la défense, M. Shimon Peres, a réaffirmé qu'Israël n'interviendra pas au Liban, sauf si la Syrie intervenait elle-même dans les combats.

Des changements dans le gouvernement libanais provoqués par le conflit ou par tout autre développement intérieur au Liban ne provoqueraient pas une intervention israélienne, a dit le ministre. « Mais si une armée étrangère intervient, Israël prendra les mesures nécessaires pour assurer sa sécurité... Israël n'aurait pas le choix », a-t-il ajouté. Le ministre s'adressait à des officiers.

Dans les milieux gouvernementaux Israéliens, on note que les fedayins constituent militairement une force mineure, et qu'on ne tient pas pour une intervention syrienne l'arrivée au Liban d'unités palestiniennes venant de Syrie. Par contre, si des mouvements analogues se produisaient le long de la frontière israélienne avec le Liban, ils pourraient constituer une menace. « Israël ne peut pas rester indifférent à des événements touchant à la sécurité frontalière », déclarait-on.

De fait, aucune mesure militaire spé-

ciale ne semble avoir été prise par Israël à la frontière. De source militaire, on l'explique en faisant remarquer qu'en tout temps le dispositif de sécurité frontalière est déjà en alerte, qu'en outre des mouvements de troupes israéliennes à la frontière risqueraient de faire perdre leur sang-froid aux Syriens, et qu'en tout cas, des mouvements de troupes syriennes seraient repérés rapidement et laisseraient un délai amplement suffisant pour réagir.

## DÉGRADATION

Jusqu'ici, les désordres libanais se situent suffisamment loin de la frontière pour ne pas inquiéter outre mesure les Israéliens. Toutefois, selon le « Jérusalem Post », des Libanais habitant des villages près de la frontière ont déclaré à des Israéliens également frontaliers qu'ils craignaient une extension de la guerre civile au sud du Liban. Ils ont précisé que de petites unités de fedayins occupent des positions abandonnées par des soldats réguliers libanais appelés à Beyrouth et que les Arabes chrétiens songeaient à se mettre en sécurité. Selon le journal, le gouvernement libanais ne fonctionne plus dans le sud.

## LA POSITION DU CAIRE

Pour sa part, le Conseil des ministres égyptien a condamné, dans un communiqué, « les actions irresponsables de

certaines éléments phalangistes contre les mouvements palestiniens », ainsi que les actions irresponsables qui ont conduit l'armée libanaise à être partie prenante « dans le conflit contre la présence palestinienne au Liban ».

« L'Égypte, souligne le communiqué, ne peut se faire devant cette nouvelle escalade. Elle a déployé, poursuit le texte, des efforts afin que la Ligue arabe assume ses responsabilités et a demandé à son secrétaire général d'entreprendre une action rapide. »

Le communiqué énumère les six principes de la position égyptienne :

- 1) L'Égypte condamne l'effusion de sang arabe par des mains arabes et exprime sa conviction que tout conflit peut être contenu puis réglé sur la base d'un dialogue constructif et sincère.
- 2) Elle s'oppose à l'intervention dans les affaires intérieures du Liban de tout pays arabe et de toute puissance étrangère. L'Égypte s'efforce dans ce cadre de rapprocher les points de vue sur la base de la justice et du droit.
- 3) L'Égypte souligne que la présence palestinienne au Liban est un prolongement de la présence palestinienne dans la nation arabe, qui s'est engagée à la renforcer afin que le peuple palestinien recouvre ses droits légitimes.
- 4) L'Égypte a déjà défini clairement

sa position quant à une éventuelle intervention israélienne pour exploiter les événements du Liban. (Le président Sadate avait déclaré récemment que l'Égypte « assumera ses responsabilités » dans un tel cas.)

5) Elle condamne toute tentative pour parvenir à une partition du Liban, considérant une telle action comme étant un complot dirigé non seulement contre le Liban mais contre la nation arabe.

6) L'Égypte est fière de l'armée libanaise et condamne les tentatives visant à l'impliquer dans le conflit.

Le gouvernement égyptien, conclut le communiqué, poursuivra ses contacts avec les pays arabes et les parties en conflit pour mettre un terme à l'effusion de sang au Liban.



Au Liban aussi c'est l'exode

(Téléphoto AP)

## Peut-être un cabinet militaire

BEYROUTH (AP). — La démission du premier ministre Karamé a porté à son comble le désarroi politique à Beyrouth alors que les combats tendaient à se généraliser au Liban.

Les observateurs voyaient mal lundi comment le président Frangié pourrait remplacer le chef du gouvernement, sinon, comme la presse de Beyrouth lui en prête l'intention, en constituant un gouvernement militaire. Mais, sur le terrain l'affrontement s'aggravait rapidement et devenait de plus en plus meurtrier.

Le chef du gouvernement consulte actuellement les dirigeants de la communauté musulmane du Liban pour étudier la réponse à donner au chef de l'Etat, ajoute-t-on de même source.

On affirme que M. Karamé s'en remettra à la décision que prendront les dirigeants musulmans.

Apeurés, cinq cents civils, pour la plu-

part des femmes et des enfants, drapés blancs en tête, ont abandonné lundi matin les décombres du quartier musulman de la Quarantaine, sur le port de Beyrouth, pris aux deux tiers par les forces de la droite au cours de leur offensive de dimanche.

« Nous ne sommes pas avec les fedayins » répétait l'un d'eux aux gardes phalangistes qui escortaient les civils à travers les petites ruelles de la Quarantaine en partie obstruées par des pans de murs effondrés par les tirs de mortier de la veille.

Aux cris de « yalla, yalla » (allez, avancez), les phalangistes, fiers de leur victoire, pressaient les réfugiés, nombre d'entre eux nu-pieds, d'avancer plus vite jusqu'à un entrepôt dans le secteur ouest du quartier où ils étaient rassemblés.

Parmi eux, une trentaine d'hommes, Libanais, Palestiniens, Kurdes que les phalangistes fouillaient méticuleusement

à la recherche d'armes. Certaines femmes étaient également fouillées.

Un responsable de la phalange, qui faisait visiter à des journalistes étrangers les secteurs du quartier pris d'assaut par son mouvement, précisait que les réfugiés seraient par la suite remis au « tachnak », un parti arménien ayant son quartier-général dans le quartier arménien voisin de la Quarantaine.

## UN FAIT PAR JOUR

### Il est temps

Le poète libanais s'est trompé. Le poète libanais ne pouvait pas savoir. Les vers d'autrefois ont comme un goût de cendre : « les deux amants d'hier dorment en bonne terre... Les deux amants sont devenus ennemis. Et la terre du Liban souffre de cent blessures. Qu'est devenu Gabriel Nafah qui écrivait de si belles choses ? Et qui, parlant un jour des yeux des gens qui s'aiment, écrivait que leurs regards étaient « quatre chandeliers toutes ravagées de pleurs... Liban réveille-toi ! Liban, tu ne veux pas mourir ! Liban, dis-nous que tu as encore de la force, de la vie. Dis-nous... »

Dis-nous que les erreurs passées, les grandes erreurs de jadis, préparent des lendemains d'azur. Aujourd'hui pourtant, le cœur ne bat plus. Aujourd'hui, c'est toujours la guerre. Aujourd'hui, c'est encore la tempête... Mais, voici une page toute jaunée par le temps. Par le désespoir. Par les regrets. Voici ce qu'écrivait en 1948 le fondateur de l'indépendance libanaise Bechara El Khoury : « Le Liban réveillera la fraternité des grands siècles de l'Orient et de l'Occident. Il fera tomber les préjugés. Servira l'esprit et servira la paix ». Bechara El Khoury est-il encore vivant ? Quel déchirement alors ! Et si l nous a quittés, alors quel désespoir !

Comme le temps a marché vite. Dévorant les idées et les hommes. Piétinant les volontés et l'histoire. L'autre nuit, j'imaginai Camille Chamoun assis. Et je me disais qu'hier encore, il était tout-puissant. Et je me souvenais qu'il y a moins de 20 ans, il écrivait à lui seul, une page du Liban. Une page qui pour certains crie vengeance. Et qui sur d'autres souffle un certain remords. Camille Chamoun, c'est l'homme de la doctrine Eisenhower. Camille Chamoun, c'est le combattant antinassérien. Camille Chamoun, ce fut l'avocat ardent de l'expédition de Suez. Camille Chamoun, c'est l'homme qui, pour lutter contre l'Égypte, était décidé à faire appel à l'Irak de Noury Saïd et aux Etats-Unis. Camille Chamoun, c'est l'homme qui fit appel aux « marines » alors que des « paras » anglais allaient, pour la première fois, sauver le trône du roi Hussein de Jordanie.

Et maintenant c'est pour sauver la vie de Chamoun qu'Ararat doit intervenir. 18 ans, c'est-à-dire rien, séparent ces deux phases de la politique libanaise. Ce n'est pas une péripétie. Mais un testament. Voilà pourquoi le Liban de demain ne sera plus, ne pourra plus jamais être ce qu'il fut. Ce n'est pas d'une révolution à la soviétique qu'il s'agit. Et c'est, en toute connaissance de cause, que Kamal Joumblatt a pu dire : « le marxisme n'a pas pensé au Liban ». Le chef spirituel de la communauté druze n'est pas à la veille de prendre ses ordres à Moscou. Mais c'est d'autre chose, et c'est d'un autre homme, que je voudrais parler. Car, d'une certaine manière, il était le symbole d'un certain Liban. D'un Liban dont on disait qu'il était « une grande coopérative ». Du Liban reposant sur la constitution de 1926 et le pacte national de 1943. Oui, c'est à Karamé que je pense.

Karamé partant, Karamé refusant l'appel du président Frangié, c'est encore, et à nouveau, le signe d'une rupture. Et la preuve qu'un nouveau Liban enfante dans la douleur. Quand un observateur occidental parlait de Karamé, la même formule revenait : « C'est un nationaliste, mais un nationaliste tolérant ». « L'effendi » ne manquait pourtant pas d'audace. Il fut à l'époque héroïque adversaire de ceux qui voulaient livrer le Liban « à l'impérialisme anglo-saxon ». Cependant, toute sa vie en témoignage, Karamé s'est efforcé d'éviter les heurts entre les communautés. Avocat de la « grande famille arabe », il faut croire que son étoile a pâli. Dans l'interview qu'il donna avant Noël, Sadate avait déclaré : « Ce qui se passe au Liban est grave, très grave. J'en ai clairement averti le président Ford ». Au chevet du malade, le président égyptien aurait-il une remède ? Il est temps. Il n'est que temps.

L. GRANGER

## Pont aérien russe entre Cuba et l'Angola

NEW-YORK (AFP). — Selon la revue « Newsweek », l'Union soviétique assure à présent le pont aérien entre La Havane de l'Angola avec des Ilyouchine-62 à long rayon d'action.

Dans son dernier numéro, l'hebdomadaire révèle qu'en plus des 9000 combattants cubains se trouvant déjà en Angola, La Havane a l'intention d'envoyer encore de 3000 à 6000 hommes.

Depuis que les avions cubains se sont vu refuser l'autorisation de faire escale aux Açores, indique « Newsweek », le reste du contingent est acheminé par des appareils soviétiques.

Le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) a montré à des journalistes à Ambrizete des boîtes de munitions sur lesquelles on pouvait lire des inscriptions des Etats-Unis, de l'OTAN, de France, d'Espagne, de Chine et du Zaïre, rapporte l'agence Tanyoug.

Dans une dépêche datée d'Ambrizete,

ville côtière du nord qui vient de tomber aux mains du MPLA, le correspondant de Tanyoug précise qu'il a pu voir d'importants stocks de munitions saisis par les FAPLA (forces du MPLA), et dix prisonniers du FNLA (Front national de libération de l'Angola).

Ambrizete est tombée sans un coup de feu, les hommes de l'ALNA s'étant repliés sans combattre, ont précisé des soldats du MPLA. Les forces d'Agostinho Neto vont stabiliser le front-nord et avanceront ensuite lentement sur la ville de San-Salvador où les unités du FNLA les mercenaires et les forces zairoises devraient se trouver après leur retraite, a précisé un commandant des FAPLA.

## ISOLER LE FNLA

Plusieurs Etats africains ont lancé une nouvelle initiative diplomatique secrète pour tenter d'arrêter la guerre civile angolaise, annonce-t-on de source digne de foi à Lusaka.

Cette initiative viserait à promouvoir un accord entre les deux principaux mouvements de libération angolais en lutte, le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), soutenu par l'Union soviétique, et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), appuyée par les puissances occidentales, en excluant le troisième mouvement, le Front national de libération de l'Angola (FNLA) actuellement allié à l'UNITA.

Selon les mêmes sources, cette initiative est considérée comme le dernier espoir pour empêcher une guerre totale, mais ses chances de succès sont envisagées sans grand optimisme.

La Zambie, qui a adopté une position modérée sur la question angolaise, et qui a proposé la formation d'un gouvernement d'unité nationale serait disposée à appuyer cette initiative. D'autres Etats africains, comme la Tanzanie et le Mozambique, qui soutiennent le MPLA, seraient prêts à étudier cette initiative, et si elle réussit, à la soutenir.



Ce matériel, selon des soldats communistes, vient des Etats-Unis. (Téléphoto AP)

## Ultimatum islandais à l'Angleterre

REYKJAVIK (Reuter-AFP). — L'Islande rompra ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne si celle-ci ne retire pas d'ici le 24 janvier à minuit ses navires de guerre et avions de reconnaissance de la limite de pêche de 200 milles décrétee par l'Islande au large de ses côtes.

Cette décision a été annoncée lundi au ministère islandais des affaires étrangères où elle a été communiquée à l'ambassadeur de Grande-Bretagne.

On croit savoir que tous les diplomates islandais à Londres seraient rappelés et que l'ambassade britannique à Reykjavik serait fermée. A Copenhague, on apprend de source danoise, que les intérêts de la Grande-Bretagne en Islande seraient confiés à la France et ceux de l'Islande en Grande-Bretagne à la Norvège.

La Grande-Bretagne ne reconnaît pas cette limite de 200 milles et la guerre de la morue qui oppose les deux pays a donné lieu lundi à un nouvel incident : une collision entre le navire britannique « Aegir » et le chalutier islandais « lord Jellicoe ». Chacun des deux parties rejette sur l'autre la responsabilité de l'incident.

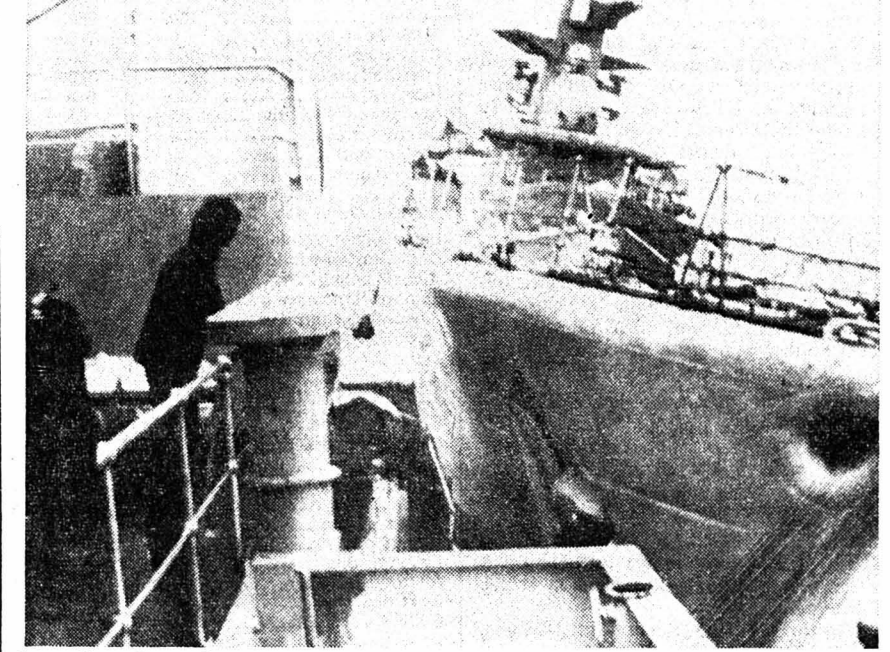
La décision du gouvernement islandais a été rendue publique alors que M. Luns s'apprete à rencontrer à Bruxelles M. Callaghan, secrétaire au Foreign office. Le secrétaire général de l'OTAN s'était rendu à Reykjavik la semaine dernière.

Le Foreign office a accueilli avec calme — mais non sans un certain étonnement — l'annonce de cet « ultimatum ».

1965 et la jeune femme suivait un traitement contre la stérilité.

Les bébés — trois garçons et deux filles — sont nés sept semaines avant terme.

Le père Henk den Outer, 34 ans, représentant dans une société de pneumatiques tente actuellement « de retrouver son calme ». Pour cela, il travaille activement à fabriquer deux berceaux car les médecins avaient parlé de deux ou trois bébés, mais pas de cinq.



Lors d'un récent éperonnage

(Téléphoto AP)

## Dans les remous de la politique espagnole

MADRID (AP). — M. Carlos Arias Navarro, premier ministre espagnol, a déclaré que son gouvernement connaissait très bien l'origine, la force et les objectifs de la subversion dans le pays et il a affirmé que celle-ci sera mise en déroute.

M. Arias Navarro qui parlait pour la première fois en tant que chef du « Mouvement national » a affirmé que son gouvernement était « prêt à utiliser avec énergie et fermeté tous les moyens que la loi met à sa disposition » pour combattre la subversion. « L'autorité n'est pas négociable », a-t-il dit.

Il a par ailleurs nié les accusations de l'extrême-droite qui laisse entendre que le nouveau gouvernement cherche à détruire le système institutionnel espagnol, mais il a soutenu que « sans participation, la démocratie était impossible » et que les innovations et le perfectionnement du système ne seraient acceptés que s'ils ont un soutien populaire « librement exprimé ».

## REQUISITION

Cette déclaration a été faite après que le roi Juan Carlos eut décidé de réquisitionner 200.000 cheminots pour tenter de paralyser le développement des conflits sociaux.

L'opposition de gauche a rapidement répondu à cette mesure en annonçant

l'organisation d'une manifestation aujourd'hui pour obtenir la tenue d'élections générales afin de choisir la forme de gouvernement du pays.

Le gouvernement et la police ont déclaré que cette manifestation était illégale et qu'elle serait interdite. Les principaux organisateurs en sont la junte démocratique, influencée par les communistes, et la plate-forme de convergence, rassemblant socialistes et modérés.

La décision de réquisition prise par le roi Juan Carlos, sur requête du ministre de l'intérieur, M. Fraga Iribarne, place tous les employés des chemins de fer espagnols dans la même situation que les militaires du contingent, donc sous juridiction militaire. C'est la deuxième décision de ce type du jeune souverain et, au total, 300.000 Espagnols ont ainsi été réquisitionnés.

La semaine dernière le gouvernement avait réquisitionné les postiers. Il pourrait, encore prendre la même mesure à l'encontre des employés du métro si ceux-ci cessaient à nouveau le travail.

## SUR LE FRONT DU TRAVAIL

La plupart des grèves avaient pour origine des revendications salariales, mais de nombreuses manifestations ont pris nettement un caractère antigouvernemental.

Lundi, néanmoins, la situation sociale était plus calme, notamment après la décision des ouvriers du bâtiment de reprendre le travail et la réouverture de quatre usines madriliènes fermées la semaine dernière à la suite d'arrêts de travail. Cependant, les négociations à la « Standard electric » qui emploie 20.000 personnes, ont été rompues.

Les grèves se poursuivaient aussi dans différents secteurs de la métallurgie, de l'industrie électrique, des banques et de l'industrie automobile.

## TOUR DU MONDE

### PROCHE-ORIENT

**La censure en Israël**  
JÉRUSALEM (AP). — La presse israélienne a vigoureusement protesté lundi contre la décision du gouvernement d'étendre la censure aux tractions diplomatiques secrètes.

« Le gouvernement a complètement perdu la tête. S'il veut le secret, il devrait s'imposer silence à lui-même », écrit le quotidien influent « Maariv ».

### EUROPE

**En Ecosse**  
GLASGOW (REUTER). — Des rebelles du parti travailliste britannique au pouvoir ont fondé à Glasgow un nouveau parti qui réclame une plus grande décentralisation législative au profit de l'assemblée écossaise.

**Arrêt d'un extrémiste à Milan**  
MILAN (AFP). — Renato Curcio, fondateur du mouvement italien clandestin d'extrême-gauche, a été arrêté à Milan.

**La CIA en Italie**  
TURIN (AP). — Le quotidien turinois « Stampa sera » annonce qu'il détiendrait les noms de 18 agents de la CIA, opérant sous couvert de fonctions officielles à l'ambassade américaine à Rome et dans les consulats de Milan, Naples, Palerme et Trieste.

### Trois morts en Alsace

MULHOUSE (AFP). — Trois personnes sont mortes et une grièvement blessée dans un accident d'avion de tourisme près de Mulhouse.

Le brouillard est sans doute à l'origine de l'accident. Le pilote de l'appareil était M. Haefflinger, 36 ans, directeur de société, habitant à Riedisheim près de Mulhouse.

### ASIE

**« Carlos » au Japon ?**  
TOKIO (AFP). — L'organisation internationale de la police criminelle (ICPO) a averti la police japonaise que Carlos Ilitch Ramirez Sanchez soupçoné, né d'avoir dirigé le commando qui prit en otages à Vienne les ministres de l'OPPEP se préparait à une nouvelle opération, apprend-on à Tokio.

Les autorités japonaises, précise-t-on, attachent une grande importance à ces informations, parce que l'ICPO, qui ajoute-t-on a été alertée par les autorités iraniennes, ne lance de telles mises en garde que très rarement. Craignant une opération en liaison avec l'armée rouge japonaise, elles ont aussitôt prévenu les ambassades ainsi que les grandes sociétés nipponnes opérant à l'étranger.

Enfin, les autorités japonaises qui n'excluent pas que « Carlos » ait réussi à entrer au Japon, ont alerté toutes les polices frontalières.

### AMÉRIQUE

**New-York : criminalité dans les écoles**  
NEW-YORK (ATS). — La criminalité dans les écoles de New-York a augmenté de 55 % depuis la rentrée de septembre dernier. Jusqu'à novembre dernier, le nombre des actes de violence contre des membres du corps enseignant s'est élevé de 95 à 289 comparativement à l'année précédente, tandis que le nombre des vols a augmenté de 67 à 173. Cette statistique ne comprend pas les actes de vandalisme.

### Contrôle de l'atome

NEW-YORK (AFP). — Les sept principales nations nucléaires sont sur le point de signer un accord établissant des contrôles rigoureux sur les ventes de combustible et de centrales atomiques, indique la revue Newsweek.

### Les aveux de Patricia Hearst

NEW-YORK (AP). — Les résultats des examens au détecteur de mensonges subis pendant trois jours par Patricia Hearst confirment les déclarations de la jeune fille selon lesquelles ses ravisseurs de l'armée de libération symbionaise la terrorisaient et l'avaient forcée sous peine de mort à participer avec eux à un cambriolage de banque.

## SUITE Test pour la Maison-Blanche

C'est sur les réunions démocrates que l'attention se portait parce que ce parti utilise la représentation proportionnelle. Tout électeur éligible peut assister à la réunion organisée dans le bureau où il est inscrit. Ceux qui s'y rendent font connaître leur préférence pour un candidat, ou font savoir qu'ils n'ont pas de préférence, se partageant en autant de groupes.

## DE FIL EN AIGUILLE

Les groupes qui réunissent 15 % au moins du total des présents peuvent ensuite élire la proportion de délégués à la convention du comté à laquelle le bureau de vote a droit.

Les conventions de comté auront lieu le 6 mars pour les démocrates. Elles éliront des délégués aux conventions de district. Ceux-ci à leur tour, éliront les délégués à la convention de l'Etat et

ces derniers éliront les délégués à la convention nationale.

Chez les républicains, la proportionnelle n'existe pas. Il appartient à chaque réunion de bureau de vote de désigner ses candidats à la convention de comté, selon les préférences exprimées.

Dans trente autres Etats, les délégués sont désignés par des élections « primaires ».

## SECRETS

« Je crois fortement dans les opérations secrètes » des services de renseignement, a déclaré le président Ford au magazine américain « Time ». Il a ajouté qu'il n'avait « aucune hésitation à le dire ».

« Je ne sais pas comment un président pourrait conduire la politique étrangère sans certaines opérations secrètes », a-t-il dit aussi.